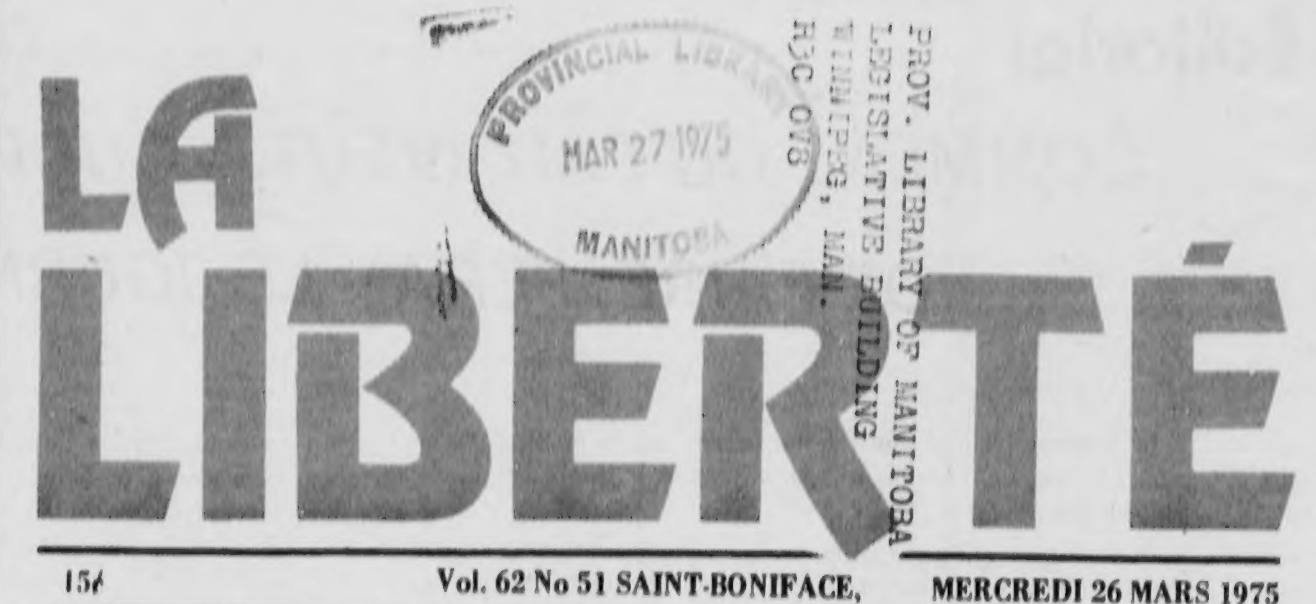


15¢ Vol. 62 No 51 SAINT-BONIFACE, MERCREDI 26 MARS 1975

"LE BILINGUISME EST UNE EXIGENCE CULTURELLE ET POLITIQUE D'ENVERGURE NATIONALE"

(L'HONORABLE J. HUGH FAULKNER, Secrétaire d'État)

Voir texte en page 7

L'AFFAIRE DU COLLÈGE

Le président du conseil d'administration du Collège universitaire de Saint-Boniface, Me Renald Guay, nous fait parvenir le communiqué que nous reproduisons ici.

Les événements des derniers jours au Collège de Saint-Boniface ayant pris des proportions invraisemblables, il est de mon devoir, en tant que Président du Conseil d'Administration du Collège, de rétablir certains faits pour le bénéfice de toute la population franco-manitobaine. Voici les faits:

Suite à une évaluation faite de tous les professeurs du Collège Universitaire, évaluation à laquelle les élèves ont participé, la direction du Collège a décidé de ne pas renouveler le contrat de deux professeurs qui terminaient leur première année d'enseignement au Collège. La convention collective exige que les avis de non-renouvellement soient donnés avant le 15 mars. Ce qui a été fait.

Tous les professeurs universitaires ont été évalués. Tous les professeurs ont été invités à discuter de leur évaluation respective avec la direction, afin de prendre connaissance de l'évaluation des élèves, celle de la direction, et des améliorations sévères, à démissionner et dans deux cas seulement, avisés de non-renouvellement de leur contrat.

Il est important d'insister sur le fait que les deux professeurs dont les contrats ne sont pas renouvelés, ont reçu en personne les raisons qui ont motivé le non-renouvellement.

Suite à cette décision, les étudiants et l'Association des professeurs universitaires ont demandé à l'administration de leur faire connaître les raisons pour lesquelles les contrats de ces deux professeurs n'avaient pas été renouvelés. L'administration s'est refusé et se refuse toujours à dévoiler au public, le pourquoi du non-renouvellement des contrats. Cette décision est tout à fait conforme aux procédures suivies partout, tant dans l'industrie privée que dans les organismes publics ou universitaires. Jamais un employeur n'étale sur la place publique les raisons qui l'ont amené à prendre une décision affectant un ou l'autre de ses employés. Que cet employeur soit un collège universitaire et que ses employés soient des professeurs, le principe demeure le même. On ne traite pas en public de choses qui touchent la profession d'une personne.

suite à la page 6

sondage

Nous présentons de nouveau, cette semaine, en page 4, notre coupon de sondage. De nouveau, aussi, nous invitons votre collaboration.

Éditorial

COMMENT ON FAIT (VEUT, VOUDRAIT, ESSAIE DE FAIRE, FERA) LE JOURNAL

Le journal, chaque semaine, ne tombe pas du ciel, pour employer l'expression populaire. Ou, si, peut-être, tombe-t-il du ciel... En tout cas, il faut le faire.

Dans l'esprit qui nous anime, selon notre intention bien arrêtée de poursuivre le dialogue, nous croyons devoir dire au lecteur ce qui se passe à LA LIBERTE entre deux éditions.

Il y a le contenu. Il faut y penser, le penser, en fonction du lecteur, toujours, puisqu'il s'agit du journal du lecteur. Que va-t-on écrire? De quoi va-t-on parler? Quel sujet serait-il opportun d'amener, de toucher? Il y a une différence à souligner entre le journal hebdomadaire et le quotidien, particulièrement axé sur la nouvelle. Le journal hebdomadaire est un organe d'information, de formation; il se situe dans un processus d'éducation. Dans le cas de LA LIBERTE, il s'agit en plus du lien, de la seule "ligne de communication", comme on a dit, écrite, imprimée en français, entre les membres de la communauté franco-manitobaine. De cela nous sommes extrêmement conscients.

C'est pourquoi nous considérons essentiel cet échange de vues avec le lecteur, avec la population francophone de la Province, avec ses institutions, afin, comme on a dit aussi d'être en mesure de continuellement ajuster notre tir, de produire chaque semaine un journal qui sert à quelque chose, un journal qui participe à la vie communautaire, s'inscrit, s'insère, dans le processus d'éducation primordial ici.

Nous ne pérorerons pas. Nous ne parlerons pas du haut de la tribune. Nous sommes, au contraire, à l'écoute. Déjà, les lettres à la Rédaction nous parviennent plus nombreuses. La chronique intitulée "La parole est aux lecteurs" nous est infiniment précieuse en plus d'être rafraîchissante. Des suggestions nous arrivent de maints endroits. Nous sommes, de plus, honorés d'offres gentilles de collaboration de la part d'universitaires qui ont à coeur le fait français. L'édition d'aujourd'hui comporte deux de ces contributions. De ce côté, nous ne saurions passer sous silence la collaboration importante apportée à LA LIBERTE jusqu'à tout récemment par le Père Jean-Paul Aubry.

Tout cela est encourageant, fait qu'à LA LIBERTE, on ne compte pas les heures, on ne mesure pas les efforts. On "fait" le journal. On s'assied, et on le fait. Et notre intention est de le faire ainsi le mieux possible. Nous visons à un organe élégant, reflétant le milieu, la communauté, d'une façon pratique, efficace, et agréable aussi.

Nous instaurerons des chroniques nouvelles. Un effort particulier va se faire, avec le beau temps, dans les régions, d'où nous vient beaucoup de dévouement, en vue d'intensifier la participation.

Et puisque nous sommes sur le sujet du dévouement, c'est ici le lieu de faire mention de cette patience inlassable, de cet extraordinaire dévouement – et dans quelle sérénité! – de ce dévouement, disons-nous, des religieux qui, toute la semaine durant, assurent la technique, la composition des colonnes du journal. Un hommage particulier est dû – et nous le leur rendons ici – à ces personnes admirables.

Donc, on fait le journal. Quand arrive le lundi, l'activité s'intensifie. Il faut préparer la maquette, élaborer la mise en page. Au matin de mardi, c'est le tourbillon. Car il faudra imprimer durant la nuit. Mercredi, les douze mille exemplaires du journal seront adressés aux lecteurs. Jeudi, on recommencera...

*

Les réponses au sondage nous parviennent, nombreuses. Il est plaisant de mentionner qu'elles sont non seulement intéressantes, mais intelligentes.

Nous comptons sur l'appui de tous. Nous ne ménageons, ne ménagerons, aucun effort pour offrir aux lecteurs, avec le sourire, un journal bien fait, soigné, sérieux sans être moche. Nous voulons placer LA LIBERTE sous le signe de l'excellence – au service, toujours de la communauté...

Jean-Jacques Le François

La parole est aux lecteurs

COMMENTAIRES, SUGGESTIONS

N.D.L.R.
Nous apprécions les opinions dont nos lecteurs nous font part par écrit. Il y a, seulement, que l'espace dans un journal comme LA LIBERTE étant restreint, nous demandons à chacun d'être bref. On peut dire beaucoup dans 500 mots et nous apprécierions ainsi cette limite aux lettres qu'on nous adresse. La vieille maxime vaut toujours: "Ce que l'on conçoit bien s'énonce clairement et les mots pour le dire arrivent aisément..."

La Liberté mérite des louanges pour le sondage qu'elle a décidé d'effectuer auprès de ses lecteurs. En effet, ça fait plaisir de constater qu'au moins un des média francophones du Manitoba se préoccupe de l'opinion de son public.

CKSB Radio-Canada, à qui la suggestion d'un tel sondage avait été faite, semble flotter spirituellement au-dessus de telles préoccupations. A quoi bon sonder "la populace", n'est-ce pas? Sans doute CKSB se contente-t-il des opinions de "gens de qualité"! Chaque matin à 8h15, Germain Massicotte devient un sondeur-malgré-lui, chaque matin on lui téléphone pour réclamer des changements. Tout ça ne tombe pas dans l'oreille d'un sourd, bien sûr, mais de toute évidence dans l'oreille de quelqu'un qui n'a pas son mot à dire auprès de la direction. Ce n'est pas parce que je suis une vieille enquiquineuse, M. Desaulniers, que je "radote" encore tout ça aujourd'hui. C'est qu'en tant que Québécoise, la cause des minorités francophones dans l'Ouest me tient à coeur. Je veux dire la cause de la MAJORITE des francophones de l'Ouest, bien sûr.

Ici je ne résiste pas à la tentation de "vous en pousser une" digne de Gilles-Claude Thériault: Radio-Canada semble avoir adopté pour devise cette vieille MAXIME qui dit "Save the face and you save all".

L'attitude déplorable de certaines gens, dits "de qualité", aura tôt fait de détruire la francophonie dans l'Ouest. On ne s'alarme pas de la baisse constante de l'usage du Français dans les foyers, du moins on ne prend pas de mesures pour prévenir cette baisse, mais on s'arrache les cheveux quand on entend dire: "maintenance" pour "entretien", "fourni" pour "meublé".

On ne s'alarme pas de la baisse de l'auditoire à l'Assemblée annuelle de la SFM, on se félicite de "la qualité" de l'auditoire réduit de cette année. "La populace" peut bien s'angliciser si elle veut, nous autres on se charge de maintenir la qualité du Français au Manitoba. S'il le faut, on fera venir des gens de qualité de France ou du Québec! Sans rire!

Pour prouver ma bonne volonté, et démontrer que "la populace" n'est pas seulement composée de vieilles radoteuses qui se contentent de critiquer dans le vide, je me permets quelques suggestions très concrètes à la direction de CKSB:

Qu'on demande donc à Germain Massicotte, à Christian Leroy et à Louise Delisle d'animer chaque matin des émissions locales, jusqu'à 11 heures et demie. Des émissions avec exactement la même formule que "A L'Antenne", si on manque d'imagination. Mlle Delisle, MM. Massicotte et Leroy sont des animateurs au moins aussi intéressants que Pierre Paquette et Colette Devlin – Elle est si tant tellement bonne, cette Devlin, que cette semaine, pendant 4 jours d'affilée (18, 19, 20 et 21 mars), on s'est permis de nous refiler des émissions qui étaient déjà passées en janvier et février intégralement–et sans un mot d'avertissement. Est-ce là l'éthique professionnelle à Radio-Canada? Si je suggère ces trois animateurs, c'est que voilà au moins 3 personnes à CKSB qui sont capables de parler à du monde et qui ont l'air d'aimer ça. Si ces changements leur apportent un trop grand supplément de travail, il y a aussi un M. Hébert qui est disponible de temps en temps je pense. Ou alors qu'on engage un animateur supplémentaire. On ne me fera pas croire non plus qu'on n'a pas à CKSB un animateur assez intelligent pour passer des disques de 2 heures à 4 heures de l'après-midi.

Quant à M. Thériault, je crois pouvoir lui confirmer, à son grand dam, qu'il ne réussira pas à "hausser" les goûts des auditeurs à des "sommets de qualité" comme Maurice Chevalier et Dédé Gagnon! Ici on se contentera toujours de la Bolduc, d'Emmanuelle ou de Gilles Vigneault... J'ajouterais, pour le bénéfice personnel de M. Thériault, que le mépris des petites gens est l'apanage des petites âmes, et que la schyzophrénie, ça se soigne, même si on n'en guérit jamais vraiment.

Pour prouver que l'attitude de la "populace" n'est pas aussi chauvine et antiquébécoise qu'on veut bien le faire croire, je vous fais remarquer que plusieurs personnes ont pris la défense d'émissions telles que "Présent" et "Présent à l'Ecoute". A CKSB, on a décidé d'interrompre l'émission Présent à l'Ecoute à 12 heures et demie, chaque fois que le sujet serait "d'intérêt exclusivement québécois". Intention louable s'il en est! Donc, mercredi de cette semaine, alors que le sujet était "La place des Travailleurs dans la Société", on a coupé l'é-

suite à la page 3

LA LIBERTÉ

Journal hebdomadaire publié, le mercredi par Presse-Ouest, au service des 12,000 foyers du Manitoba français. Membre de la M.W.N.A. et des Hebdos du Canada.
DIRECTION : Claude Gagné.
RÉDACTION : Jean-Jacques Le François, rédacteur en chef; Jean Lesieur, Nicole Sicotte.
COMPOSITION : Soeur Juliette Garant, Soeur Thérèse Lemire, Frère Roméo Cloutier.
MAQUETTE : Léo Lagacé.
PUBLICITÉ : Gérald Dubé.
SECRÉTARIAT : Régina Leclerc, Mariel-le Dupont.

Toute correspondance doit être adressée à : LA LIBERTE, Case postale 96, Saint-Boniface, Manitoba, R2H 3B4. Numéro de téléphone : 247-4823.

L'abonnement annuel coûte $7.50 au Canada, $8.50 aux Etats-Unis, et $9.50 dans les autres pays.

LA LIBERTÉ est imprimée sur les presses de Kingdon Printing (1974) Ltd., 807, rue Erin, Winnipeg, Manitoba R3G 2W2. Enregistrée comme courrier de deuxième classe : no 0477.

La parole... (suite)

mission à 12 heures et demie! A croire qu'au Manitoba il n'existe vraiment que des "gens de qualité", et pas de travailleurs.

En terminant, j'aimerais parler de ce groupe qui demande un deuxième poste de radio française à Saint-Boniface. Ces personnes sont d'un candide et d'un optimisme qui tire des larmes, vraiment ces personnes sont dans leur droit et je leur souhaite bonne chance; mais je pense qu'elles devront attendre longtemps. Quand on pense que CKSB, le SEUL poste français au Manitoba, n'a pas le budget qu'il faut pour se payer un personnel suffisant pour l'information. . . Quand on pense qu'à CKSB on a un journaliste pour couvrir le Palais Législatif et qu'à CBW on en a deux... Quand on pense qu'on vit dans une ville où des Anglais s'indignent publiquement de recevoir une facture BILINGUE... Vous pouvez toujours demander un deuxième poste français, bonne chance!

Je félicite donc encore une fois la direction de La Liberté pour la considération qu'elle a de son public. Je ne peux que souhaiter que beaucoup de personnes répondent à votre appel et apportent des suggestions enrichissantes. J'inclus ma réponse à votre sondage.

Tous mes respects,

Jacqueline Chenard
Saint-Boniface

DU POSITIF

Monsieur,

En réponse à la lettre de M.-Jeanne Dupuis-Delaquis, je tiens à jeter la lumière sur quelques points.

Où, mais OU donc, dans ma lettre du 25 février à La Liberté, ai-je donné l'impression que je "rejetais" les Québécois, qui demeurent au Manitoba? J'ai beau relire ma lettre, je ne retrouve ces accusations à nulle part. Et Madame, je n'ai jamais "jeté la pierre aux Québécois qui viennent prendre la place des Franco-Manitobains à la T.V., à la radio, etc."; au contraire je les trouve intelligents et intéressants et je suis d'accord avec vous que si les postes sont souvent remplis par des non-Manitobains, c'est peut-être, comme vous le dites, que les candidats manitobains se font rares ou qu'ils ne font pas l'affaire, ou qu'ils ne sont tout simplement pas intéressés, malheureusement.

Vous dites aussi, Madame qu'à "Ligne Ouverte" à CKSB, "on entrecoupe les longs silences par de la musique"; serait-ce parce que les gens ont perdu l'habitude d'écouter CKSB et ne savent pas encore que ce programme existe? Il faudrait peut-être faire un peu de publicité...

Vous dites aussi, "Si le Québec n'est d'aucune aide aux minorités francophones", etc; c'est une exagération, et je suis la première à reconnaître le grand rôle qu'a joué le Québec dans l'épanouissement de la culture française dans l'Ouest. Vous-même, Madame, qui, je crois, êtes d'origine québécoise, avez contribué de nombreux articles au journal La Liberté dans le domaine de la médecine, de la psychologie, etc., des articles que je trouve fort intéressants et que je regrette sincèrement ne pas voir chaque semaine.

Vous me demandez si je suis l'interprète d'un "groupe"... je suis plutôt l'interprète d'au moins une cinquantaine de personnes avec qui j'ai eu l'occasion de discuter de la chose durant les derniers mois – ces gens n'appartiennent à aucun "groupe" en particulier – ils sont des hommes, des femmes, de tous âges, pratiquant différents métiers, mais qui ont un désir commun, celui d'avoir plus de programmes locaux sur les ondes de notre poste.

Et je ne voudrais pas non plus que vous me pensiez en guerre avec Messieurs Rémillard et Desaulniers. Je vous dirai même que j'ai déjà discuté longuement avec M. Desaulniers à ce sujet (nous étions d'accord sur bien des points) et que, quand je lui ai parlé de mon projet d'écrire une lettre à la S.F.M., il m'a bien encouragée, et il m'a fourni toutes les adresses dont j'avais besoin, en me disant "d'envoyer des copies à tout l'monde".

Et enfin, Madame, je suis d'accord avec vous que l'esprit de clocher PEUT nuire à notre épanouissement comme franco-manitobains et qu'il est mauvais de vouloir demeurer exclusivement dans notre petit milieu, MAIS il y a quand même une limite.

En gardant un minimum de programmes de l'Est, les meilleurs bien sûr, (car il ne s'agit pas de vouloir "TOUT rejeter ce qui est québécois"), et en introduisant plus de programmes locaux, et de bonne qualité, les manitobains pourront s'identifier à une culture bien à eux et réaliseront enfin que notre province a, elle aussi, son potentiel de richesses culturelles.

* * *

Donc, pour être plus constructive, je propose qu'au lieu d'interviewer une étudiante de l'Université de Québec sur le sujet de l'alimentation (comme on l'a fait la semaine dernière à 5h30 p.m.) qu'on interviewe plutôt une diététicienne franco-manitobaine – il y en a, croyez-le ou non.

Qu'on envoie nos recherchistes à Thompson, par exemple, pour nous rapporter des causeries avec des mineurs de cette ville, des travailleurs en construction, des médecins, des maîtresses de maisons, des jeunes, des artistes, des vieillards..

Qu'on les envoie dans les quatre coins de la province, partout où il y a des gens prêts à nous parler de leurs goûts, leur métier, leurs découvertes, leurs expériences, leurs passe-temps, leurs problèmes, et prêts à nous faire entendre leurs chansons.

Il y a toute une province à découvrir – à nous de nous y mettre.

Sincèrement,

Mme Germaine Marion
Saint-Boniface

MESSAGE AUX FEMMES

Monsieur,

J'ai assisté au procès de la libération de la femme dans la télévision, le 19 février. Ce procès m'a bien bouleversée, car je vois qu'il y a des femmes qui sont rendues qu'elles sont pires que les jeunes pour ne pas comprendre leur devoir surtout dans la vie de mariage.

J'aurais aimé que ces témoignages eussent été dans une cour, que j'aurais pu assister, non pas dans la télévision, car on ne peut pas défendre ces pauvres hommes.

"Ces pauvres femmes", comme elles disent, sont renfermées dans leur maison entre quatre murs (je n'ai jamais vu une maison qui n'avait pas de porte pour sortir...). Elles sont bien chanceuses d'en avoir, des murs, et je n'ai jamais vu comme les femmes sont gâtées. Elles ont tout et tout se fait à la machine de nos jours. Il faudrait qu'elles soient comme les premières femmes qui sont arrivées dans notre pays pour comprendre leur devoir de femmes chrétiennes. Ces dernières ne pensaient pas seulement à se carrer; elles n'avaient pas de télévision, de radio, de frigidaire; pas de salle de bain ni de poêle électrique, ni machine à laver électrique. Il fallait avoir le bois dans la maison, les cendres que cela faisait, le plancher à frotter avec une brosse. Mais c'était des femmes de coeur qui aidaient leur mari plutôt que de se plaindre. Si ces femmes "libérées" ne veulent pas rester à la maison, si elles veulent rester libres, qu'elles ne se marient donc pas! Elles devraient être assez intelligentes pour savoir qu'en se mariant, elles auront des devoirs à remplir, si non, au moins, qu'elles ne blâment pas les hommes!

Si elles n'étaient pas assez fines pour le savoir avant, je suis certaine que, quand même elles auraient été averties qu'il faudrait rester à la maison, elles se seraient mariées pareil! Comme c'est là, il faudrait que le gouvernement paie les femmes pour avoir soin de leurs propres enfants, pour leur donner la chance de travailler en dehors et avoir un salaire égal aux hommes et se payer une gardienne. Est-ce bien calculé d'avoir des garderies d'enfants pour vous donner la chance d'aller vous amuser?

(...) Depuis que les femmes se sont mis dans la tête qu'il leur fallait la liberté, je crois qu'elles sont devenues folles! C'est ma riposte au procès de la libération des femmes à la télévision, le 19 janvier 1975.

E.L.
Somerset, Manitoba

PERDONS-NOUS DU TERRAIN ?

Monsieur,

Sauvegarder une langue dans un pays comme le nôtre, c'est plus exigeant que de simplement en exprimer le désir.

Un emploi temporaire avec les Educateurs franco-manitobains me permettait récemment de faire une tournée dans les écoles du Manitoba. Il m'a fallu comprendre, à partir des nombreux contacts avec nos professeurs francophones, que la situation de l'enseignement en français mériterait de "ré-intéresser" la population en général. Depuis l'avènement de la Loi 113, on a semblé conclure que nos écoles possédaient les outils nécessaires pour opérer le miracle de l'Education française. Assis dans nos fauteuils nous attendons que se déroule devant nos yeux le spectacle de la francisation de notre pays.

Nos professeurs ont cependant des inquiétudes en ce qui concerne la durée de notre patience. Soyez assurés que le rideau n'est pas près de se lever. L'Education française c'est plus qu'indiquer que ce serait une bonne chose. Ce que les professeurs déplorent c'est qu'on veuille entretenir une flamme dont la mesure d'intensité reste d'une faiblesse telle qu'elle ne nous oblige pas à penser, à agir ou à s'affirmer.

Remarquez que la motivation de l'élève nécessite l'action et la conviction des parents.

Remarquez que le besoin d'un environnement favorable à l'Education française sera comblé dans la mesure où le public consentira à y collaborer.

Remarquez que les professeurs s'affirmeront auprès des organismes gouvernementaux et administratifs dans la mesure où ils se sentiront appuyés par le public.

A. Laurencelle
La Broquerie

Billet

Judas - judas

À ce temps-ci de l'année, des événements extraordinaires qui se sont passés il y a presque deux mille ans nous reviennent à l'esprit.

L'histoire du christianisme nous parle d'un individu, devenu disciple du Maître. Il s'appelait Judas Iscariote, nous a-t-on dit, né à Iscarioth, à l'est de Samarie.

Bien que, au sein du groupe, ce fusse Mathieu qui tînt les cordons de la bourse, il semble que Judas ait eu un penchant pour les gros sous. On sait le reste.

Voulut-il vraiment, comme on a dit, "vendre" son Maître? On peut en douter. Il y a une chose, de toute façon: Judas Iscariote avait une conscience – ce qui est plus que ce que l'on peut dire de beaucoup de gens, de nos jours. Pris de panique, Judas s'en fut se pendre!

Il avait, comme les autres disciples, suivi le Maître, il avait été témoin de nombreux miracles. Le Maître n'avait-Il pas marché sur les eaux, ressuscité des morts, changé l'eau en vin? N'avait-Il pas, d'ailleurs, un moment donné, glissé entre les mains de ceux qui voulaient Le saisir?

Il est plausible, compte tenu d'un certain côté de la nature humaine, de son côté cupide – qui ne semble pas s'être beaucoup amélioré après deux mille ans de christianisme – il est plausible, dis-je, que Judas, ayant vu le Maître faire tant de miracles, ait eu l'idée de rouler, de "faire marcher", comme on dit aujourd'hui – et comme on fait encore – ceux qui voulaient la perte de Jésus. Pour trente deniers, se serait-il dit, je vais offrir de Le leur livrer. Il va s'en tirer, tout puissant qu'Il est; Il va leur glisser entre les doigts. . . Et ce sera tant pis pour eux! . . .

Pris de panique lorsqu'il vit Jésus se laisser garotter, Judas s'en fut se pendre. Il avait une conscience. Eut-il demandé pardon, le Maître l'eut pardonné.

Le terme "judas", nom commun au dictionnaire, est passé dans la langue. Au dictionnaire des synonymes, on lit : fourbe, trompeur, faux, hypocrite, traître, perfide...

Jean de Lotainville

SCOUTISME - MEUTE PROVENCHER



Scoutisme: trois générations. — Marc Dubé a prononcé sa promesse de louveteau, devenant ainsi le représentant de la troisième génération de la famille Dubé à oeuvrer dans le scoutisme. Ce n'est que la deuxième fois que trois générations participent au scoutisme dans le district de Rivière Rouge. Jean, le frère de Marc, l'a précédé l'an dernier.



Chez les louveteaux. — 1ère rangée: Richard Boulet, Marc Dubé, Paul Gatin, Gilles Lorteau. 2e rangée: Richard Loiselle, Bertrand Jamault, Guy Le Madec.

MEUTE PROVENCHER

Dimanche le 23 mars 1975 grand événement; 7 louveteaux faisaient leur promesse.

Le tout se déroula au sous-sol de la cathédrale. Pour la circonstance 75 personnes, parents et amis, s'y étaient rassemblés. Parmi ces nombreuses personnes on remarquait la présence de Mme Alfreda Beaudin, commissaire du district de la Rivière Rouge (branche louvetisme). La présence des chefs, guides, scouts, Jeannettes a été beaucoup appréciée. Nous étions heureux d'avoir aussi parmi nous M. Herménégilde Dubé, ancien commissaire Scout.

Les louveteaux qui avaient déjà fait leur promesse, avaient préparé 5 saynètes pour illustrer l'histoire de la Jungle. Tandis que les nouveaux donnèrent à leur tour un spectacle-surprise de marionnettes bien amusant durant la fleur rouge (feu de camp). La soirée se terminait par un goûter et la remise des badges.

Ont fait leur promesse: Paul Gatin, Marc Dubé, Gilles Lorteau, Richard Boulet, Richard Loiselle, Guy Le Madec et Bertrand Jamault.

1) ONT REÇU DES COUPS DE DENTS:

a) Meilleure attitude: Michelle Loiselle, Paul Gatin, Richard Boulet, Paul Lagarde, Guy Le Madec, Gérald Gauvin, Luc Fontaine, Michel Malo, Bernard Marcoux, Pierre Turenne, Jean Forest, Robert Thuot et Jacques Prairie.

b) Meilleure inspection: Richard Loiselle, Michel Loiselle, Paul Gatin, Jacques Prairie et Marc Dubé.

c) Meilleure participation: Jean Rocan et Daniel Robert.

d) Bel effort: Bertrand Jamault, Noël Lagarde et Gérald Pineault.

2) ONT REÇU GIBIER:

a) Expression: Richard Boulet, Gérald Gauvin, Michel Loiselle et Pierre Turenne.

b) Technique: Jean Dubé.

c) Nature: Bernard Marcoux.

Grands mercis! à tous ceux qui se sont montrés intéressés, etc.





de ci, de ça...

La langue du sport. — Les expressions qu'utilisent les commentateurs (on se gave même d'"analystes", maintenant!) de joutes, sont incroyables: On "écrase", on "donne le coup de grâce", on "humilie", on fait "s'incliner devant. . .", et quoi encore. Vraiment!

*

Simplicité et clarté. — Vous aimez la clarté, la simplicité? Essayez ceci: "Nouveau système multi-média intégral de formation en secourisme orienté vers la sécurité"! C'est le titre d'un dépliant qui circule en ce moment.

*

Information. — On avait Information Canada. On aura maintenant Information Winnipeg. La création de l'organisme a en effet été approuvée mercredi dernier par le conseil de ville de Winnipeg.

*

Remboursements d'impôts. — Important: La loi de l'Impôt sur le Revenu défend aux contribuables de céder leur droit à un remboursement d'impôt à qui que ce soit. Ce, en vertu de l'article 33 de la loi qui stipule que "toute somme due par la Couronne à l'égard de la loi fiscale est incessible et insaisissable". Surveillez donc ces offres d'achat à rabais de remboursements d'impôts. . .

*

Budget provincial. — Pour la première fois dans l'histoire du Manitoba, le budget de la Province atteint cette année le total d'un milliard. Cela veut dire que le gouvernement — à moins de déficit — devra percevoir — pour pouvoir dépenser — au cours de l'année fiscale, $1,000 par habitant — homme, femme et enfant.

*

Nos origines. — A l'origine de l'ethnie canadienne-française, en Amérique, il n'y eut que quelque 10,-000 personnes. Ces Français vinrent au Canada d'alors — le Québec d'aujourd'hui, avant 1740. Bien peu vinrent après cette date et les mariages inter-ethnies ne furent pas nombreux. Il n'est pas surprenant que nous soyons "tous parents, tous pareils. . ."

*

Commencement de la sagesse. — Selon le président d'une fabrique de voitures américaines, le moteur à huit cylindres aura vécu d'ici cinq ans. Les gens se porteront vers les voitures à quatre cylindres.

*

L'avenir des Canadiens français. — Extrait d'une étude du Père Richard Arès, dont les résultats paraissent sous le titre de LES POSITIONS — ETHNIQUES, LINGUISTIQUES ET RELIGIEUSES — DES CANADIENS FRANÇAIS A LA SUITE DU RECENSEMENT DE 1971, aux Editions Bellarmin: Dans les provinces de l'Ouest canadien, la situation du français n'est pas rose, elle est même pitoyable, ne cessant de se détériorer de dix ans en dix ans. En tant que langue d'usage, il ne peut revendiquer que 3.9 p.c. des habitants du Manitoba, que 1.7 p.c. de ceux de la Saskatchewan, que 1.4 p. c. de ceux de l'Alberta et que 0.5 p.c. de ceux de la Colombie-Britannique. Dans l'ensemble de ces quatre provinces, toujours en tant que langue d'usage, il n'attire et ne retient à lui que 1.6 p.c. du nombre total des habitants. Ces quatre provinces comptent 333,930 Canadiens d'origine française, mais seulement 89,735 parlent français au foyer, soit 26.8 p. c. La lutte pour la survivance y devient de plus en plus une affaire d'héroïsme, une entreprise au-dessus des forces du commun des mortels.

*



LE COLLÈGE COMMUNAUTAIRE TACHÉ

par A. R. Kear

Les besoins, les désirs (et le vouloir vivre) des francophones du Manitoba pour une éducation efficace en français ont été renforcés encore récemment quand la Division Scolaire de Saint-Boniface a augmenté le montant d'argent consacré à l'éducation française à l'Ecole Provencher. Voici des indicateurs de plus en plus clairs de l'épanouissement du système d'éducation française pour les francophones.

Un quotidien de Winnipeg indique que la Division Scolaire de Saint-Boniface discutera bientôt le rôle futur de l'édifice de l'école Taché. Mais, quel rôle?

Maintenant la population francophone manque son propre collège communautaire comme le "Red River Community College" dans le nord-ouest de la métropole. En plus, le "Red River Community College" est unilingue anglophone avec une ambiance de la même culture. Aussi, le "Red River Community College" est de l'autre côté des rivières Rouge et Assiniboine.

Un rôle utile et efficace pour l'édifice de l'école Taché pourrait être de se convertir en un collège communautaire francophone. Puis, le Collège Communautaire Taché deviendrait une institution éducationnelle pour tout l'Ouest du Canada, comme l'Institut Pédagogique qui a reçu en partie les octrois du gouvernement d'Ottawa, peut-être des autres provinces de l'Ouest et certainement de la Province du Manitoba.

Le Collège Communautaire Taché avec les fonds fédéraux, provinciaux, et peut-être interprovinciaux grâce à toutes les provinces de l'Ouest, peut jouer un rôle très important pour les francophones dans une économie de plus en plus industrialisée et urbanisée dans l'Ouest et surtout dans le Manitoba. Quels groupes bénéficieraient par l'établissement du Collège Communautaire Taché? Parmi d'autres, les ouvriers, les hommes d'affaires, les usines, les magasins et toutes les institutions francophones ou partiellement francophones pourront utiliser les bénéfices et les services offerts par les gradués du Collège Communautaire Taché.

Certains gradués du Collège secondaire de Saint-Boniface, comme des autres écoles secondaires, pourraient avoir une autre avenue dans le monde de l'éducation. Dans l'avenir plusieurs gradués du Collège Communautaire Taché pourraient transférer au Collège Universitaire de St-Boniface comme c'est la règle de jeu maintenant entre les autres collèges communautaires manitobains et les autres universités manitobaines.

Cet article ne résout pas tous les problèmes dans l'opération du Collège Communautaire Taché, mais les grandes lignes sont surtout possibles et réalisables. Si les franco-manitobains désirent utiliser le Collège Communautaire Taché ils passeraient à l'action par presque les mêmes méthodes qu'ils ont utilisées pour se rendre à l'inauguration de l'Institut Pédagogique.

Si les franco-manitobains veulent que leur propre Collège Communautaire Taché devienne une réalité, il y a beaucoup de choses à faire. J'ai confiance dans l'efficacité et les talents des franco-manitobains à créer leur propre Collège Communautaire Taché. Et les franco-manitobains ont beaucoup de confiance eux-mêmes.

Et, pourquoi pas pour organiser le Collège Communautaire Taché? Pourquoi pas? Si non. . .

(Monsieur A. R. Kear est politicologue à l'Université du Manitoba)



SONDAGE

N.D.L.R. – La Direction de LA LIBERTÉ apprécierait la collaboration de tous à ce sondage. Les résultats, une fois analysés, nous aideront à ajuster notre tir et faire en sorte que le journal reflète le plus fidèlement possible la communauté franco-manitobaine et puisse la servir efficacement.

Complétez ce coupon et adressez-le à :

LA LIBERTÉ
C.P. 96
Saint-Boniface R2H 3B4

LISEZ-VOUS LA LIBERTÉ? régulièrement ▢

occasionnellement ▢

QU'Y LISEZ-VOUS? Editorial ▢ Collaboration spéciale ▢

Nouvelles régionales ▢ Activités communautaires ▢

Entre-Nous ▢ Informations agricoles ▢

Spectacles ▢ Tribune libre ▢

Bicolo ▢ Horaire Télé ▢

Autres sujets (indiquez) : ____________________

____

____

QU'AIMERIEZ-VOUS TROUVER DANS LA LIBERTÉ? ____________________

____

____

COMMENTAIRES : ____________________

____

____

L'AFFAIRE DU COLLÈGE - SUITE

L'administration sympathise avec les étudiants qui ne peuvent pas comprendre cette décision, surtout que leur évaluation de ces deux professeurs était positive. Soulignons cependant que l'évaluation des étudiants n'est qu'un facteur dans un plus grand ensemble.

L'administration se doit d'analyser toute la situation face aux objectifs globaux que poursuit le Collège de St-Boniface. Entre autres, les objectifs du Collège à l'heure actuelle sont les suivants :

1) donner aux élèves une gamme de cours universitaires aussi vastes que possible, d'où la création de l'Institut Pédagogique;

2) mettre sur pied un Centre de recherches interdisciplinaire qui répondra, dans l'immédiat, aux besoins de la communauté franco-manitobaine mais qui, à long terme, offrira aux professeurs et aux étudiants universitaires l'occasion de participer à la recherche et d'assurer une renommée au Collège.

3) Tenant compte du contexte minoritaire dans lequel nous vivons, le Collège doit offrir d'autres cours qui répondent aux besoins réels de la communauté francophone. A cette fin, le Collège planifie la mise sur pied de cours de langues et de sciences de secrétariat et ce, dès septembre 1975.

L'administration n'a d'autre intérêt que de donner aux franco-manitobains une institution qui répondra vraiment à leurs aspirations.

Vous comprendrez qu'il n'y a pas dans cette situation matière à justifier l'ampleur qu'on a voulu lui donner. Je demande aux élèves de ne pas compromettre leur année scolaire en s'abstenant de leurs cours. Je fais appel aux nouvellistes leur demandant de résister à la tentation du reportage facile et du sensationalisme. Dans un milieu minoritaire comme le nôtre, nous ne pouvons pas nous payer ce luxe car tous les Franco-Manitobains y perdraient.

Le Premier Ministre du Manitoba, l'honorable Edward Schreyer, vient de nommer monsieur Maurice Gauthier à la vice-présidence de la Société d'Habitation et de Renouveau urbain du Manitoba. Monsieur Gauthier, qui est sous-ministre au ministère du Développement coopératif, et aussi président de Presse-Ouest Limitée, était déjà membre du conseil d'administration de cette société de la Couronne.



Pour le soir. . . Elégante chemise en jersey de polyester "Fortrel" (marque déposée). Une création de John Warden.

Voici le nouvel exécutif de la S.F.M.



PRÉSIDENT : Dr Gérard Archambault



1er VICE-PRÉSIDENT : Jean-Marie Taillefer



2e VICE-PRÉSIDENT : Norman Collet



SEC.-TRÉSORIER : **Richard Dorge**



CONSEILLÈRE : Denise Fournier



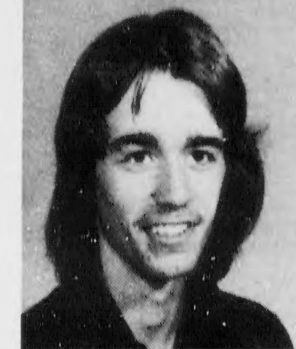
CONSEILLÈRE : Rachel Roy



CONSEILLER : Camille Légaré, C.S.V.



CONSEILLER : **Gérald Dubé**



CONSEILLER-JEUNESSE: Richard Simoens

Boîte à chansons au Précieux-Sang

Dimanche 6 avril, à 20h au Centre Communautaire du Précieux-Sang, (CCPS), 202, rue Kenny.
Invité spécial – "Le Mat" (Collège Mathieu de Gravelbourg).
Entrée – 75c – Billets en vente de : Monique - 247-6246

Vingt-cinq jeunes personnes du Parc Windsor ont reçu un certificat samedi dernier après avoir suivi un cours de gardiens et gardiennes d'enfants. Ce cours comprenant cinq sessions donnait aux jeunes une formation qui les préparait à devenir des gardiens et gardiennes bien entraînés et responsables.

Félicitations à ces jeunes.

ON DEMANDE

La prématernelle de St-Vital "Les Tournesols" demande une animatrice à temps partiel pour septembre 1975.

Veuillez envoyer votre curriculum vitae jusqu'au 15 avril à :
Les Tournesols
a/s 4, Monterey
Winnipeg, Man.
R2J 1X1

AVIS AUX INTÉRESSÉS

Il est temps d'inscrire vos petits de 3 et 4 ans à la prématernelle de St-Vital pour septembre 1975.

Pour plus de renseignements, appelez

253-9007 253-8737 253-9850

PROGRAMMES D'ENTRAÎNEMENT POUR JEUNES

La Banque de Montréal offre une deuxième session d'entraînement pour les jeunes de 18 à 23 ans. Ce programme s'adresse aux jeunes qui ont quitté l'école et qui n'ont pas assez d'éducation pour prétendre à des qualifications en ce qui concerne un travail de bureau.

Voici une bonne occasion pour de jeunes Franco-Manitobains de recevoir un apprentissage gratuit qui pourrait ensuite les mener à un travail enrichissant.

Pour plus de renseignements, appelez Raymond au 233-4915.

"LE BILINGUISME..."

On sait que le gouvernement du Manitoba vient d'accorder une subvention de $133,546 au Collège universitaire de Saint-Boniface en vue d'une recherche, qui durera quatre ans, en collaboration avec le ministère de l'Education, sur l'enseignement du français dans la Province. De son côté, le Secrétaire d'Etat, l'honorable J. Hugh Faulkner, s'adressait, le 1er mars, à l'Institut d'Etudes pédagogiques de l'Ontario, à Toronto, à l'occasion de la quatrième conférence internationale de l'Association des Professeurs de Langues modernes et à l'Association des Enseignants de Langues étrangères de l'Etat de New York, sur le problème des langues officielles au Canada. Nous présentons ici des extraits de l'allocution du Secrétaire d'Etat.

Prenant la parole devant l'Association des enseignants de l'Alberta, un Canadien éminent déclarait en 1972: "Lorsque l'acquisition d'une langue seconde sera considérée uniquement comme une compétence et non comme un outil politique, notre pays sera dans la bonne voie."

Je suis sûr qu'aux yeux d'un grand nombre de Canadiens, des progrès importants dans le domaine des langues ne seront accomplis que lorsque toute la question sera dénuée du sentimentalisme dont elle est actuellement empreinte. Mais, pour le moment, la langue est une question qui soulève les passions.

Les priorités accordées à des questions comme les langues sont souvent déterminées par les événements politiques, et la politique joue toujours un rôle prédominant dans leur évolution. Au Canada, les langues ont toujours été une question politique.

En 1867, en vertu de l'Acte de l'Amérique du Nord britannique, l'éducation devenait la responsabilité exclusive des provinces. Les pressions visant à faire de l'anglais la principale langue d'enseignement dans les écoles ontariennes ne se sont fait sentir qu'après la Confédération. Elles furent suivies d'une série de règlements du gouvernement qui vinrent restreindre peu à peu l'enseignement en français. Enfin, en 1912, l'abominable "Règlement no 17" (Instructions 17) fut conçu. Fondé sur le rapport d'un Comité chargé d'enquêter sur les écoles primaires bilingues, tant publiques que séparées, le Règlement no 17 interdisait en fait, l'utilisation du français comme langue d'enseignement (sauf au premier cycle où le français pouvait être utilisé). Sur le plan pratique, cela signifiait que l'anglais était devenu l'unique langue d'enseignement dans la province d'Ontario.

La réaction des Franco-ontariens ne se fit pas attendre. Ils considéraient l'action du gouvernement comme une menace directe à leur survie culturelle et linguistique. Les modifications apportées aux règlements en 1913 firent très peu pour enrayer la vague de protestations. Mais le Règlement no 17 demeura en vigueur (du moins techniquement), jusqu'en 1944.

La fureur que soulevèrent les mesures prises par le gouvernement au sujet du rapport du Comité Merchant ont mis en lumière le fait que la question linguistique n'avait pas été oubliée. Au contraire, les pressions politiques qui avaient engendré la création du comité et ses règlements ultérieurs étaient maintenant contrebalancées par les pressions de la collectivité franco-ontarienne. Un deuxième comité fut créé en 1925, et chargé d'étudier la situation des écoles françaises et anglaises. Dans son rapport, le Comité Merchant-Scott-Côté recommanda que les enfants francophones soient instruits dans leur propre langue, mais qu'à la fin de la quatrième année ils soient capable de parler anglais.

Comme nous l'avons vu, la première partie du siècle fut une période sombre et difficile pour les Franco-ontariens désireux de conserver leurs droits linguistiques et culturels. Ce n'est qu'au début des années 50 que l'attitude à l'égard du français comme langue d'enseignement a commencé à changer.

C'est à peu près à ce moment-là qu'a été entreprise la première d'une longue série d'études sur la question du bilinguisme en éducation.

Bien entendu, ces événements ne se produisaient pas seulement en Ontario. Au contraire, à l'échelle nationale, la question linguistique devenait de plus en plus un sujet de préoccupation. Au début de 1962, André Laurendeau déclarait dans un journal montréalais que Paris, comme l'histoire nous le rappelle, valait bien une messe et que, par conséquent, le Canada valait peut-être une commission royale d'enquête.

En juillet 1963, MM. Laurendeau et Davidson Dunton furent nommés présidents conjoints de la Commission royale d'enquête sur le bilinguisme et le biculturalisme.

Les recommandations de la Commission royale d'enquête sur le bilinguisme et le biculturalisme, à propos de l'enseignement de la langue seconde, sont claires, nettes et précises. En effet, dans le livre II de son rapport, intitulé l'Education, la Commission recommande:

– "que l'étude de l'autre langue officielle soit obligatoire pour tous les élèves des écoles du Canada;

– que l'enseignement de la langue seconde soit organisé suivant une progression régulière;

– que l'enseignement de l'autre langue officielle se prolonge, dans toutes les sections, jusqu'à la fin du cours secondaire."

La Commission signale également que l'introduction de l'enseignement du français en première année dans les écoles anglophones, et de l'anglais en troisième année dans les écoles francophones, ets un "objectif souhaitable".

La Commission B.B. a, pour la première fois peut-être, attiré l'attention de la nation sur le rôle vital que joue le système d'enseignement dans l'instauration d'un bilinguisme de fait au Canada.

Cette question relève à la fois du domaine politique et pédagogique. L'enseignement de la langue seconde est une nécessité tant politique que culturelle. La proclamation par le Parlement du Canada de la Loi sur les langues officielles, loi approuvée par tous les partis politiques représentés à la Chambre des communes, suppose un engagement de la part de tous les paliers administratifs, et même du secteur privé. Mais ce sont nos écoles qui sont le plus grandement touchées, car ce n'est que par le biais de programmes scolaires que cet engagement pourra un jour être totalement concrétisé.

L'avancement du bilinguisme en éducation équivaut dans le contexte politique, culturel et social de notre pays, à la poursuite de l'unité canadienne.

Si l'on passe en revue le débat national sur le bilinguisme, ces dernières années, on ne peut manquer de voir distinctement dans quelle direction le Canada évolue quant à la question des droits linguistiques. Les travaux de la Commission royale sur le bilinguisme et le biculturalisme, les nombreuses études entreprises par les gouvernements provinciaux, les prises de positions à la Conférence sur la Confédération de demain ou aux Conférences constitutionnelles fédérales-provinciales, tout ceci a conduit à des changements d'attitudes et de situations.

Nous pouvons dire que, désormais, les Canadiens acceptent la dualité linguistique, la personnalité unique, qui caractérise leur pays.

À suivre

LA VERITE

Le Seigneur ne tarde pas dans l'accomplissement de la promesse, comme quelques-uns le croient; mais il use de patience envers vous, ne voulant pas qu'aucun périsse, mais voulant que tous arrivent à la repentance.
(Seconde Epître de Pierre, ch. 3, v. 9).



"ENTRE NOUS"...

LA FEMME DU MOIS

Le printemps semblait vraiment être là lorsque Maria Arbez, née Chaput, nous accueillit à l'entrée de sa maison. Il n'aurait pas été nécessaire de savoir que Maria avait suivi un cours en décoration intérieure (ensemblier) pour constater son goût inné. Nous étions entourées de ces douces couleurs chaudes variant du bronze-doré, du beige tendre au brun "café-au-lait" et deux fauteuils aux nuances étonnantes noir et or nous fascinaient. Dans un coin — fauteuil et pouf verts, fleurs hautes et originales, des livres, un tourne-disque — "mon coin" nous avoua plus tard Maria lorsque nous prenions sa photo.

Oui, un foyer chaud, accueillant, mais que dire de Maria, cette petite femme si humaine, vive, spontanée coiffure simple "à la Mireille Mathieu", grands yeux pers et un sourire qui retient l'attention.

Maria avait pris congé du magasin-épiceries, commerce que son mari Robert tient depuis nombre d'années, et où elle commença à y travailler elle-même dès l'âge de 17 ans, alors qu'elle terminait ses études.

En 1962, elle épousa Robert, veuf et père de huit enfants, âgés de 3 à 14 ans — 5 filles et 3 garçons.

"Ma sage maman" nous dit-elle "était un peu songeuse et même soucieuse lorsqu'elle essaya de me faire comprendre la tâche qui m'attendait. Mais j'avais 20 ans, j'étais amoureuse, et voyait la vie tout en rose."

Je m'aperçus vite, après la naissance de notre première Madeleine en 1964, qu'il fallait résoudre quelques problèmes d'adaptation: une adaptation non pas à une personne mais à dix; à une compréhension de nos différents caractères, différentes humeurs, différentes personnalités, tout en songeant aux autres enfants à venir.

Heureusement, je compris très vite qu'une maman ne peut jamais être vraiment remplacée par une autre dans le coeur d'un enfant, et plus encore dans le coeur des petites filles car l'amour vient étape par étape. On ne peut automatiquement aimer quelqu'un qu'on ne connaît pas. Il faut d'abord gagner la confiance de l'enfant, puis son estime, et enfin son amitié. "Quelle expérience enrichissante", avoua Maria, "car j'ai beaucoup donné j'ai aussi beaucoup reçu."

Une grande épreuve frappa la famille. L'aînée Noëlline, mariée, atteinte du cancer à l'âge de 25 ans, revint à la maison et là, nous dit Maria, nous étions tous unis "par l'amour" pour aider notre grande malade. Les heurts, les conflits de personnalités baissent pavillon dans de telles circonstances. Que Dieu a d'étranges moyens quelquefois pour nous ouvrir les yeux et le coeur et resserrer les liens d'affection. La douleur assagit et élève, nous rend moins égoïstes et beaucoup plus conscients des malheurs d'autrui.



"Et c'est aussi à ce même temps que j'ai réalisé", raconte Maria très humblement, "que la tâche d'une maman ne se bornait pas simplement à nourrir, nettoyer, laver, coudre, et quoi encore, mais aussi à comprendre — comprendre qu'il fallait trouver moyen de me prouver "moi-même" en aidant mon mari et nos enfants, notre famille qui comprenait maintenant 11 enfants."

"J'ai demandé conseil à des personnes, des amis qui, vivant en dehors du contexte de ma vie privée et de ma vie communautaire ici à Sainte-Anne, pouvaient étudier mes problèmes et m'aider à m'orienter. Et comme je me trouve chanceuse encore aujourd'hui d'avoir trouvé de tels amis. Amitié implique confiance — on a le droit et on se doit de choisir ses amis."

J'ai donc résolu de retourner aux études avec l'espoir d'obtenir mon bachot. J'ai suivi des cours en psychologie, philosophie, sociologie et perfectionnement en français et, admit-elle tout bas, "même Robert a été encouragé à faire de même." En plus, j'ai commencé en 1973 un cours par correspondance en graphoanalyse avec la Société canadienne de graphoanalyse en vue d'obtenir une maîtrise. Mon ambition alors serait de devenir orienteur, surtout parmi les adolescents, car j'ai eu l'expérience ici même avec nos enfants et cela m'a procuré une certaine stabilité qui me serait très utile.

"As-tu analysé ton écriture"? "Non", nous répondit-elle. "Je ne suis pas encore assez objective. Je vois et je sais, et je désire avoir une meilleure compréhension de moi-même, de ma famille et du milieu. On me dit très indépendante. Peut-être, ajoute-t-elle pensive, mais je m'adapte assez facilement à n'importe quelle situation, je ne suis ni frustrée, ni retenue, j'aime à être moi-même, j'aime être femme et j'aime les hommes. J'aime aimer et j'aime et c'est pourquoi au tout début je sentais ce manque de chaleur humaine, je ressentais cette atmosphère de tension."

"Mais", continue Maria tout émue, "comme Noëlline dans sa vie et dans sa mort, consciente au problème existant, nous a tous aidés — elle fut et est encore un lien entre tous les membres de ma, non, de notre grande famille."

Et cette toute jeune grand-maman, dans la trentaine, trouve le temps de travailler au magasin avec son époux, d'être secrétaire du comité exécutif du Centre culturel franco-manitobain à Saint-Boniface, d'être trésorière et de s'occuper de la publicité du petit journal "Le Courrier" de Sainte-Anne et d'être aussi membre (passif) de La Ligue des Femmes Catholiques. En plus, comme Robert est membre du Club des hommes d'affaires, membre-directeur du foyer Youville, membre-directeur et secrétaire du comité exécutif du "Eastern Development of Manitoba", elle se doit, dit-elle, d'accompagner son mari lorsque nécessaire.

Une vie riche, pleine, satisfaisante et combien heureuse, car cela on le lit dans ses yeux, son sourire, son visage, dans son détachement des choses mesquines, dans son exubérance qui est TOUTE cette petite personne, cette maman, cette épouse qui nous avait dit spontanément: "une personne sincère et qui veut bien faire réussit toujours à solutionner ses problèmes, surtout parce qu'elle le veut."

Maria me rappelait ce que j'avais lu quelque part: "la joie est à ceux qui donnent, et plus encore à ceux qui se donnent — et quel est le plus doux souvenir?... les joies qu'on a données."

S.N. — D.M.P.

* * * * *

Roger (5 ans): "Je crois que j'ai fini de dessiner, mon stylo n'a plus de sang dans sa veine."

Les responsables de la page "ENTRE NOUS" désirent remercier la Librairie Landry pour le don d'un livre pour la FEMME DU MOIS.

"Entre Nous"...

Le médecin des pauvres

(Les aromates – suite)

Les aromates sont des bactéricides très puissants.

Autrefois, au temps des grandes épidémies, les gens n'avaient d'autre protection que celles venant des connaissances héritées de leurs ancêtres. Et aujourd'hui encore, nous devons admettre que l'emploi bien fait de ces plantes est un remède peu coûteux et bienfaisant.

Si vous employez les plantes à l'état pur (je précise: celles qui n'ont pas poussé avec des fertilisants chimiques), il n'y aura aucune complication après la disparition de la maladie. La réaction nocive n'existe pas, comme après l'usage de certains médicaments, dont il faut soigner les causes néfastes. Et si ces plantes étaient bonnes autrefois, elles le sont encore autant aujourd'hui.

Dans les cas d'épidémies de grippe, par exemple, on remarque que certaines personnes l'attrappent et d'autres pas – pourquoi? L'alimentation est sans doute un facteur important, les activités extérieures également. Le conditionnement moral l'est aussi. Mais si malgré une alimentation saine, des exercices réguliers, vous attrapez tout de même la grippe ou le rhume, il est bon de savoir comment se soigner avant de se gorger de pilules.



, Aujourd'hui, je veux parler des vertus du thym que tout le monde connaît. Du thym, on tire le thynol qui est une essence camphrée et qui entre dans beaucoup de préparations pharmaceutiques.

Le thym est l'herbe de la bonne humeur. En manger beaucoup nous relève le moral, mais en plus, c'est le protecteur des voies respiratoires. L'ail a le même pouvoir, mais vous est-il arrivé de vous trouver en présence de gens qui sentaient l'ail? C'est assez désagréable, surtout si vous n'en mangez pas vous-même. Le thym a une odeur plus agréable...

Mettez donc du thym dans votre cuisine: soupe, sauces, etc. Faites-vous des tisanes de thym que vous boirez comme le thé, sucrez-le avec du miel pur. Le thym fait merveille dans le traitement de l'asthme, de la bronchite, de la toux, de toutes les affections des voies respiratoires en somme. Ajoutez-le au romarin, à l'eucalyptus et faites-vous en des inhalations, c'est merveilleux. Il dégage les sinus et guérit les rhumes de cerveau.

Si vous avez des infections de la peau, des démangeaisons, etc., employez-le en compresses ou mettez-le dans votre bain. Employez-le comme le romarin ou avec le romarin en compresses pour les rhumatismes.

Si parmi nos lectrices, il se trouvait des personnes qui voudraient apporter leurs connaissances personnelles, elles pourraient coopérer à ces articles en écrivant au Médecin des Pauvres, Page Entre-Nous, La Liberté.

Nous aimerions aussi savoir si ces articles vous plaisent ou non? Ecrivez-nous donc. Merci.

(à suivre)

Vous avez le dernier mot

Le temps est une chose si précieuse que nous ne pouvons nous permettre de le gaspiller.

C'est le plus beau cadeau du créateur; il nous faut l'employer à fond, car si nous le perdons, jamais il ne reviendra.

Le temps passé est fumée.
Le temps présent est richesse.
Le temps futur est hypothèse.
Apprécions la vie qui n'existe que dans son temps.

* * *

Un grand merci à Mme Angèle Proulx de St-Pierre, Manitoba, pour ses deux dons successifs en faveur de notre appel à la pauvreté en Inde.

Cet argent vient s'ajouter à celui déjà reçu et donne la somme de 80 dollars jusqu'à date.

Je veux aussi remercier tout spécialement Mlle Marie-Louise Baril de Saint-Jean-Baptiste qui, chaque mois, nous envoie un don pour cette mission.

Merci à tous ces gens généreux qui viennent ajouter un maillon à cette chaîne d'Amour du prochain.



A LA MEMOIRE D'UN HEROS
Andrée Maillet
membre de l'Académie canadienne-française.

Dans un univers de perles, de cascades, de chansons tristes, en plein coeur d'un New York grouillant de vie, l'histoire de deux amours parallèles.

Par l'entremise de Mme U. et de sa cour, une vision d'une époque, celle des années 40, des années de guerre, de son ambiance et de ses moeurs. Un aperçu de son véritable culte de la virginité.

Parmi les sons harmonieux de cette grande période, l'écho de la guerre et ses répercussions. Encore une fois, la victoire de la fatalité sur le merveilleux de la vie.

C'est avec nostalgie que le lecteur parcourera ces pages remplies d'une émotion profondément ressentie. Nostalgie pour ces années durant lesquelles les évènements bousculaient et modifiaient la civilisation. Nostalgie, également, en se retrouvant dans ces sentiments admirablement peints.

Madame Andrée Maillet est membre de l'Académie canadienne-française et de la Société des auteurs compositeurs (CSN), vice-présidente de l'Association des journalistes et écrivains de tourisme et membre à vie de la Société des Ecrivains.

A LA MEMOIRE D'UN HEROS, publié par les Editions La Presse, est en vente

"MON PAYS" Les Gais Manitobains

Si l'on en croit les réactions de l'auditoire au spectacle "Mon Pays" des Gais Manitobains, cette présentation a connu un succès énorme. De fait, le spectacle folklorique comprenant 55 danseurs, chanteurs, musiciens, gigueurs et comédiens semble avoir ému plusieurs spectateurs, surtout les plus âgés qui reconnaissaient telle ou telle danse carrée, l'ayant dansée dans leur jeune temps.

"Mon Pays", dédié à "M. et Mme Pierre Elliott Trudeau et leurs deux enfants, Justin et Sacha", se voulait ni plus ni moins un pèlerinage dans le passé, un retour aux origines de nos ancêtres et de notre pays. Premier tableau: la suite indienne, une série de danses endiablées, exécutées à la cadence incessante du tam-tam et du chant des guerriers. Outre les costumes aux couleurs riches et superbes, il faut mentionner le talent du jeune Indien de la troupe "Stony Mountain Pow-Wow" qui a exécuté un réel tour de force; il a réussi, tout en sautillant constamment au rythme du tambour, à soulever de terre 20 cerceaux et se les enrouler autour du corps.

Puis le tableau métis: Louis Riel, implorant Dieu avec un accent "métichfe" authentique et finalement le moment dramatique au gibet. Peu après, les Gais Manitobains faisaient leur première entrée de la soirée, vêtus en costumes magnifiques, pour danser des pas Métis recueillis auprès de vieux Métis de la région de St-Laurent, St-Eustache et Ste-Rose-du-Lac.

La simplicité et la joie de vivre étaient à l'ordre du jour et très en évidence au 3e tableau. Le spectateur se retrouvait chez la famille Granger au moment où elle s'apprêtait à recevoir les jeunes du village qui, par un heureux hasard, savaient tous danser. Le spectateur participait à la fête, chantant et tapant des mains. La petite mère Granger et sa fille à la voix de rossignol ont gagné immédiatement la sympathie de l'auditoire. Et toute cette scène bien gentille se déroulait au son du criaillement des oies du père Granger.

Les Gais Manitobains, et plus particulièrement Raymond Lemoine, directeur-général du spectacle, méritent des félicitations pour ce spectacle unique en son genre et très bien pensé et agencé. Sauf quelques anachronismes (par exemple les panti-hoses 3/4 des danseuses ou encore la montre de Mona Granger), "Mon Pays" est une réussite que l'on peut espérer voir se répéter.

Avis d'Audience Publique

OTTAWA, LE 17 MARS 1975

DEUXIÈME PARTIE

VANCOUVER (COLOMBIE-BRITANNIQUE)

LE 22 AVRIL 1975, 9h30

Le Conseil de la Radio-Télévision canadienne tiendra une audience publique qui s'ouvrira le 22 avril 1975 à l'Hôtel Hyatt Regency, 655, rue Burrard, Vancouver (Colombie-Britannique) afin d'étudier les questions suivantes :

WINNIPEG (MANITOBA)

Greater Winnipeg Cablevision Limited,
930, avenue Nairn, Winnipeg (Manitoba)
R2L 0X8

Demande présentée en vue de renouveler la licence de radiodiffusion du système de télévision par câble qui couvre un secteur de Winnipeg (Manitoba) expirant le 31 mars 1976.

Endroit où l'on peut examiner la demande :
930, avenue Nairn
Winnipeg (Manitoba)

WINNIPEG (MANITOBA)

Winnipeg Videon Limited, 2 sud, rue Donald,
Winnipeg (Manitoba) R3C 2N9.

Demande présentée en vue de modifier la licence de radiodiffusion de télévision par câble qui couvre un secteur de Winnipeg (Manitoba) afin de :

– porter les frais d'installation de $10.00 à $15.00.

Le montant ci-dessus est le tarif maximum; le requérant propose cependant des tarifs d'installation spéciaux pour les prises supplémentaires, les rebranchements, les déplacements et les changements de service; ceux-ci sont énumérés dans la demande.

Endroit où l'on peut examiner la demande :
2, sud, rue Donald, Winnipeg, (Manitoba)

RENSEIGNEMENTS RELATIFS AUX DEMANDES ET À L'AUDIENCE PUBLIQUE

Droit d'intervention : Toute personne peut formuler une plainte au Conseil ou faire des représentations à l'égard de toute question qui relève du Conseil mais qui ne concerne aucune demande en particulier en déposant un bref exposé de la plainte ou des représentations au bureau du soussigné.

Toute personne peut également faire des commentaires sur l'une ou l'autre des demandes en déposant une intervention écrite au bureau du soussigné, 100 rue Metcalfe, Ottawa (Ontario) K1A 0N2, dont copie devra être signifiée au requérant au plus tard le 7 avril 1975.

L'intervention devra comporter un exposé clair et succinct des faits et des motifs pour lesquels l'intervenant appuie la demande, s'y oppose ou suggère qu'elle soit modifiée.

Il ne faut pas oublier de joindre à la copie adressée au CRTC le récépissé de la poste ou le reçu du messager attestant que le requérant a bien reçu sa copie.

Examen des documents : Toute personne peut examiner les demandes soit au siège du CRTC, 100, rue Metcalfe, pièce 1601, Ottawa, Ontario, soit à l'endroit indiqué dans le présent avis.

Procédure (audience) : Pour connaître les droits et les obligations des parties à une audience, lire les Règles de procédure du CRTC. On peut s'en procurer un exemplaire à Information Canada.

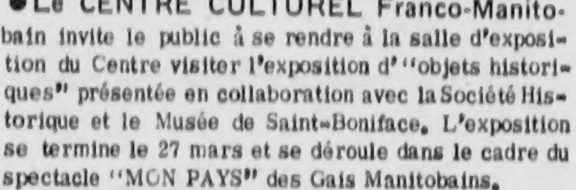
Renseignements : Pour obtenir des renseignements supplémentaires relatifs aux demandes présentées à l'audience publique, prière de communiquer avec le CRTC, par courrier ou par téléphone aux numéros 613-992-6240 et 996-2294.

Le directeur général,
Gestion des politiques de licences.
Guy Lefebvre,

CRTC – Avis public – 1975-24



Conseil de la Radio-Télévision Canadienne
Canadian Radio-Television Commission



●Le CENTRE CULTUREL Franco-Manitobain invite le public à se rendre à la salle d'exposition du Centre visiter l'exposition d'"objets historiques" présentée en collaboration avec la Société Historique et le Musée de Saint-Boniface. L'exposition se termine le 27 mars et se déroule dans le cadre du spectacle "MON PAYS" des Gais Manitobains.

●L'ALLIANCE FRANCAISE vous invite à assister à une soirée animée par Mireille Grandpierre dont le thème sera "Tous les atours du ballet". Cette soirée aura lieu le 26 mars à 8h30 à la résidence de M. et Mme Kantor, 218, chemin Roslyn, et sera suivie d'une réception.

●Le MANITOBA THEATRE CENTRE met à l'affiche "Red Emma", du 21 mars au 12 avril. Cette pièce du dramaturge canadien, Carol Bolt, raconte un épisode de la vie de Emma Goldman, féministe et anarchiste, que J. Edgar Hoover avait qualifiée "la femme la plus dangereuse au monde".

●La GALERIE D'ART de Winnipeg, l'école de musique de l'Université du Manitoba et le Ballet Royal de Winnipeg se sont unis pour présenter le deuxième festival de musique du Moyen Age, de l'Université du Manitoba, du 20 mars au 3 avril. Les 27 et 31 mars prochain, deux causeries seront données sur l'art de cette période pré-Renaissance. Ces causeries se dérouleront à l'auditorium de la Galerie d'Art, à partir de 20h00.

●Les admirateurs de MIREILLE MATHIEU seront heureux d'apprendre qu'elle sera en spectacle à la Salle du Centenaire le lundi 31 mars à 8h30.

HORAIRE



VENDREDI SAINT

A l'occasion du Vendredi Saint, CKSB vous offre une programmation spéciale qui, nous l'espérons, vous aidera à marquer cette journée d'un certain arrêt au milieu du bourdonnement printanier. Voici les principaux changements à l'horaire, ainsi que quelques notes sur les émissions spéciales de ce jour-là.

Changements à noter

13h20	Carnet social
13h30	Chants bibliques
14h00 à 16h00	La Passion selon saint Jean
16h00	Studio de musique ancienne
17h00	De tous les points du monde
17h10	Nouvelles provinciales
17h15 à minuit	L'homme qui n'est pas mort

Emissions spéciales

A L'ANTENNE. Pierre Paquette s'entretiendra avec le juge Dollard Dansereau sur la question : "Le Christ a-t-il eu un procès juste? "

L'HOMME QUI N'EST PAS MORT. "Qui est Jésus-Christ? A-t-il encore quelque chose à dire aux hommes du XXe siècle? Son message est-il dépassé? " Ce sont ces questions-là et beaucoup d'autres que Radio-Canada a posées à une multitude de personnes de toute confession et de toute condition.

Des enfants et personnes âgées y répondront, mais aussi des adolescents, des femmes et des couples, des riches et des pauvres, des juges et des prisonniers, des savants et des artistes, des ouvriers, des ecclésiastiques et des non-croyants!

Que ce soit le chansonnier Michel Conte ou l'abbé de la Trappe de Mistassini, que ce soit le président du tribunal suprême du Sénégal, un homme politique ou le biologiste Jean Rostand, un prisonnier de Saint-Vincent de Paul, le cinéaste Pasolini ou le comédien Jean-Louis Roux, un millionnaire de Ville Mont-Royal ou un gréviste de Saint-Hyacinthe, un rabbin ou un bouddhiste. . . en tout une quarantaine d'interviews reflèteront les nombreuses façons de percevoir Jésus-Christ.

Tout au long de l'émission, tous et chacun pourront intervenir par téléphone. Ce sera une ligne ouverte aux commentaires ou aux témoignages aussi bien qu'à la contestation. Raymond Charette et Julien Harvey animeront cette grande soirée radiophonique réalisée par Raphaël Pirro.

Pour le croyant comme pour le non-croyant, il sera intéressant d'écouter L'homme qui n'est pas mort, de 17h15 à minuit, Vendredi-Saint, à CKSB et au réseau français de la radio de Radio-Canada.

SAMEDI, 29 MARS

LA MUSIQUE ET LES JEUNES, réalisé dans nos studios par Gabriel Dubé avec l'animateur Gilles-Claude Thériault, présentera le choix musical de Mlle Michelle Stanners, étudiante au Collège Saint-Boniface. Elle a choisi des oeuvres de Chopin, Liszt, et Mendelssohn. Cette émission passe régulièrement au réseau de la radio de Radio-Canada à 9h.

Les émissions demeurent, les animateurs changent

A compter du lundi, 31 mars, certaines émissions se verront dotées de nouveaux animateurs. Hello Bonjour sera animé par Louise Delisle. Dans le bloc d'Actuel, Gilles-Claude Thériault continuera d'animer la première partie de l'émission, Germain Massicotte se joindra à Louis Molin pour l'Information Agricole, et il sera aussi responsable de la dernière partie d'Actuel, de 18h20 à 19h.



Informations Agricoles

par LOUIS MOLIN

Animateur d'Actuel Agricole à CKSB
de 17h35 à 18h00 du lundi au vendredi

LES CONTRATS À TERME À LA BOURSE DE CHICAGO :

Flancs de porc en août 1975	66$85	plus	2$85
Porcs sur pied en août 1975	43$75	plus	1$05
Boeuf sur pied en août 1975	38$85	plus	1$80

LE TRANSPORT DES GRAINS DEMANDE UNE ORIENTATION NATIONALE

Vouloir parler du transport des grains c'est prendre un train pour un long voyage.

Vieille de 78 ans, l'entente de Crow's Nest Pass est certainement désuète et ne reflète pas les coûts actuels de transport. Elle est pourtant la forme la plus simple de subvention d'un secteur vital à la prospérité intérieure et à la possibilité compétitive des exportations de grains de notre pays.

Pourquoi faut-il que des questions aussi importantes soient politisées et qu'elles deviennent le tremplin électoral de tel ou tel; pourquoi faut-il étaler aux yeux de tous que les chemins de fer font des déficits sans pouvoir obtenir des chiffres exacts sur les coûts réels de transports en établissant comme toute comptabilité qui se respecte, des moyennes sur l'ensemble du réseau.

Y a-t-il une denrée périssable qui se transporte à moins de frais et avec une automation aussi complète que les grains?

Quand on veut tuer son chien, l'on dit qu'il est enragé et c'est le cas dans le transport des grains. Toutes ces chicanes qui rejettent le blâme de l'un à l'autre cachent la vérité qui n'est pas belle. Que ce soit le conflit d'intérêts entre le producteur de grain de l'est et de l'ouest, de l'éleveur, du minotier, des entreprises de camionnage, de jalousie industrielle ou d'arrivisme politique, ce que chacun veut prouver, c'est qu'il est exploité. Alors comme les moutons de Panurge nous voulons que tout le monde saute à la mer; plus la confusion sera grande, plus il sera facile de retirer les marrons du feu.

Ne serait-il pas plus sage de réévaluer l'entente du Crow's Nest Pass et de la garder comme un rempart de protection, au lieu de l'abolir et de voir ensuite ce que l'on peut faire. Ne serait-ce pas le temps pour tous les membres des différentes coopératives de grain (Pool, U.G.G., etc.) de faire entendre leurs voix en étant informés et présents.

Des solutions comme celle proposée par des groupes de fermiers de Saskatchewan de nationaliser la voie ferrée au même titre que les grandes routes seraient rationnelles et possibles. Ceci éviterait les conflits ridicules d'usage des voies par le National et le Pacifique.

A un moment où l'énergie est en cause, les longs transports par camions coûteraient-ils moins cher au fermier isolé et à la nation?

Il est plus facile d'accorder aux compagnies de chemin de fer ce qu'elles réclament avec ou sans preuves et de permettre ainsi la disparition de certaines agglomérations rurales; il est plus facile de faire payer les frais par les quelques milliers de céréaliculteurs plutôt que de faire face à toute une nation. C'est pourtant à nos chefs d'état que revient la tâche de trancher la question et, d'orienter d'un point de vue juste et équitable, une politique de transport d'où découlera une orientation de la vie rurale et une prospérité agricole nécessaire à un pays comme le nôtre.

DÉTECTION À DISTANCE

D'importantes informations peuvent être obtenues à distance par la photographie infra-rouge.

Depuis 1970 ce procédé de détection et d'évaluation est employé dans les champs de maïs ontariens infestés de pucerons.

Cette méthode peut être utilisée dans bien d'autres spécialités agricoles. Que ce soit pour établir des statistiques ou pour décider l'application d'un traitement la détection à distance par la photo infra-rouge est de beaucoup supérieure à l'examen visuel souvent inexacte, lent et incomplet. Les recherches en détection des maladies et des insectes par la section affectée aux pertes de récoltes de la ferme expérimentale d'Ottawa débutaient en 1968.

L'outil principal devait être la photographie infra-rouge à distance qui permettrait de détecter et d'enregistrer une foule de données en très peu de temps.

Dirigé par le Dr Victor Wallen, pathologiste, ce projet a donné depuis 6 ans des résultats encourageants. Voici comment l'on procède: d'une hauteur de 12,000 pieds et en employant des pellicules infra-rouge et des caméras spéciales, on photographie les champs à étudier. Selon le Dr Wallen, la lecture des renseignements s'obtient en se basant sur le fait que chaque élément photographié émet ou reflète une différente longueur d'onde.

Le vert foncé des plantes en bonne santé apparaît sur la pellicule en couleur rouge vif tandis que les plantes malades ou dont certains tissus sont morts reflètent une couleur bleuâtre.

Ce moyen de détection et d'application de traitements a été utile pour diriger un projet de contrôle de pourriture bactérienne des haricots; cette maladie présente dans la semence cause de lourdes pertes de récolte. En prenant des relevés aériens, il fut possible d'établir les pourcentages d'infestations et d'imposer une réglementation obligeant les cultivateurs à n'employer que des semences des Etats-Unis approuvées, exemptes de maladies.

Ce mode d'évaluation est actuellement employé pour obtenir des relevés sur les dégats causés aux récoltes d'hiver et aux luzernes par les gelées ainsi qu'aux dégats causés aux grandes cultures tel le maïs par les vents et les pluies excessives.

Ce mode d'évaluation est selon le Dr Wallen rapide, précis et parfois le seul employable.

LA REVUE DES MARCHÉS À TORONTO

La vente des taures et des boeufs a été difficile et les prix étaient généralement à la baisse. Les prix des vaches et des taureaux étaient un bon dollar à la baisse.

Il y a eu une légère amélioration des prix du bétail pour l'engraissement et l'élevage en raison de la demande accrue. Les veaux de premier choix se sont vendus fortement à la hausse tandis que ceux de moyenne qualité, très nombreux sur le marché, se vendaient plus difficilement. Les bons agneaux se sont vendus plus cher que la semaine précédente mais les agneaux de saison de 40 à 70 livres voyaient leurs prix baisser en raison de leur trop grand nombre sur le marché.

LES PRIX CLÔTURAIENT

Boeufs cat. A 1-2, 38$ à 40$, ventes à 41$;

Taures cat. A 1-2, 34$ à 36$, ventes à 38$10;

Vaches cat. D 1-2, 22$ à 23$, ventes à 24$;

Taureaux — Bon, 24$ à 26$, des prix atteignant 27$.

Les prix des porcs étaient en baisse variant de 50$25 à 52$70 pour clôturer jeudi à 50$60.

À WINNIPEG CETTE SEMAINE

Les prix des animaux de boucherie ont varié de stables à 2$50 à la baisse. Les animaux pour l'élevage et l'engraissement sont demeurés à prix généralement stables si l'on considère leur qualité.

La vente des boeufs était bonne au début de la semaine pour ensuite se ralentir en raison de la faible demande occasionnant une baisse de prix d'un bon dollar du 100 livres. Les taures très peu nombreuses sur le marché étaient en demande et se sont vendues à des prix légèrement supérieurs. Les prix des vaches ont été irréguliers: stables avec la semaine précédente à l'ouverture, ils ont décliné vers le milieu de la semaine pour remonter légèrement en fin de semaine et clôturaient 2$00 moins cher que la semaine précédente.

Les taureaux peu nombreux sur le marché se sont vendus à prix stables au début de la semaine, leurs prix ont ensuite décliné et clôturaient 2$00 moins cher.

REÇU CETTE SEMAINE

3,600 animaux de boucherie comparativement à 2,600 l'an dernier. 800 veaux comparé à 300 l'année précédente, 14,500 porcs contre 17,300, ainsi que 600 moutons et agneaux contre 250 l'an dernier.

Les animaux d'élevage ont été répartis comme suit: 735 au Manitoba et 725 en Ontario.

D'UNE RÉGION À L'AUTRE

st-pierre

Photos Raymond Bérard



Equipe Georges Lafrance



Equipe Norman Rochon



Equipe Arthur Rodrigue

Equipe Pierre Maynard

A la presque dernière minute, on décide d'organiser un bonspiel mixte. Aussitôt dit, aussitôt fait. Les gagnants de la première compétition furent les membres de l'équipe de Georges Lafrance. On remarque dans la photo, de gauche à droite: Rita Perreault, Valerie Tod, Georges Lafrance et Raymond Gagné.

Le 2e prix de la première compétition fut remporté par l'équipe de Norman Rochon. Dans la photo, de gauche à droite, on remarque Paul Roy, Shirley Rochon, Simone Neveu et Norman Rochon.

Arthur Rodrigue et son équipe remportèrent le premier prix de la deuxième compétition. On voit dans la photo, ordre habituel, Arthur et Reynald Rodrigue, Charles et Laurence Bérard.

L'équipe de Pierre Maynard se classa en 2e place dans la 2e compétition. De gauche à droite dans la photo, Pierre et Andrée Maynard, Gilbert et Léonne Maynard.

Un bonspiel à St-Pierre ne se termine jamais avec la dernière roche. Il n'y eut pas de danse cette fois-ci, mais on a chanté et chanté jusqu'à ce que tous soient égosillés.

Félicitations et bienvenue dans la paroisse à Lynn, née le 14 mars, et premier enfant de M. et Mme Léon Morissette (née Eléonore Dorge).

A l'occasion de la mort du Dr Dandenault, si bien connu à St-Pierre, les gens de la paroisse offrent leurs plus sincères condoléances aux familles Dandenault.



lorette

Le mardi 11 mars avait lieu l'assemblée annuelle de la Coopérative de Lorette, avec Paul Gauthier comme président. La Coopérative a fait de bonnes affaires cette année puisque l'on constate une augmentation dans ses ventes, et ceci dû au dévouement de la gérante, Mme Marcien Désorcy et de ses aides. Il y eut 232 membres actifs au cours de l'année écoulée.

Les directeurs réélus sont Denis Durand et Henri Bissonnette. Lucien St-Pierre, élu, remplace Gaston Bohémier sortant de charge. Les autres directeurs sont Jean-Marie Proulx, Octave Mondor, Jos Cournoyer et Paul Gauthier.

Les deux prix d'entrée, $10.00 chacun, allèrent à Luc Grégoire et Mme Aline Schreyer. Un délicieux goûter termina la soirée.

On demande à toutes les dames qui seraient intéressées à jouer au ballon-volant à l'école secondaire, de contacter Jeannine au 2220 ou 3396.

Sincères félicitations aux élèves qui ont donné leur récital annuel de piano qui fut très apprécié de toutes les personnes présentes. Leurs applaudissements répétés étaient un encouragement pour les élèves et leur professeur, Soeur Thérèse Dion, s.j.s.h.

M. et Mme Joseph Racine, accompagnés de M. et Mme Léopold Grégoire de Lorette, se sont rendus à la graduation de leur fille Yvonne Racine au Collège St-Paul, où elle reçut son diplôme de Bachelière ès Arts. Yvonne commencera son cours en éducation l'année prochaine.

Prompt rétablissement à M. Philippe Gauthier, hospitalisé à St-Boniface, et à Mme Joséphine Turcotte, patiente à l'hôpital de Ste-Anne.

Les dames responsables des Mini-francophones ont laissé savoir que les Mini-franglais sont plus favorisés que le groupe français puisqu'ils peuvent avoir une institutrice payée par le gouvernement et reçoivent une subvention du gouvernement. Lors de la réunion annuelle de la S.F.M., les dames responsables du groupe français ont donc demandé à la S.F.M. d'obtenir une subvention du gouvernement pour les Mini-francophones.

Lors de l'assemblée mensuelle de la L.F.C. le 6 mars l'orateur invité était M. l'abbé Raimbault, animateur du Renouveau Charismatique, qui nous parla des rencontres de deux heures passées tous les mardis soir à la Cathédrale de St-Boniface pour prier, expliquer l'Evangile, méditer et discuter en groupes.

Suivit l'assemblée d'affaires où nous avons décidé que l'assemblée annuelle aurait lieu au mois de mai et d'acheter des fleurs pour garnir l'autel de l'église à Pâques. Le tout se termina par un goûter.

Le grand bonspiel régional des dames eut lieu à Portage-la-Prairie les 6, 7, 8 et 9 mars. 64 équipes prirent part. Deux équipes de Lorette s'y sont rendues; une comprenant Mmes Darlene Grossman, Sylvia Thomas, Winnie McFarlen et Mildred Reid, et l'autre avec Mmes Isabelle Roch, Marie Landry, Lilliane Roy et Yvonne Dubois. Félicitations à nos dames pour avoir joué de belles parties.

Encore une fois, vous êtes cordialement invités au Thé annuel de la paroisse Notre-Dame-de-Lorette. Tout en encourageant nos oeuvres paroissiales vous pourrez rencontrer des amis et parents que vous voyez moins souvent que d'autres. Il aura lieu le dimanche 6 avril 1975, de 2h p.m. à 5h p.m., à la Salle paroissiale de Lorette.

DIVISION SCOLAIRE DE LA RIVIÈRE SEINE NO 14

État des Revenus et Dépenses
pour l'année terminée le 31 décembre 1974

(en comparaison du budget de 1974)

	Revenus actuels	Évaluation budgétaire	Surplus (Déficit)
REVENUS			
Gouvernement du Manitoba	$3,198,426.14	$3,204,895.	$ (6,468.86)
Gouvernements municipaux	1,032,144.00	1,032,144.	----
Individus	5,130.28	3,100.	2,030.28
Total des Revenus	$4,235,700.42	$4,240,139.	$ (4,438.58)
DEPENSES			
Administration-Générale	172,013.40	164,350.	(7,663.40)
Administration-Enseignement	113,555.49	133,000.	19,444.51
Enseignement	2,516,698.46	2,488,120.	(28,578.46)
Enseignement-Education des adultes	239.00	500.	261.00
Fonctionnement et Entretien:			
Edifices scolaires	392,117.03	374,100.	(18,017.03)
Autres édifices	5,594.93	6,100.	505.07
Transport des élèves	429,001.74	434,200.	5,198.26
Capital: Service de la dette	588,489.08	588,489.	(.08)
Autobus scolaires	----	16,030.	16,030.00
Autres	57,826.59	35,250.	(22,576.59)
Total des dépenses	$4,275,535.72	$4,240,139.	$ (35,396.72)
Surplus pour l'année	$ (39,835.30)	$ nil	$ (39,835.30)

Les chiffres ci-dessus sont extraits du rapport financier qui a été préparé et vérifié par Forest, Guenette et Cie, comptables agréés. On peut obtenir de plus amples renseignements au bureau de la division à Ste-Anne, Manitoba.

DÉCOUPEZ ICI

Ici Radio-Canada

Programme
de la télévision

Semaine du
29 mars au 4 avril 1975

cbwft 3
CÂBLE 10

Les Grands Films

D'hier à demain
La Trappe d'Oka

Portrait de John Vickers

Dossiers

Vedettes en Direct
Gérard Lenormand

avril 1975 — **EPHÉMÉRIDES** — avril 1975

Agent d'information
Lucille Wiltshire
257-3340

SPECTACLES ET ART - AU C.C.F.M.

4 - 5 - 6 avril

Festival théâtre Jeunesse — 1ère étape

Organisé par : Le Cercle MOLIÈRE

Contenu : Fin de semaine de cours de formation destinés aux comédiens et techniciens (domaine du théâtre) donnés par des personnes de ressources qualifiées.

Pour qui?
* Etudiants des écoles qui ont répondu à l'invitation.
* 19 écoles franco-manitobaine seront engagées.
* Les professeurs et membres des comités culturels sont invités à titre de spectateurs seulement.

Autres informations en appelant le C.M. au numéro 257-3340, poste 35.

13 avril

Recyclage de chefs de choeur

Offert par : Mélo-Mani au C.C.F.M.

Pour qui? Journée de formation pour les directeurs de chorale.

Inscription: dès maintenant en appelant Alice Fredette au numéro 257-3340, poste 32.

15 avril

Conférence: La Société Historique de St-Boniface en collaboration avec la Société Historique du Manitoba présente :

Conférencier: Monsieur E.C. Shaw (président de la Société Historique du Manitoba).

Sujet : "Les Exploits Polaires du Lieutenant Beilot".

Endroit : Salle de théâtre du C.C.F.M. à 20h.

Gracieuseté du Ministère du tourisme, des loisirs et des affaires culturelles.

* A NOTER : La conférence sera donnée en français. Par contre, il y aura de la traduction simultanée (anglais) pour les gens qui ne comprennent pas le français. Invitation au grand public.

Le Spectacle du Mois

GERRY ET ZIZ EN CONCERT

5 avril — Participation au théâtre Festival Jeunesse.
4 avril — à Laurier, Manitoba
10 avril — à Fannystelle, Man.
11 avril — à Sprague, Man.
13 avril — à Ste-Agathe, Man.
18 avril — à Thompson, Man.
26 avril — à St-Lazare, Man.

NOTEZ BIEN

Le bureau de réception et le guichet du C.C.F.M. sont dorénavant ouverts

* de 9h à 22h30 du lundi au vendredi
* de 10h à 17h00 les samedis et dimanches.

18-19-20 avril

Concert Rock — le 100 NONS.

Endroit : Salle de théâtre du C.C.F.M. à 20h30.

Artistes : Georges Couture, Louise Mousseau, Pierre Bélanger, Monique Fillion et autres.

Billets : En vente au guichet du C.C.F.M.

19 avril

Ecole de Musique de Mélo-Mani

Remise des diplômes aux étudiants de l'Ecole de Musique (saison 1974—75).

Endroit : Petite Salle de Spectacle du C.C.F.M. à 13h.

Entrée : Libre.

Invitation à tous les intéressés.

26 avril

Soirée dansante avec la Famille Dandeneau.

Organisée par : Les Gais Manitobains.

Endroit : Gymnase du C.C.F.M. à 20h30.

Billets : En vente au guichet du C.C.F.M.

26 au 30 avril

Exposition en l'honneur de Mme Pauline Boutal

Endroit : Salle d'exposition, de 10h du matin à 22h30.

Cadre : L'inauguration de la salle de théâtre du C.C.F.M. qui aura lieu le 25 avril. A compter de cette date la salle de théâtre du C.C.F.M. sera nommée la Salle Pauline Boutal.

AU THEATRE PLAYHOUSE

29 avril

Manitoba Chamber Orchestra présente :
* Suite no 3 d'Air et danses anciens;
* Concertino flûte, instruments à corde et percussion;
* Billets en Vente au Guichet du C.C.F.M. $4.00 chacun.

SPECTACLES ET ART - AILLEURS

1er AVRIL

En la Salle du Centenaire à Winnipeg

"Mireille Mathieu en concert". Billets en vente à A.T.O. et C.B.O.

2 AVRIL

Au Collège de Saint-Boniface

Ciné-Club '74—'75 présente: "La nuit Américaine" (1973).

Endroit : Amphithéâtre de l'Institut Pédagogique à 20h.

Prix : $1.00

Ce film est le dernier de la saison de cinéma au Collège. Alors, profitez-en.

7 AVRIL

Au Théâtre Playhouse

"Munich Boys' Choir" à 20h30.

Billets : $3.50; $4.00; $5.00 en vente au guichet du C.C.F.M.

Les Grands Films
jeudi 3, 19 h 30

D'hier à demain
dimanche 30, 13 h 00

« Dernier train pour Frisco »

Les Grands Films présentent, le jeudi 3 avril à 19 h 30, *Dernier train pour Frisco*. Ce récent western américain (1970) est une réalisation d'Andrew V. Mac Laglen et ses interprètes sont notamment George Peppard, John Vernon et Diana Muldaur.

Après un vol de train fort réussi, un certain Fleet est emprisonné à la suite d'un petit stratagème mis au point par son copain Nolan. Mille jours plus tard, amnistié, Fleet retrouve Nolan apparemment riche et heureux en compagnie de Katy, son ex-amie. Après discussion autour du butin à partager, il apparaît que Nolan, pour éviter une ruine imminente, s'était décidé à voler un chargement d'or appartenant à des Chinois commandés par monsieur Chang. Or Nolan a enlevé monsieur Chang et, feignant de s'associer à son ex-complice, Fleet est, au fond, déterminé à se venger et à reprendre Katy. Pour ce faire, il assure l'évasion de monsieur Chang et gagne la confiance de ce dernier. Le chargement d'or est en route pour Frisco, les comptes vont se régler...

La Trappe d'Oka

Réalisé par Michel Laflamme, le film documentaire sur la vie des moines de l'abbaye cistercienne d'Oka vise à donner une image exacte de cette institution religieuse, sans doute l'une des plus prestigieuses et des mieux connues au Québec. Pour ce faire, un moine de l'abbaye retracera lui-même les origines et l'évolution de cette maison de Trappistes, ainsi que les conditions de vie spirituelle et économique qui y prédominent.

Malgré sa célébrité, *la Trappe d'Oka* est cependant souvent identifiée à une image ancienne, fixée dans le passé, et ce documentaire de Michel Laflamme, que les téléspectateurs pourront voir dans le cadre de la série **D'hier à demain**, le dimanche 30 mars à 13 heures, à Radio-Canada, est une occasion unique de rectifier cette image. Dans ce sens, les concepteurs du film ont adopté un langage cinématographique sans prétention, commenté avec une grande simplicité qui donne de la réalité un reflet extrêmement fidèle et, à l'occasion de Pâques, les téléspectateurs établiront un contact éminemment sympathique avec les moines d'Oka.

Dernier train pour Frisco



La Trappe d'Oka





9h10 OUVERTURE ET HORAIRE
9h15 LES ORALIENS
« La Ferme ».
9h30 L'UNIVERS DE SYLVIE
« Au pays du cèdre ».
9h45 EN MOUVEMENT
« Taille ». Résumé sur les pratiques abusives. Participation de Monik.
10h00 MINUTE MOUMOUTE!
Avec Suzanne Garceau et Alain Gélinas. Musique: Mario Bruneau. Textes: Raymond Plante et Jacqueline Barrette. Réal.: André Bousquet.
10h15 TOPINO
Les aventures d'un rat musqué.
10h30 DÉPART
Une dernière visite à Paris, avec les Sauriol.
11h00 LES RECETTES DE JULIETTE
Micheline St-Cyr, directrice du centre culturel « La Chasse-galerie », de Toronto, révèle à Juliette le secret de sa recette de lièvre en civet.
11h30 HISTOIRES SANS PAROLES ●
« Un honnête homme ». « La Maison hantée ». « Les Sportives ». « Un tireur d'élite ».
12h00 LE MONDE EN LIBERTÉ
« Les Félins ».
12h30 LES COQUELUCHES
Invités: Martin Peltier, Jean Nichol et Gilda Giuliani. Réal.: Laurent Larouche.
13h30 TÉLÉJOURNAL
13h35 FEMME D'AUJOURD'HUI
Réal.: Louis-Philippe Beaudoin.
14h30 CINÉMA
Raka. Ballet moderne, avec le Pact Orchestra et les danseurs du Pact Ballet Company, réalisé par Alf Travers (Afrique du Sud, 68).
16h00 BOBINO
16h30 GRUJOT ET DÉLICAT
« L'Horloge magique ».
17h00 TARZAN
« Sœur Charité » (2e). Un chef de tribu réclame sœur Charité comme épouse. Tarzan s'interpose. Avec Ron Ely et Manuel Padilla.
18h00 ACTUALITÉS 24
19h00 LES NOUVELLES AVENTURES DE PINOCCHIO



Série réalisée par Luigi Comencini, d'après les textes de Collodi, avec Andrea Balestri (Pinocchio), Gina Lollobrigida (la Fée) et **Nino Manfredi** (Gepetto). Après avoir reçu en cadeau du directeur du théâtre ambulant un costume convenable et cinq pièces d'or, Pinocchio continue sa route seul. Il rencontre deux excomédiens qui voudraient bien mettre la main sur les pièces d'or (5e).
19h30 LES GRANDS FILMS
Dernier train pour Frisco. Western réalisé par Andrew V. McLaglen, avec George Peppard, John Vernon et Diana Muldaur. Après avoir réussi un vol de train, un bandit est emprisonné à la suite d'un stratagème mis au point par un complice. À sa sortie de geôle, il retrouve le complice, devenu un important rancher et s'apprêtant à dépouiller de leur or des Chinois qui exploitent une mine. Le voleur se range du côté des Chinois et fait évader leur chef (USA 70). Présentateur: Jacques Houde.
21h30 DESTINATION: MONDE
Jeu questionnaire qui met à l'épreuve les connaissances touristiques des participants. Recherche et textes: Gilles Parizeau. Animateur: Jean Duceppe. Réal.: Lise Chayer. « L'Irlande » (**dernière**).
22h00 LA FLÈCHE DU TEMPS
Magazine scientifique. Animateur: Paul-Émile Tremblay. « Le Stockage d'énergie dans des dômes de sel ». L'éloignement de la terre ferme et l'absence de ressources énergétiques des Îles-de-la-Madeleine incitent l'Hydro-Québec à mettre à profit les dômes de sel de cette région pour y emmagasiner une énergie produite à partir des vents. Invité: le Dr Charles Leigh, IREQ, Varennes. — « Le Projet LOGO »: un essai d'application pédagogique de la théorie de la connaissance active. Invité: M. Guy Montpetit, directeur de la recherche, CEGEP Édouard-Montpetit, Longueuil. Recherches: Bernard Houde. Réal.: Jean-Yves Laforce.
22h30 TÉLÉJOURNAL
22h45 NOUVELLES DU SPORT ET MÉTÉO
23h00 APPELEZ-MOI LISE
24h00 LES ÉVASIONS CÉLÈBRES
« Le Prince Rakoczi ». Dramatique d'Henri Noguères réalisé par Karoly Mark, avec Lajos Balazsovits, Philippe March, Virag Dory et Ferenc Bessenyei. Au XVIIIe siècle, la Hongrie accepte mal la domination autrichienne. Une révolte éclate et un notable hongrois demande au prince Rakoczi d'en prendre la tête. Il refuse par fidélité à l'Empereur mais envoie une missive personnelle à Louis XIV, lui demandant d'aider la révolte hongroise. Son message est intercepté.

9h10 OUVERTURE ET HORAIRE
9h15 LES ORALIENS
« Le Souper d'adieu ».
9h30 L'UNIVERS DE SYLVIE
« Modinina ».
9h45 EN MOUVEMENT
« Conditionnement physique général ». Un an après les audiences publiques sur la condition physique. Invitée: Marie Gauvin, de la région de Québec.
10h00 AU JARDIN DE PIERROT
« Marie, petite Marie ».
10h15 CLAK
« Grand - petit ». Réal.: Guy Comeau.
10h30 DÉPART
11h00 LES RECETTES DE JULIETTE
Juliette prépare, à l'intention d'Yvan Canuel, un pâté en croûte à base de porc.
11h30 LES ANIMAUX CHEZ EUX
« Terre d'Igloolik ». Expédition de jeunes naturalistes torontois dans l'île d'Igloolik, située entre la Terre de Baffin et le territoire arctique canadien.
12h00 MINI-FÉE
« Le Grand Marathon ».
12h30 LES COQUELUCHES
Invités: Nicole Demers, Lyne Lapierre, Diane Juster et Jacques Blanchet. Réal.: Alex Page.
13h30 TÉLÉJOURNAL
13h35 FEMME D'AUJOURD'HUI
« Les Fermes d'hébergement », des vacances dans une ferme organisée pour accueillir des vacanciers citadins. Film tourné à la ferme de M. Raynald Codère, à Sainte-Marie-Salomé, près de Joliette. Hélène Roy interviewe Denise Fradel, du ministère de l'Agriculture et de la Colonisation, à Québec. — Suzanne Beauregard invite M. Lucien Auger psychologue, à nous parler de son livre « S'aider soi-même ». — Les projets des Ambulanciers Saint-Jean, en vue des Olympiques de 76. Anim.: Aline Desjardins. Réal.: Yves Dumoulin.
14h30 CINÉMA
Un amour de Tchékhov. Drame réalisé par Serge Youtkevitch, avec Nicolas Grinko, Marina Vlady et Ya Savina. Le 17 octobre 1896, Tchékhov se trouve à Saint-Petersbourg pour la première de sa pièce « La Mouette ». L'actrice Lika Mizinova qui lui a servi de modèle, négligée par l'auteur, était partie avec un écrivain sans talent et avait connu un sort malheureux. Elle se trouve elle aussi à Saint-Petersbourg pour assister à la première (Russe-fr. 69).
16h00 BOBINO
16h30 LE MAJOR PLUM-POUDING
« Le Ski pouding ».
17h00 MARCUS WELBY, M.D.
Avec Robert Young, James Brolin et Elena Verdugo.
18h00 ACTUALITÉS 24
19h00 POUR TOUS
Bestiaire d'amour. Documentaire réalisé par Gérard Calderon, d'après Jean Rostand. Commentaires de Bertrand Poirot-Delpech, lus par Serge Reggiani et Nadine Alari. Présentation des divers modes de reproduction dans le monde animal, de la simple scissiparité jusqu'aux mœurs des sociétés complexes des abeilles et des fourmis (Fr. 63).
20h30 AVEC LE TEMPS
Téléroman de Louise Matteau et Normand Gélinas. Avec Louise Matteau, Normand Gélinas, Jean-Pierre Bergeron, Jocelyne Goyette, Robert Maltais, Gilles Pelletier, Marthe Nadeau, Dominic Lavallée, Carole Chatel, Marc Messier, Louise Dufresne, Véronique Le Flaguais, Mario Lirette et Normand Lévesque. Le centre est saccagé par une bande de « freak ». Ils ont attaché et blessé un membre du groupe. En apprenant la nouvelle, François se rend chez l'auteur du coup. Réal.: Maurice Falardeau.
21h00 HORS SÉRIE
Jalna. D'après Mazo de la Roche, écrivain canadien. Avec Kate Reid, Paul Harding, Antoinette Bower, David Hugues, Gillie Fenwick, John Friesen et Paul Bradley. La mort de Philippe influe sur les gens de Jalna. Certaines similitudes ramènent à la mémoire de l'aïeul l'arrivée de sa femme dans le domaine. Réal.: John Trent.
22h00 DOSSIERS
« Questions de vie ou de mort » (2e de 4). La mort selon cinq grands malades souffrant de maladie incurable: la vie prend un sens beaucoup plus important lorsqu'on en connaît l'échéance. Recherches: Fabienne Julien. Réal.: Claude Sylvestre.
22h30 TÉLÉJOURNAL
22h45 NOUVELLES DU SPORT ET MÉTÉO
23h00 APPELEZ-MOI LISE
24h00 CINÉMA
Les Troyennes. Tragédie antique réalisée par Michel Cacoyannis, avec Catherine Hepburn, Vanessa Redgrave, Geneviève Bujold et Irène Papas. Vainqueurs, les Grecs ont rassemblé les femmes troyennes avant de les embarquer sur des navires qui les arrachent à leur pays (Brit. 70).

Portrait de Jon Vickers
dimanche 30, 21 h 30

Vedettes en direct
mardi 1er, 20 h 30

Jon Vickers se raconte et chante pour nous

Réalisé à Vancouver par Dick Bocking, du réseau anglais de Radio-Canada, le **Portrait de Jon Vickers** fera mieux connaître aux téléspectateurs un homme — et une voix mondialement célèbre — que plusieurs spécialistes de l'opéra considèrent comme le plus grand artiste de toute l'histoire canadienne. Aujourd'hui âgé de 47 ans, Jon Vickers est originaire de la Saskatchewan. Il racontera lui-même aux téléspectateurs comment le jeune campagnard qu'il a été un jour est devenu l'interprète universel des grands rôles du répertoire dramatique.

Le fait que Vickers s'adresse directement aux téléspectateurs établit, évidemment, un contact d'une qualité exceptionnelle avec ceux-ci; sans compter que le ténor présente et commente lui-même les extraits filmés de ses rôles les plus importants: notamment ceux de Florestan, de *Fidelio* de Beethoven, au Covent Garden de Londres; *Tristan*, dans le magnifique amphithéâtre romain d'Orange, avec Birgit Nilsson dans le rôle d'Iseult; *Peter Grimes* de Benjamin Britten, sur la scène du Metropolitan, à New York, et, à Montréal, *Otello* de Verdi, avec l'Opéra du Québec à la Place des Arts.

Dans le rôle de Peter Grimes



Dans le rôle d'Otello



Dans chacune de ces scènes ou séquences, dirigées par Herbert von Karajan et Franz-Paul Decker, au stade de la répétition ou au moment de l'exécution en public, le ténor Jon Vickers fait preuve d'une maîtrise que les critiques les plus exigeants ont reconnue comme exceptionnelle. Ce souci d'un perfectionnisme obstiné, tenace, Vickers en situe la source à sa maison natale de Prince-Albert, où son père instituteur lui a donné une éducation empreinte de discipline et de pratique religieuse. Les téléspectateurs visiteront aussi en sa compagnie la magnifique ferme qu'il habite maintenant près de Toronto. C'est de là que seront évoqués en images plusieurs de ces souvenirs, à une époque où, pour le simple plaisir, le tout jeune Jon Vickers chantait au moindre prétexte. Nous assisterons également à des interviews avec Sir Rudolph Bing, Schuyler Chapin et Ande Anderson.

Rappelons que le commentaire de ce **Portrait de Jon Vickers** a été postsynchronisé en français par le chanteur lui-même et que ce document filmé, qui sera diffusé le dimanche 30 mars à 21 h 30 aux **Beaux Dimanches**, est une chance unique de pénétrer dans les coulisses d'un art qui, malgré certains détracteurs, n'est pas du tout en perte de vitesse ou « essoufflé ».

Vous connaissez Gérard Lenorman?

L'artiste invité de **Vedettes en direct**, le mardi 1er avril à 20 h 30, à la chaine française de Radio-Canada, sera Gérard Lenorman.

Il est peu connu ici. Mais en France, son pays d'origine, il a eu beaucoup de succès, surtout comme vedette de *Hair* au théâtre de la Porte Saint-Martin, à Paris. Gérard Lenorman avait à peine 14 ans quand il a fait ses débuts comme chanteur. À 18 ans, un grave accident d'automobile l'immobilise pendant plus d'un an. L'année suivante, soit en 1968, il enregistre des chansons qu'il a composées lui-même et présente sa bande à une compagnie de disques et il enregistre immédiatement. Il écrit alors pour Brigitte Bardot *la Fille de paille* et *Je voudrais perdre la mémoire*. Par la suite, comme auteur-compositeur-interprète, il remporte de vifs succès avec des chansons comme *À cœur la vague*, *Rêve*, *Nocturne*, *Pluie*, *Si les murs pouvaient parler* et *Apocalypse*.

Gérard Lenorman est un garçon simple, qui aime la vie et surtout la nature. Il déclarait à un journaliste récemment: « J'aime tout et rien. J'aime l'instant. J'aime faire les choses quand j'en ai envie. J'aimerais vivre sans contrainte, sans aucune limite. J'aime les bêtes: les vaches pour le lait du petit déjeuner, les chevaux pour le plat de résistance... Non, en fait, j'aime vraiment les animaux et pas uniquement dans mon assiette. Je ne serais pas malheureux si j'avais un parc plein d'animaux, mais alors pas de cages... la liberté. Le plus beau cadeau qu'on puisse offrir c'est la liberté. Donner la liberté, je trouve ça tellement beau. Les hommes, eux, sont trop bêtes pour savoir être libres. »

Gérard Lenorman a inscrit à son programme, le 1er avril: *Quand on n'aime pas*, *Sur le chemin de la vie*, *les Jours heureux*, *Si tu ne me laisses pas tomber*, *Je vous écris* ainsi que *Quelque chose et moi*.

C'est une réalisation de Pierre Desjardins, assisté d'Andrée Pelletier.

Gérard Lenorman



9h10 OUVERTURE ET HORAIRE
9h15 LES ORALIENS
« Le Dîner sur l'herbe ».
9h30 L'UNIVERS DE SYLVIE
« Diablades et Totoras ».
9h45 EN MOUVEMENT
« Fessier ». Le cas de l'amaigrissement par sauna et bandelettes. Participation de Monik.
10h00 MINUTE MOUMOUTE !
Animateurs : Suzanne Garceau et Alain Gélinas. Textes: Daniel Cadet, Jean-Pierre Plante, Michel Rivard, Serge Thériault, Jacqueline Barrette, Raymond Plante et Louise St-Pierre. Musique: Mario Bruneau. Thèmes: « Futaie, les prunes ». Chanson: « Rock du bateau avec des pattes ». « L'Ami d'Alain ». « La Contrebasse à vapeur ». Dessin-minute: « L'Écureuil ». « La Crème glacée ». La grenouille Ernest: « Le Pain ». « Le Vendeur de bolos ». Réal.: André Bousquet.
10h15 TUKTU
« Tuktu et les chiens esquimaux ». Comment les Esquimaux se servent de leurs chiens en hiver et en été. Production: ONF.
10h30 DÉPART
Paris, Ville-lumière, avec M. et Mme Paul Sauriol, de l'Âge d'or (1re de 3).
11h00 LES RECETTES DE JULIETTE
Henri Norbert donne sa recette de lapin-chasseur à la bordelaise.
11h30 LA DEMOISELLE D'AVIGNON
Film réalisé par Michel Wyn, avec Marthe Keller, Louis Velle et Michèle Rossignol. François est ravi. Il vient d'apprendre sa nomination au poste d'ambassadeur. Quelques secondes avant le départ de l'avion, il croise Koba (5e).
12h00 LE PRINCE SAPHIR
« L'Aigle des neiges ».
12h30 LES COQUELUCHES
Invités: Pascal Normand, Monique Rousseau, Sylvain Lelièvre et Louise Sauvé. Réal.: Jean Gaumont.
13h30 TÉLÉJOURNAL
13h35 FEMME D'AUJOURD'HUI
« Missionnaire dans son propre pays ». Le travail qu'effectuent des sœurs missionnaires franciscaines installées dans le comté de Pontiac, pour répondre aux besoins primaires de ses habitants. Leur projet d'alphabétisation. Interviewer: Lise Garneau. — Une exposition itinérante de tableaux des années 30 au Canada, des peintres A. Y. Jackson, Pareskeva Clark, Peggi Nicol McLoud et autres. Raymonde Provencher interviewe l'un des conservateurs de la Galerie nationale, M. Charles Hill. — « Le Médecin de campagne ». Témoignage du Dr Annie Powers, de Rockland, Ontario. Animatrice: Thérèse Frappier. Réal.: Franck Duval, Ottawa.
14h35 CINÉMA
Sel, poivre et dynamite. Comédie policière réalisée par Richard Donner, avec Peter Lawford, Sammy Davis jr. et Michael Bates. Les deux directeurs d'un cabaret de Londres sont en butte aux tracasseries d'un policier. Un soir, une call-girl est assassinée dans leur établissement. Un carnet d'adresses permet de découvrir un complot ourdi par une organisation clandestine (Brit. 68).
16h00 BOBINO
16h30 NIC ET PIC
Avec Jocelyne Goyette, Louise Matteau, Marc Hébert, Élisabeth Lesieur et Benoît Marleau. Réal.: Hélène Roberge. « Le Génie de l'érablière ».
17h00 DANIEL BOONE
« Le Bon Sorcier ».
18h00 ACTUALITÉS 24
19h00 PRINCE NOIR
« La Dernière Rencontre ».
18h30 ACTUALITÉS 24
19h30 LA P'TITE SEMAINE
Téléroman de Michel Faure. Avec Olivette Thibault, Yvon Dufour, Louise Portal, Jean Besré, Paul Cambo, Claude Gensac, Héléna Andry, Dominique Lefort, Louis Dallaire et Monique Lanza. Christian, Nicole et ses parents s'envolent vers Paris pour faire la connaissance des Genet et... des Français. Réal.: Claude Désorcy.
20h00 TÉMOIGNAGES
« Monsieur Bien sous tous rapports ». Avec Micheline Presle et Georges Wilson. Un vieux célibataire profite des petites annonces matrimoniales pour traquer les âmes solitaires bien nanties. Il tombe sur une femme qui joue le même jeu. Réal.: Hubert Cornfield.
20h30 VEDETTES EN DIRECT
En vedette : Gérard Lenorman. Il chante: « Il ». « Quand on n'aime pas ». « Sur le chemin de la vie ». « Les Jours heureux ». « Si tu ne me laisses pas tomber ». « Je vous écris » et « Quelque chose et moi ». Réal.: Pierre Desjardins.
21h00 RUE DES PIGNONS
Téléroman de Mia Morisset. Avec Rina Cyr, Roland D'Amour, Roland Bédard, Reine France, Réjean Lefrançois, Hubert Loiselle, Daniel Tremblay et Catherine Ewing. Réal.: Yvon Trudel.
21h30 LE 60
Anim.: Pierre Nadeau. Reporters-interviewers : Claude-Jean Devirieux, Guy Lamarche, Paul Racine et Michel Pelland. Recherchiste : Pierre Leduc. Réal. : Pierre Castonguay, François Brunet, Robert-V. Dubuc, Georges Dufresne, Gérald Renaud, Claude H. Roy, Jean Saint-Jacques et Renault Gariépy.
22h30 TÉLÉJOURNAL
22h45 NOUVELLES DU SPORT
23h00 APPELEZ-MOI LISE
24h00 UN TROISIÈME TESTAMENT
« Bonhoeffer ». La vie et la pensée de Dietrich Bonhoeffer qui, avant et durant la guerre 1939-45, fut une des rares voix allemandes à dénoncer les excès nazis (**dernière**).

9h10 OUVERTURE ET HORAIRE
9h15 LES ORALIENS
« Au bord de la mer ».
9h30 L'UNIVERS DE SYLVIE
« Citadelle de l'éternité ».
9h45 EN MOUVEMENT
« Conditionnement physique général ». Le cas de l'amaigrissement par les diètes miracles. Participation de Christine.
10h00 YOU-HOU
Avec Thérèse Petit, André Cartier et Pierre Curzi. Textes: Jacqueline Barrette, Vanessa Solioz et Thérèse Petit. Réal.: Guy Comeau. « Le Mur ».
10h15 LES CONTES DE LA RIVE ●
« Cochon d'Inde déménage ».
10h30 DÉPART
Paris, avec M. et Mme Paul Sauriol, de l'Âge d'or (2e de 3).
11h00 LES RECETTES DE JULIETTE
Juliette échange avec Jean Guilda sa recette de gâteau « Elle et lui » contre une omelette au rhum.
11h30 LA LÉGENDE DE BAS DE CUIR
Avec Helmut Lange, Pierre Massimi et Carola Wied. « Le Dernier des Mohicans » (2e de 3). Humilié devant toute la garnison puis chassé du camp militaire, l'Indien se venge sur la fille du colonel Munro. Le colonel envoie ses aides de camp pour assurer la venue de sa fille.
12h00 D'IBERVILLE
En vedette: Albert Millaire, François Rozet, Jean Besré, François Tassé, Yves Létourneau et Alexandre Rigneault. Textes: Guy Fournier. Réal.: Pierre Gauvreau et Rolland Guay. « Echec au roi ». Denonville est démis de ses fonctions et Frontenac devient le nouveau gouverneur général de la colonie. Frontenac somme d'Iberville d'aller prendre le fort Nelson. Le Canadien dirige l'expédition et Bonaventure l'accompagne. Arrivés à quelques lieues du fort Nelson, les deux bateaux tombent sur une flottille anglaise.
12h30 LES COQUELUCHES
Invités: Claudia Valade, David Gal et Michel Dalhou. Réal.: Aurèle Lacoste.
13h30 TÉLÉJOURNAL
13h35 FEMME D'AUJOURD'HUI
Réal.: Monic Renaud.
14h30 CINÉMA
X 3, agent spécial. Comédie réalisée par Ralph Thomas, avec Dirk Bogarde, Sylva Koscina et Robert Morley. Un romancier est envoyé en Tchécoslovaquie pour le compte d'une société fictive. En fait, il a été enrôlé, sans le savoir, dans les services secrets britanniques pour servir d'agent de liaison. À Prague, il s'éprend de son guide qui n'est autre que la fille du chef de la police secrète. Quand il finit par s'apercevoir de l'imbroglio dans lequel on l'a embarqué, il est en possession d'un message important et recherché par la police (Brit. 63).
16h00 BOBINO
16h30 PICOTINE
Avec Linda Wilscam et Michel Dumont. « Les Vacances de M. Penaud ». M. Penaud, le lapin du magicien Occuse Pocusse, se prélasse en vacances chez Picotine. Poil de Pluche l'envie. Participation de Guy L'Ecuyer, André Montmorency, Gaëtan Gladu et Guy Beauregard. Musique: Herbert Ruff. Réal.: Michel Gréco.
17h00 LE MONDE MERVEILLEUX DE DISNEY
« Un fermier d'occasion » (2e), avec John Carroll, Fonest Tucker et Ronnie Howard. L'oncle Lester parie trente dollars à Moustachu qu'il rassemblera plus de chevaux que lui lors de la grande battue. Il compte sur l'aide de « Bon à rien ».
18h00 ACTUALITES 24
19h00 LA SOIRÉE DU HOCKEY
Du Forum de Montréal, les Pingouins de Pittsburgh rendent visite au Canadiens de Montréal. Commentateurs: René Lecavalier, Gilles Tremblay, Lionel Duval et Richard Garneau. Réal.: Michel Quidoz, Gaston Laporte et Jacques Primeau.
21h30 ACTUALITES MAGAZINE
22h00 CONSOMMATEURS AVERTIS
Animateur: Simon Durivage. Recherches: André Gascon, André Ménard, Christiane Tremblay et Jean-Claude Labrecque. Réal.: Claude Caron. « Le Canotage », une solution pour passer d'agréables vacances à prix modique. Le coût d'achat et de réparations, la construction. Invités: MM. Pierre Lebel, chroniqueur du magazine « Chasse et pêche et plein air », et Pierre Trudel, de la Fédération de canot-kayak du Québec. — Les différences de prix dans l'achat du bois de construction. — « Les Maisons mobiles ». Pourquoi la Centrale d'hypothèque et de logement accorde-t-elle des prêts hypothécaires plus facilement sur les maisons que sur les maisons mobiles?
22h30 TÉLÉJOURNAL
22h45 NOUVELLES DU SPORT
23h00 APPELEZ-MOI LISE
24h00 CINÉMA ●
La Chartreuse de Parme. Drame réalisé par Christian-Jaque, avec Gérard Philipe, Maria Casarès et Renée Faure, d'après le roman de Stendhal. Fabrice del Dango revient à Parme heureux d'y retrouver la jeune tante qui l'a élevé. Mais les sentiments de la duchesse Sanseverina, de maternels qu'ils étaient sont devenus amoureux. De son côté, Fabrice recherche ailleurs des aventures galantes. À la suite d'un meurtre involontaire, il est condamné à vingt ans de forteresse (Fr.-it. 47).

8h55 OUVERTURE ET HORAIRE

9h00 PÉPINOT ●
« Pépinot au temps de la Grèce antique » (1re de 4).

9h30 YOGI L'OURS
Dessins animés

10h00 CONNEXION
Émission qui permet de stimuler la créativité des jeunes. Animateurs: Geneviève Guérin et François Blain. Recherches: Raymond Plante. Réal.: James Dormeyer.

11h00 POLY À VENISE
Avec Thierry Missud, Krestia Kassel et Irina Maleva. Gemma supplie son oncle Orlando d'aider Antonella. Il refuse et suggère de faire appel au comte (4e).

11h30 LASSIE
« Tremblement de terre ». Un tremblement de terre frappe une petite ville de la Californie. Lassie est séparée de Raoul. Après le séisme, Raoul et Daniel partent à la recherche du collier.

12h00 LES HÉROS DU SAMEDI
« Crosse ». Rencontre opposant la polyvalente Georges-Vanier à l'école Jean-Baptiste-Meilleur. Commentateur: Gérard Potvin. Analyste: Roger [illegible]. Réal.: Henri [illegible].

13h00 SPORTHÈQUE
« Les Jeux d'hiver du Canada ». Les faits saillants des Jeux du Canada en gymnastique et en patinage artistique qui ont eu lieu au [illegible] de Lethbridge, en Alberta. Meilleures performances des médaillés d'or. Commentateurs: Pierre Dufault, Camille Dubé et Claude [illegible]. Réal.: Louis-B. [illegible]

14h00 FEMME D'AUJOURD'HUI
« La loi 78 et les droits de l'enfant ». De quelle façon les droits des enfants sont-ils protégés? Invitée: Ange Parisé [illegible], journaliste, fait le point sur la loi 78 et sur son application. Claudette et Denis [illegible] sur leur passage en institution; Camille Messier [illegible] et Jacques [illegible] section jeunesse. L'[illegible] Centre d'accueil Hochelaga-Maisonneuve dirigé par Gilles [illegible], psychologue. Intervieweur: Minou Petrowski. Recherche: [illegible] Gilbert Champagne. Réal.: [illegible] Aubry.

15h00 PSST! PSST! AÏE-LÀ!
« Corps humain », « Hockey ». Réalisation: [illegible]

15h30 CINÉMA-JEUNESSE

17h00 BAGATELLE
Dessins animés. « Caliméro au travail », « Les Aventures merveilleuses de Signor Franco Cavani »: « Morgante, l'éléphant », « Pouf et [illegible] », « Qui écoute à l'écoute? » et « Le capitaine Wagen fait des siennes », « L'Agent Sans-secret », « La Fourmi atomique », « Bugs Bunny », « Bolek et Lolek », « À travers le monde ».

18h00 L'ŒIL APPRIVOISÉ
La création artistique chez les adolescents. « Vieilles pierres ». La lumière caresse les façades, les ombres soulignent les volumes: rapports entre les diverses surfaces, rythmes des horizontales et des verticales, dessins des ombres portées, poésie des lieux habités. Animateurs: Dominique Gisling et Gilbert Brodard. Réal.: Louis Barby.

18h30 TÉLÉJOURNAL
Lecteur: Gaétan Barrette.

18h40 NOUVELLES DU SPORT

18h45 LE 19e, CE ROMANTIQUE
Anthologie de la peinture française. Documentaire réalisé par Frédérique Mégret. Malgré ses airs de bon bourgeois conformiste, M. Ingres fut, à sa façon, un révolutionnaire. Narrateurs: Jean Négroni et Paule Emmanuèle.

19h00 LA SOIRÉE DU HOCKEY
Du Forum de Montréal, les Scouts de Kansas City visitent les Canadiens de Montréal. Commentateurs: René Lecavalier, Gilles Tremblay, Lionel Duval et Richard Garneau. Réal.: Jacques Primeau, Michel Quidoz et Gaston Laporte

21h30 LES NOUVELLES AVENTURES DE VIDOCQ
Comédie policière réalisée par Marcel Bluwall, avec Claude Brasseur, Robert Berri et Jacques Seiler. « Les Chauffeurs du nord ». Les bandits qui terrorisaient les fermiers pendant que les hommes étaient partis pour l'armée font de nouveau la pluie et le beau temps dans le pays de Courseval. Vidocq doit mettre fin à leurs activités. Il se rend à Courseval en qualité de chasseur de papillons.

22h30 TÉLÉJOURNAL
Lecteur: Gaétan Barrette

22h45 NOUVELLES DU SPORT

23h00 CINÉMA
Un homme libre. Drame psychologique réalisé par Roberto Muller, avec Gilbert Bécaud, Olga Georges-Picot et Sophie Bonnet-Roquère. Après avoir surpris l'infidélité de sa femme, un architecte a entamé des procédures en divorce. La séparation effectuée, il se retrouve désemparé. Il est resté très attaché à sa fille de douze ans qui l'accompagne à l'occasion dans quelques sorties. Il rencontre une Américaine. (Fr. 72)

La parole est à ceux qui vont mourir

À **Dossiers**, le vendredi 4 avril à 22 heures, la parole est à ceux qui vont mourir.

Cette semaine, nous nous tournerons vers ceux qui n'ont plus le choix, ceux qui doivent apprendre à vivre avec la mort en face. Cinq malades incurables analyseront leur situation en compagnie de la journaliste Michèle Juneau. Il s'agit de quatre femmes atteintes de cancer et d'un jeune médecin souffrant de leucémie.

Les téléspectateurs constateront que cette émission n'a pas été conçue dans le but d'exploiter une forme de sensationnalisme macabre, mais bien de rendre compte objectivement d'une réalité qui nous concerne tous, quelle qu'en soit l'échéance. Ces condamnés nous parleront de la mort, mais aussi du sens qu'ils accordent à la vie, depuis qu'ils ont appris la vérité sur leur cas.

dimanche 30 mars

8h55 OUVERTURE ET HORAIRE

9h00 ROQUET, BELLES OREILLES
Dessins animés.

9h30 LE ROI LÉO
« Le Monstre noir ».

10h00 UNE FLEUR M'A DIT
Fleurs-marionnettes. Voix de Jacques Thisdale, Armand Labelle et Yolande Michot. Marionnettes manipulées par Pierrette de Lierres, Guy Beauregard et André Laliberté. Musique: Mario Bruneau, guitariste. Textes: Henriette Major. « Grandir ». Réal.: Réal Gagné.

10h15 LE JOUR DU SEIGNEUR
Messe. Célébrant: Mgr Robert Lebel, évêque auxiliaire de Saint-Jean. Direction musicale: Marie Bernard. Animateur: R.P. Émile Legault. Réal.: Simon Richer.

11h00 RENCONTRES
Invité: **M. Jean Martucci**, exégète. Professeur à la faculté de théologie de l'Université de Montréal. Sujet: Comment la Bible est devenue pour lui une raison de vivre. Interviewer: Jean Deschamps. Réal.: Raymond Beaugrand-Champagne.

11h30 SONS ET BRIOCHES
Le Quintette à vent du Québec, composé de Jean Laurendeau, clarinettiste; Jean Morin, flûtiste; Bernard Jean, hautboïste; René Bernard, bassoniste, et Jean-Louis Gagnon, corniste, joue le « Divertimento » en si bémol (Haydn), la « Suite », opus 57 (Charles Lefebvre), et « Trois pièces brèves » (Jacques Ibert). Annonceur: André Hébert. Réal.: Jacqueline Léveillée.

12h00 LA SEMAINE VERTE
Documentaire: vieille architecture de bois en Autriche. Chronique horticole: les fleurs de Pâques, avec Antonin Lebeau. Commentaires sur l'actualité agricole. Bilan agro-alimentaire (7e): la production des fruits et légumes, avec Jean-Guy Roy. Animateur: Pierre Perreault. Réal.: André Desbiens, Claire Villemaire et Jean-Guy Landry.

13h00 D'HIER À DEMAIN
« La Trappe d'Oka ». Documentaire sur l'abbaye cistercienne d'Oka. Un moine retrace l'origine et décrit l'évolution des conditions de vie spirituelle, physique et économique des Trappistes.

14h00 L'UNIVERS DES SPORTS
« Expo jeunesse ». Nos Expos, au camp d'entraînement à Daytona, en Floride. Les nouvelles figures chez les Expos. Animateur: Guy Ferron. Réal.: Jacques Viau.

15h30 L'HEURE DES QUILLES
Du salon de quilles Laurentien, tournoi de grosses quilles. Commentateurs: Yvon Blais et Jean Bernard. Réal.: Louise B.-Tardif.

16h30 LE FRANÇAIS D'AUJOURD'HUI
« Le Français dans les écoles anglaises ». Film réalisé à l'école Roslyn, à Westmount. Réal.: Paul Leduc.

17h00 5 D
Information religieuse. Animateurs: Jean-Roch Roy et Jacques Houde. Réal.: Fernand Ippersiel, Roger Barbeau, Roger Leclerc et Gilles Derome. « C'est le printemps en Moldavie et le Christ est ressuscité ». Reportage en Moldavie, région historique du nord-est de la Roumanie. Réal.: Léo Rampen, de Toronto.

18h00 POLITIQUE ATOUT
Jean Ducharme reçoit une personnalité de la scène politique. Réal.: Jean-Maurice Laporte.

18h30 TÉLÉJOURNAL
Lecteur: Gaétan Barrette.

18h40 NOUVELLES DU SPORT

18h45 LE 19e, CE ROMANTIQUE
« Delacroix ». Documentaire réalisé par Frédérique Mégret. D'abord hanté par les tempêtes, inspiré par Dante, Shakespeare et Bryon, Delacroix découvre en visitant le Maroc une antiquité vivante. Narrateurs: Jean Négroni et Paule Emmanuèle.

19h00 LA PETITE PATRIE
Téléroman de Claude Jasmin. « Les Fiançailles de Lucie ». Avec Vincent Bilodeau, Jacques Galipeau, Gisèle Schmidt, Christine Pasquier, Louise Rinfret, Louise Laparé, Michel Forget, Denise Morelle, Marc Briand et Marie Cantin. Réal.: Florent Forget.

19h30 LES BEAUX DIMANCHES
Monsieur B. Jacques Boulanger présente Michèle Rossignol, Gilda Giuliani, Gérard Lenorman, Jacques Hustin et Julie Arel. M. Rossignol récite des poèmes et chante « Goutte, goutte » avec Monsieur B. G. Giuliani: « Erika Schöller » et « Chanson pour toi ». G. Lenorman: « Il », « Les Jours heureux » et « Je n'ai jamais rencontré Dieu ». J. Hustin: « Fleur de liberté » et « Les vieux amants d'aujourd'hui ont vingt ans ». J. Arel: « Quand tu partiras », « Dans le cœur d'un humain » avec M. Rossignol, et « Comment tu fais » en compagnie de Monsieur B. Chorégraphie: Michel Conte. Dir. musicale: Michel Brouillette. Réal.: Maurice Dubois.

20h30 LES BEAUX DIMANCHES
L'Odyssée sous-marine de l'équipe Cousteau: Mission en Antarctique. 4e et dernière partie: « Blizzard à Esperanza ». La Baie de l'Espérance. Le vent et les lames ont sculpté d'étranges icebergs. C'est le début de l'hiver et la neige tombe inlassablement; la Calypso est bientôt entièrement recouverte. Une plongée avec la soucoupe permet de découvrir une vie sous-marine intense: des centaines d'étoiles de mer, des pieuvres, un calmar géant. La mer gèle lentement, menaçant de les garder prisonniers. Deux blocs de glace viennent frapper le navire. Sans visibilité, ils sont assaillis par un violent blizzard. Texte: Philippe Diolé. Réal.: Jacques-Yves et Philippe Cousteau.

21h30 LES BEAUX DIMANCHES
Portrait de Jon Vickers. La vie et la carrière de l'un des plus grands ténors. Chez lui à Toronto et sur les plus grandes scènes du monde. On l'entend dans les rôles de Pagliacci, Tristan, Fidelio, Peter Grimes et Otello. Orch., dir. Herbert von Karajan et Franz-Paul Decker. Interviews de Sir Rudolph Bing, Schuyler Chapin, Ande Anderson et Jon Vickers lui-même. Réal.: Dick Bocking. Production du réseau anglais de Radio-Canada.

23h00 TÉLÉJOURNAL
Lecteur: Gaétan Barrette.

23h15 SPORTS-DIMANCHE

23h45 CINÉ-CLUB ●
L'Italien des Roses. Drame psychologique réalisé par Charles Matton, avec Richard Bohringer, Isabelle Mercanton et **Pierre Santini.** Au sommet de l'immeuble « Les Roses », un jeune Italien se penche sur le vide. À quelques mètres de là, sa fiancée l'attend. Il fait nuit. Un jeune couple se couche tôt afin de partir en voyage le lendemain. Un homme regarde la télévision: une histoire d'amour qui le distrait des criailleries de sa femme. Une noce dispense des flonflons bruyants. On danse, on boit. Une jeune femme divorcée raconte sa vie (Fr. 73)

lundi 31 mars

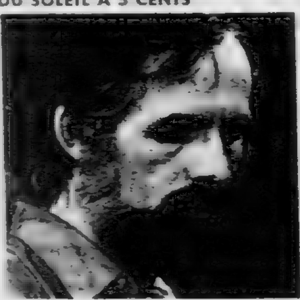
9h10 OUVERTURE ET HORAIRE

9h15 LES AVENTURES DE CHAPERONNETTE À POIS
« Un loup dans la lune ».

9h45 EN MOUVEMENT
Animateurs: Claude Bouchard et Jean Brunelle. Réal.: Jean-Claude Houde. « Conditionnement physique général ». Le cas de l'amaigrissement par massage et vibrateur. Participation de Christine.

10h00 LES CHIBOUKIS
Extra-terrestres venus de l'arc-en-ciel. Avec Marie-Louise Dion (Pragma) et Mario Desmarais (le Rêveur). Graphiste: Paul Couture. Textes: Pierrette Beaudoin. Réal.: Guy Comeau. « Les Chiboukis secs ».

10h15 DU SOLEIL À 5 CENTS



Bricolage, avec **Claude Lafortune,** Serge Thériault et Rina Cyr. « La Samba de la fille sans bas ».

10h30 DÉPART
L'organisation des loisirs et des voyages. Animatrice: Claudette Lambert. Réal.: Pauline Voisard. de CKTM, à Trois-Rivières. Les voyages organisés pour les membres de l'Âge d'or (2e de 5). Visite de Tampa, avec M. et Mme Paul Sauriol.

11h00 LES RECETTES DE JULIETTE
André Payette et Juliette apprêtent les fruits et légumes.

11h30 MINOS 5
« The Tripod ». Des pêcheurs chinois installent un détecteur de navires dans les eaux territoriales d'Australie. Leur but est de pêcher des palourdes.

12h00 CHER ONCLE BILL
« L'Hôpital des poupées ».

12h30 LES COQUELUCHES
Avec Guy Boucher et Gaston L'Heureux. Invités: Guy Trépanier, Ginette Ravel et Carole Lamoureux. Réal.: Jean-Jacques Sheitoyan.

13h30 TÉLÉJOURNAL
Lecteur: Colette Devlin.

13h35 FEMME D'AUJOURD'HUI
« Il était une fois une vocation », émission consacrée aux infirmières. Invités: les docteurs Michel Larose, de Notre-Dame; Roger Lapalme, urologue au Centre hospitalier de Verdun, et Georges Garneau, cardiologue de Sainte-Jeanne-d'Arc; les infirmières Nini Lamontagne, Hélène Dansereau, Pierrette Samson, Lise Riopelle, Paulette Côté et Louise Pagé-Motard; Ginette Renaud, du ministère de l'Éducation; Paule Baril-Letendre, prof. à Thetford-Mines; Christiane Montpetit, Diane Saulnier et Nicole Leclerc, étudiantes en nursing. Recherche: Lise Garneau. Réal.: Lucile Paradis.

14h30 CINÉMA
Un soleil pas comme ailleurs. Documentaire réalisé par Léonard Forest, avec Calixte Duguay et Marie-Reine Chiasson. Réflexions sur le présent et l'avenir du nord-est du Nouveau-Brunswick, réservoir de main-d'œuvre à bon marché: les Acadiens. Prise de conscience collective (ONF).

16h00 BOBINO
Avec Guy Sanche et Christine Lamer. Textes: Michel Cailloux.

16h30 LES ÉGRÉGORES
Avec Daniel Simard, Diane Bouchard, Maryse Pelletier et Marc Grégoire. Musique: Herbert Ruff. Textes: Paul Legault. Réal.: Hubert Blais.

17h00 DAKTARI
« Wameru se modernise »

18h00 ACTUALITÉS 24

19h00 NICOLE ET NORMAND

19h30 DIMENSION "J"

20h00 LES FORGES DE SAINT-MAURICE
Téléroman de Guy Dufresne. Avec Alpha Boucher, Danielle Roy, France Berger, Hubert Noël, Réjean Lefrançois, Anne Dandurand, Béatrice Picard, Hélène Lasnier, Colette Courtois et Elisabeth Le-Sieur. Réal.: Richard Martin.

20h30 MONT-JOYE
Téléroman de Réginald Boisvert. Avec Lionel Villeneuve, Gilles Pellerin, Ronald Geoffroy, Gisèle Trépanier, Gilbert Comtois, Guy Provost, Denise Pelletier, Jacques Thisdale, Yvan Canuel, Jean-Louis Roux et Ovila Légaré. Réal.: Guy Hoffmann.

21h00 LE TRAVAIL À LA CHAÎNE
Animateur: Serge Laprade, avec la collaboration de Jacques Houde. Scripteur et recherchiste: Michel Dudragne. Réal.: Lisette Le Royer.

21h30 JO
Magazine olympique. « La Vocation olympique de Montréal ». Les conséquences de l'avènement des Jeux sur l'ensemble du sport au Québec et au Canada. Recherches: Louis Chantigny et Yvon Dor. Animateur: René Lecavalier. Commentateur: Richard Garneau. Réal.: Gaston Gagenais.

22h30 TÉLÉJOURNAL
Lecteur: Bernard Derome.

22h45 NOUVELLES DU SPORT

23h00 APPELEZ-MOI LISE

24h00 LES SIX FEMMES D'HENRY VIII



5. Catherine Howard. Après l'annulation de son mariage avec Anne de Clèves, Henry VIII est à nouveau sans héritier mâle. Le duc de Norfolk a une nièce de 16 ans, Catherine. Il conçoit le projet de faire d'elle la cinquième épouse d'Henry VIII. Avec Keith **Michell, Angela Pleasance,** Patrick Throughton, Ralph Bates, S. Prebble et Bill Riley.

D'UNE RÉGION A L'AUTRE

île-des-chênes grande-pointe



Voici l'équipe de Ile-des-Chênes, les heureux gagnants de la R.C.H.L. Division Bantam.

1ère rangée, à gauche, René Ritchot, Richard Jolicoeur, Normand Krahn, Maurice Vien, Laurent Dumaine. 2e rangée, Martin Hébert, Richard Manaigre, Alain Dumont, Marc Hébert. 3e rangée, Gérant Roméo Lacroix, Paul Beauchemin, Richard Dupuis, Entraîneur Charles Levasseur, Réginald Beauchemin.



Voici Monsieur Albert Bilodeau, président de la ligue, qui offre le trophée du meilleur compteur de la division Bantam à Donald Fillion du Séminaire de Saint-Boniface.

Il faudrait aussi mentionner que les éliminatoires de la division Pee-Wee sont également terminées. Encore une autre fois ce fut l'équipe de Ile-des-Chênes qui en sortit victorieuse.

Le meilleur compteur fut le jeune et dynamique R. Davies de l'équipe Niverville A.

powerview

Mme Marie Roy, d'Otterburne, a passé trois semaines avec sa fille (Mme Robert Guay) et sa famille. M. et Mme Guay sont allés la reconduire la semaine dernière.

Gilles, fils de M. et Mme Alain Lafrenière, est parti le 10 mars pour Regina où il doit faire un apprentissage de 26 semaines dans la force de la Police Montée. Bon succès, Gilles!

L'année 1975 est une année toute spéciale pour les paroissiens de Notre-Dame-du-Laus; car, outre que c'est l'Année Sainte comme pour toutes les autres paroisses, c'est aussi le 25e anniversaire de la fondation de notre paroisse "française". Un comité a été formé qui doit mettre en marche les projets pour les célébrations. Chaque membre est responsable d'un certain projet qui devra être mis à exécution. Jusqu'à présent tout semble aller bon train.

Dimanche, le 16, une vingtaine de francophones de St-Georges et Powerview se rendaient – les uns par autobus, les autres par auto – à l'assemblée annuelle de la S.F.M., à St-Boniface. Après avoir joui de l'assemblée même et d'un délicieux souper, il faisait bon circuler et rencontrer des anciennes connaissances, des anciens amis et se rappeler des souvenirs d'antan. L'on a aussi joui de la soirée récréative fournie par le 100 Nons, les Gais Manitobains et différentes chorales. Un groupe de nos jeunes s'étaient rendus pour le programme du samedi. Tous sont revenus un peu fatigués, peut-être, mais satisfaits de leur journée.

Nos sympathies sincères à Mme Melvin Turcotte et sa famille, à l'occasion de la mort de sa mère, Mme Daniel Thomas, une ancienne paroissienne. Les funérailles et l'inhumation eurent lieu à Traverse Bay, puis l'on se rendit à la salle paroissiale de Powerview, où un thé était servi par les dames de la paroisse.

Nos sympathies aussi à la famille de M. Albert Stevens, décédé à l'Hôpital Général de Winnipeg et inhumé à Fort Alexandre.

Mme Armand Désilets

ste-anne

Le 18 mars 1975, avait lieu la réunion annuelle de la Caisse Populaire Ste-Anne Limitée.

Nous avions le plaisir d'accueillir cent vingt-six personnes entre autres le Rév. P. Alfred Desautels, actuellement curé de la paroisse de South Junction, et aussi gérant de la Caisse Populaire du même endroit.

Après la prière d'ouverture récitée par le Père Desautels, le président, Roland Laurencelle, souhaita la bienvenue et se dit enchanté de voir une assistance aussi nombreuse.

Le procès-verbal de la dernière réunion annuelle fut lu par le gérant et fut adopté tel que lu. Le président nous donna en résumé les activités de l'année, soulignant la hausse des intérêts sur les dépôts, et aussi sur les prêts, qui remettait en question constamment le budget et les opérations de la Caisse Populaire. Malgré tous ces changements, il est satisfait des résultats obtenus.

Le rapport du Comité de Crédit est lu par le président, M. Marcel Mayer, et le rapport du Comité de Surveillance par Mme Alma Perreault. Le gérant lut le rapport financier en détail, qui fut accepté tel que lu. L'augmentation de l'actif cette année fut de 39.7% ce qui est assez encourageant vu les conditions monétaires de l'été dernier.

M. Roland Laurencelle fut réélu pour un terme de trois ans. Les autres comités seront nommés par les directeurs prochainement.

Nous espérons cette année arriver sans trop de difficultés au deuxième million, ce qui rendra la chose plus intéressante. Ce qui montre que de plus en plus les sociétaires font leurs affaires chez eux, et encouragent leur Caisse Populaire.

Lucien George, gérant

AVIS EST PAR LA PRÉSENTE DONNÉ, que le 17 mars 1975, le Conseil du Village de St-Pierre a procédé à la troisième lecture du règlement no 1974–10, adoptant le Projet de Planification 1974A de St-Pierre, approuvé par le Ministère des Affaires Municipales le 24 février 1975. Une copie du Projet de Planification peut être examinée au Bureau du Village.

Autorisation locale — Village de St-Pierre
par : C. Bourgeois, sec.-trésorier

st-eustache

UN BRIN D'HISTOIRE LOCALE
par Léon Ménard, c.s.v.

QUELQUES PIONNIERS DE LA PREMIÈRE HEURE

M. et Mme Duncan Mc Donell sont venus de l'Ontario en 1872 et se sont établis d'abord au sud de Ménard, Man. Ils ont été les premiers blancs à venir s'établir à St-Boniface. M. J.-A. McDonell, le fils de Duncan, a déménagé avec son épouse et ses parents à St-Eustache en 1874. Ils ont cultivé la terre et ont élevé des animaux. Et d'après le recensement de 1877, les terres de St-Eustache faisaient partie de la réserve métisse, c'est-à-dire que ces terres étaient réservées aux Métis. La même année, en 1877, on relève deux familles établies au sud de la rivière Assiniboine, les Branconnier et les Thibert.

Les Archives de la Société historique de Saint-Boniface révèlent qu'une dizaine de familles du nom d'Allard étaient établies dans les alentours. Ce nom se retrouve encore actuellement sur quatre fermes de la Baie St-Paul, tous descendants d'Alexandre Allard et de Virginie Beauchemin. M. Alexandre Allard est né en 1861 à St-Boniface. Il était le fils d'Octave Allard, originaire de la province de Québec, et de Céleste Lagimodière, elle-même petite-fille des célèbres Jean-Baptiste Lagimodière et Marie-Anne Gaboury. Par cette alliance, il était aussi cousin de Louis Riel. M. Alexandre Allard a terminé ses études au Collège St-Boniface. Il a assisté avec son père Octave à l'enterrement de Marie-Anne Gaboury; leurs signatures sont dans les registres de la Cathédrale. En 1877, il a épousé Virginie Beauchemin, elle-même descendante d'une famille de pionniers écossais. Sa nièce étant une McMillan et son aïeul James McMillan ayant été "Factor" de la Baie d'Hudson à Edmonton.

Après une année à Saint-Boniface, M. et Mme Alexandre Allard s'établissaient à Manimakin (devenu Lundar ouest) près du lac Manitoba. Leur demeure est devenue le pied-à-terre des missionnaires et servait à la fois de chapelle et d'école. En 1900, ils achètent une terre à la Baie St-Paul et s'y sont fixés en 1902 avec leur famille. C'est là qu'Alexandre Allard est mort le 19 novembre 1945, à l'âge de 82 ans. Tous ceux qui l'ont connu se rappellent sa chaude hospitalité, son grand sens de justice et sa sérénité toute chrétienne. Son épouse est morte, elle aussi, à la ferme familiale en 1951, à l'âge de 89 ans. Ils ont eu 4 fils et 5 filles.

Les quatre Allard demeurant actuellement à la Baie St-Paul sont: Hector, fils d'Alexandre, sur la terre paternelle; Roland, Maurice, André, tous trois petits-fils d'Alexandre.

"La Liberté et le Patriote" du 29 novembre 1945, rendait hommage à M. Alexandre Allard en ces termes: "Avec M. Alexandre Allard disparaît un des rares témoins qui nous restent encore des temps héroïques de la Prairie et un contemporain actif des fondateurs du Manitoba français."

En 1887, M. l'abbé Arcade Martin arrivait dans la paroisse. Il a appris que des familles métisses vivaient dans la localité et qu'à un mille et quart du village, au "Fort Rouge", près de la rivière, habitaient tout un regroupement de familles métisses. Ce bon abbé qui reflétait le portrait du prêtre authentique s'est fait tout à tous. Il s'est empressé de leur rendre visite et a été fort bien accueilli. Les Métis sont venus par la suite à la messe le dimanche. Au début, ils ne voulaient pas s'asseoir sur les bancs de la chapelle-école. Ils préféraient s'asseoir par terre, un peu en arrière. Ils aimaient la tranquillité. Ils s'étaient construit de petites cabanes et ils aimaient la chasse. Ils parlaient le Français et le Cri. Leurs mets favoris étaient la "galette de métis"; c'est une sorte de pain massif et dur, difficile à digérer. Leurs descendants conservent précieusement la recette et ils en dégustent de temps en temps.

TOUT UN VOYAGE

M. Ludovic Moreau n'avait que 8 ans à son arrivée à Saint-Eustache. C'était en 1900. Ils ont voyagé du Montana, E.-U., en caravanes conduites par des attelages de chevaux. Leurs bêtes, en traversant les rivières, avaient de l'eau jusqu'au poitrail car il n'y avait pas de ponts. Ses parents se sont aventurés dans des sentiers bourbeux pendant sept longues semaines. C'était la vie! Le chemin était à peine marqué et tracé. Le village ne comprenait dans le temps que quelques maisons: une chapelle-école, un presbytère et le magasin général de M. Frédéric Létourneau.

A St-Eustache, pour vivre, son père a entrepris de faire des abattis. Il a fallu continuer à défricher. Toute sa vie, M. Ludovic Moreau est demeuré sur la terre en exécutant les travaux agricoles; il a aussi fait l'élevage d'animaux domestiques. Au début, ces campagnards ont transporté leur moisson des champs avec des chariots tirés par des chevaux.

M. Ludovic Moreau a raconté qu'à la St-Jean-Baptiste, à l'exposition agricole et au pique-nique annuel, les gens s'amusaient bien. Ils étaient fiers d'être Canadiens français, fiers de leur nationalité. Si les Canadiens français sont ceux que nous devons aimer, il est entendu qu'il faut savoir aimer et respecter les gens, de quelque nationalité qu'ils soient. A l'école, ses enfants ont étudié la langue française comme dans tous les centres canadiens-français au Manitoba. Ils ont appris la langue anglaise qu'ils parlent quand c'est nécessaire.

LE GRAND-PERE HOUDE

M. Alphonse Houde est né à la Baie St-Paul en 1902. Il est demeuré sur les rives de l'Assiniboine toute sa vie. Son père, M. Alfred Houde, a eu connaissance de la crue des eaux de 1904 et de celle de 1919. Avant 1909, il n'y avait pas de chemins. De la Baie St-Paul à Winnipeg, il n'y avait qu'une "trail". Le printemps, quand le niveau de l'eau était élevé, une embarcation à vapeur transportait les animaux domestiques et le foin sur la rivière de Portage-la-Prairie jusqu'à Winnipeg. Par après, les gens traversaient la rivière sur un chaland. Ils ont commencé à battre au moulin avec des machines en 1909. Les habitants vivaient pauvrement; ils habitaient dans des maisons en bois rond.

(à suivre)

le séminaire





Le 11 mars, les gars du Séminaire ont terminé une autre étape de l'année scolaire 74-75. La saison de hockey a officiellement pris fin.

Les équipes de Gilbert Alarie et de Gérald Desrosiers ont remporté les grandes victoires de la saison de hockey intermural.

L'équipe de Bisons II a terminé sa saison avec une perte aux mains de Ile-des-Chênes le 7 mars. L'équipe de Bisons I a mis fin à sa saison par une défaite contre Louis-Riel au compte de quatre à trois, série chaudement disputée.

A ce moment, nous sommes en plein milieu de la "saison morte". Elle est ainsi appelée du fait qu'il ne peut y avoir de jeux dehors. La glace fond et c'est encore trop tôt pour commencer la saison de baseball.

Les comités de Sport et d'Atelier ont essayé de bien remplir cette partie de l'année. Le comité de sport a introduit des jeux intérieurs. Ces jeux consistent en un choix de huit tournois. Tous les gars doivent participer à six sur huit. Les huit jeux sont: dames, échecs, cible, ping-pong, whist, "cribbage", Mississippi et le jeu de hockey sur table. Le comité d'atelier a commencé son projet annuel de P.A.M. (projet d'art manuel). Tous les gars doivent faire un objet d'art quelconque pour l'exposition du 4 mai prochain.

Alors, comme vous pouvez le voir, quand une étape se termine au Séminaire, il y en a toujours une qui commence.

Colin Bourgeois, 15 ans

st-malo

Le 7 mars, le Club "La Berceuse" de St-Malo avait le plaisir de recevoir un bon nombre d'amis du Club St-Jean-Baptiste. La réception fut des plus simples et des plus intimes. Comme nous avons à notre disposition un nombre assez varié d'amusements, à peu près tous ont pu jouir d'un bel après-midi.

L'an dernier nous recevions tour à tour les amis des villages voisins, et en passant, les voyageurs de Lyster et Ste-Anastasie, Québec, venus rendre la visite des gens de St-Jean et Letellier.

Nous espérons que, dans un avenir assez rapproché, nous irons rencontrer d'autres Centres à qui nous devons une visite, et en recevrons des nouveaux qui, jusqu'ici n'ont pu nous contacter.

Il n'est jamais trop tard pour se faire de nouveaux amis et s'amuser.

Bienvenue chez nous où l'on se sent jeune.

Mme Clara Maynard, sec.

la broquerie

Le 16 mars, environ 50 personnes, jeunes et adultes, se rendaient au CCFM pour assister au Rallye de la SFM, qui fut très intéressant. 250 personnes étaient présentes. Tous ont dû voir les résultats à la Télé et dans La Liberté. Nous voulons cependant féliciter M. J.-Marie Taillefer, qui est de notre paroisse, pour avoir été élu par acclamation au poste de vice-président. Nous lui souhaitons bonne chance et espérons qu'il saura bien nous représenter comme par le passé.

Le 17 mars, à 7h p.m., un grand nombre de parents et amis de M. Alph. Beaudry (décédé au Foyer Youville de Ste-Anne) se rendaient au Salon Funéraire Lowen de Steinbach pour rendre au défunt un dernier hommage. Le Père Voyer de Ste-Anne était en charge des prières. Un bon groupe de Chevaliers de Colomb était aussi présent, car M. Beaudry était depuis de nombreuses années, un membre très fidèle à assister aux réunions.

M. Antonio Vielfaure de Montréal, employé à l'O.N.F., était de passage à Winnipeg la semaine dernière. Il en profita pour visiter ses parents de La Broquerie, ainsi que sa mère, Mme M.-L. Vielfaure du Foyer Youville à Ste-Anne. M. Vielfaure a aussi ete interviewé par M. Paquin à CBWFT. Il a parlé de son travail et expliqué comment nous pouvons nous procurer de beaux films.

Nous désirons souhaiter la bienvenue à Mme Elizabeth Pierson et son fils Emile, qui sont arrivés depuis quelques semaines parmi nous. Ils habitent au chalet. Espérons qu'ils se plairont et demeureront encore longtemps à La Broquerie.

Deux cent vingt-cinq personnes assistèrent à l'assemblée annuelle de la Caisse Populaire de La Broquerie, qui eut lieu le mercredi 19 mars 1975.

Après une prière en l'honneur de St-Joseph, dite par M. l'abbé Louis-Philippe Jean, curé, l'assemblée fut ouverte par le vice-président, M. Fernand Balcaen. Ce dernier souhaita la bienvenue à toutes les personnes présentes en mentionnant M. Léo Roch, représentant le Fonds de Sécurité, et M. Claude Tétrault, gérant des opérations à la Centrale des Caisses.

M. Norbert Durand, gérant, fit ensuite la lecture de l'avis de convocation et du procès-verbal de l'assemblée annuelle de la dernière année. M. Hubert Bouchard proposa le rapport des directeurs; M. Gérard Kirouac, celui du comité de surveillance et M. Gérard Tétrault celui du comité de crédit.

Le gérant expliqua en détail le rapport financier et donna un compte rendu des dépenses occasionnées par le coût de construction de la nouvelle bâtisse érigée en 1974. Il profita de l'occasion pour remercier toutes les personnes qui ont bien voulu se déranger pour assister à l'assemblée annuelle de leur Caisse Populaire, et surtout de leur appui continuel envers leur institution financière.

Le président de l'assemblée demanda ensuite à M. Léo Roch d'expliquer le but du Fonds de Sécurité. M. Roch donna surtout des détails sur le fait que le Fonds garantit tout dépôt des membres dans les Caisses, contrairement aux autres institutions financières.

Résultats de l'élection: M. Antonin Nadeau et M. Joseph Mireault élus pour un terme de trois ans. M. Fernand Balcaen félicite les derniers élus et remercie M. Hubert Bouchard et M. Marcel Daneault, tous deux sortant de charge, de leur coopération et dévouement envers la Caisse durant leur stage comme directeurs.

Il y eut $100.00 de prix de présence qui furent distribués ainsi: $20.00 à Lucille Mireault; $25.00 à Gilbert Legal; $10.00 à Edouard Fisette; $10.00 à Liliane Fréchette; $10.00 à André Lord et $25.00 à Pauline Piché.

L'assemblée terminée les gens présents jouiront d'un succulent goûter-buffet, et la soirée prit fin avec des jasettes amicales.

Notre gérant ainsi que son personnel savent toujours, par leur bon accueil et leur aimable sourire, rendre ces réunions, ainsi que nos visites à la Caisse, des plus agréables. L'assistance nombreuse témoigne de l'intérêt de ses membres.

aubigny

La Caisse Populaire d'Aubigny tint son assemblée annuelle le 19 mars. La réunion débuta par la prière des coopérateurs et par un mot de bienvenue du président, M. Jules Sorin. Ensuite, chaque comité présenta son rapport et la gérante lut le bilan en donnant les explications nécessaires.

Durant l'année 1974, l'actif augmenta considérablement, soit de $431,018. à $478,316. pour une augmentation nette de $46,697. L'intérêt sur l'épargne assuré fut de 8 pour cent et sur épargne non-assuré de 9 pour cent.

Il y eût élection pour les officiers sortant de charge. A la direction, M. Jules Sorin fut réélu pour 3 ans, tandis que M. Roland Vermette, qui refusa une nouvelle nomination, fut remplacé par M. Léo Chartier.

Au comité de crédit M. David Ritchot fut réélu et au comité de surveillance Mme Henri St-Onge fut réélue.

La direction donna des explications sur une nouvelle méthode d'assurance sur les épargnes. Ceci souleva une discussion intéressante car ce nouveau règlement enlèverait la protection pour les personnes plus âgées.

L'invité d'honneur, M. Guy Delaquis, gérant de la Caisse Centrale donna quelques conseils sur la manière de conduire les élections et félicita les membres pour l'intérêt qu'ils manifestent.

Un prix d'entrée fut gagné par M. Léo Chartier.

L'exécutif avait réservé pour la fin une surprise pour la gérante, Mme Eva Guillou qui prend sa retraite. Ils lui présentèrent une magnifique horloge ainsi qu'un gâteau ayant forme d'un livre artistiquement décoré par Mme David Ritchot. Un mot d'appréciation fut lu par la nouvelle gérante, Mme Suzanne Richard, dans lequel on rappela que Mme Guillou avait pris en main le destin de la Caisse depuis sa fondation et qu'elle s'y était dévouée sans jamais compter son temps ni ses fatigues. Elle fut toujours d'une discrétion extrême, traitant tous les membres avec délicatesse et coopérant parfaitement avec les différents comités.

Mme Guillou se dit dépassée par la générosité qui lui était prodiguée. Elle remercia en disant qu'elle avait joui beaucoup de ces 14 années durant lesquelles elle eut le privilège de travailler pour ses amis. Elle eut un mot spécial d'appréciation pour l'exécutif du début. C'est grâce à ceux-ci si la Caisse connaît le succès dont elle jouit aujourd'hui.

Nous souhaitons bonheur et bon repos à l'ancienne gérante. Aussi bienvenue et bonne chance à la nouvelle gérante, Mme Suzanne Richard.

st-vital

ÉCOLE LAVALLÉE

Le 11 mars à l'Ecole Lavallée avait lieu la série éliminatoire du concours de poésie. Les élèves qui furent choisis prendront part à une compétition divisionnaire à l'Ecole Glenlawn les 25 et 26 mars.

Voici donc la liste des finalistes de l'école francophone Lavallée :

1ère et 2e ANNEES

GROUPE A

Jean-Paul Molgat, Marc Molgat, Claudette Grenier.

GROUPE B

Tracey Barker, Brett Minyoska, Heidi Andrieshyn.

3e et 4e ANNEES

GROUPE A

Paul Gosselin, Doris Bourgeois, Sonia Lanctot.

GROUPE B

Douglas Garson, Debbie Looman, Linda Wyrzykowski.

5e et 6e ANNEES

GROUPE A

Nicole Sabourin, Jude Roy, Jean Dubé.

GROUPE B

Robert Garson, Debbie Semchyshyn, Bradford Looman.

7e et 8e ANNEES

GROUPE A

Madeleine Sousa, Jacques Gaboury, Annette Simard.

GROUPE B

Lora Kloosterman.

9e ANNEE

GROUPE A

Gisèle Comeau, Suzanne Bernardin, Daniel Courchaine.

Les élèves suivants se méritaient aussi un trophée de l'école: Jean-Paul Molgat, Douglas Garson, Robert Garson, Madeleine Sousa et Gisèle Comeau.

Les juges de ce concours de poésie étaient: Soeur Gendron, M. Pantel et M. Deleurme.



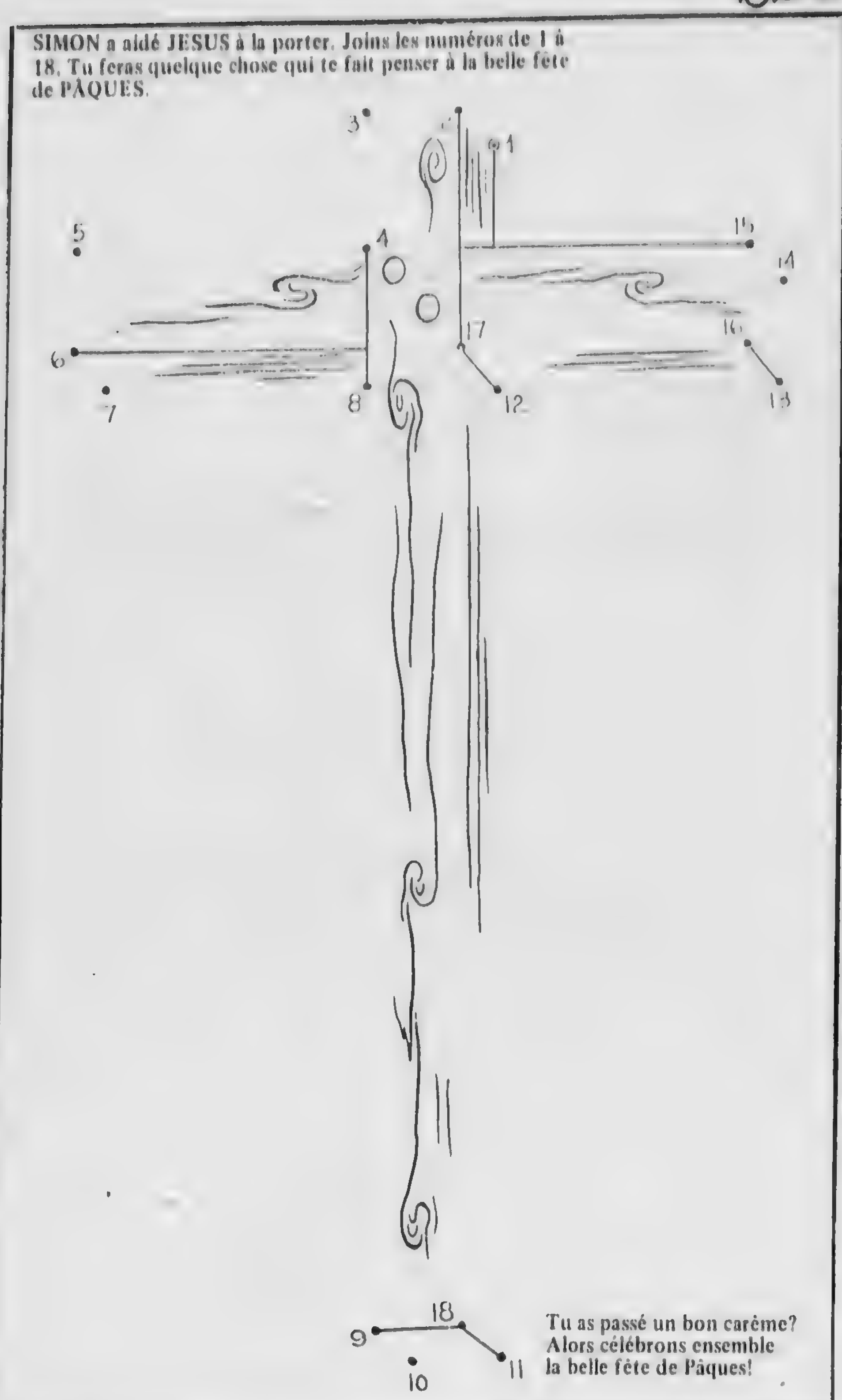




Le Petit Coin

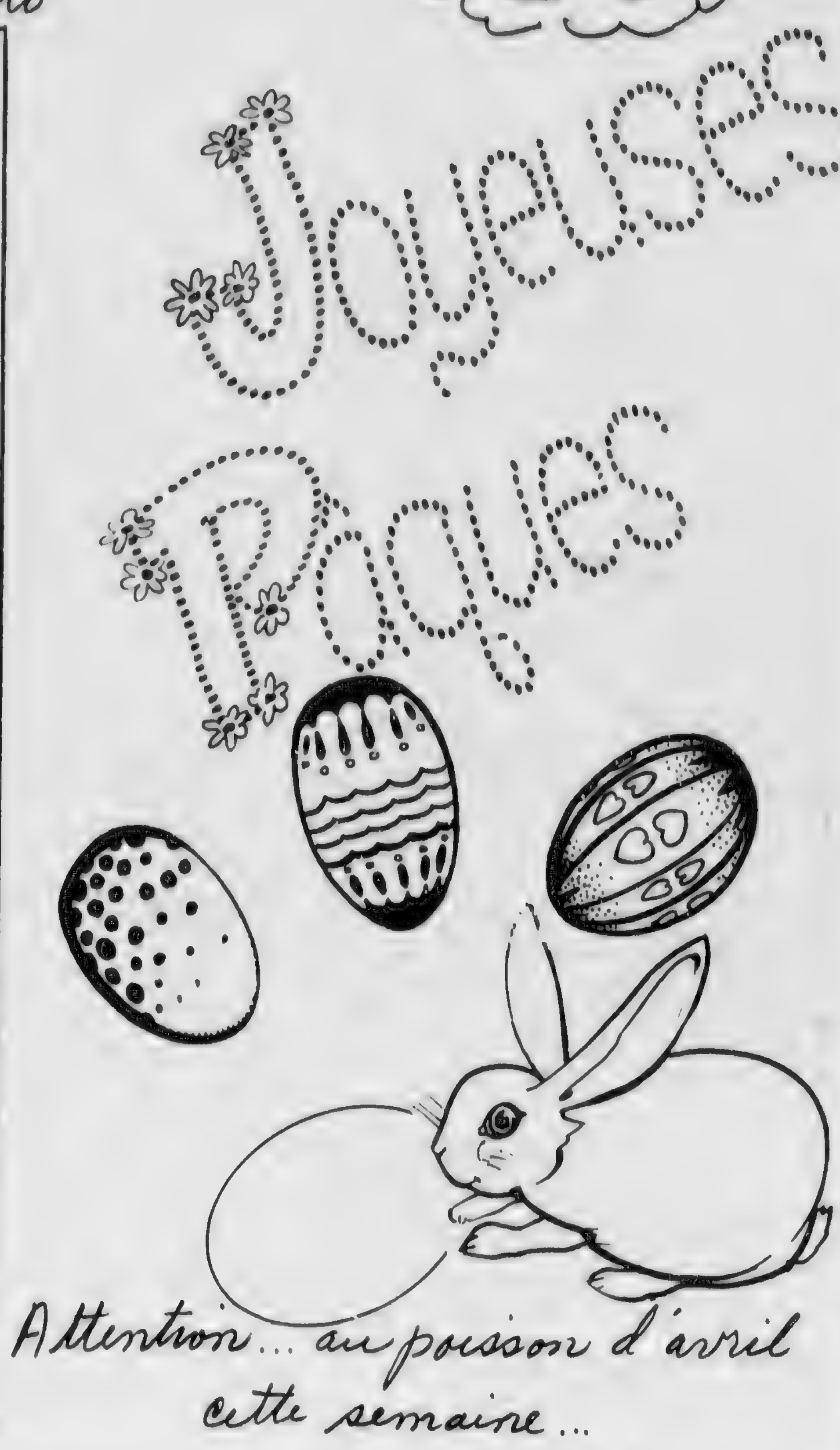
Joyeuses Pâques, les amis! Comme je suis content d'être en vacances et de fêter Pâques avec vous!

Bicolo



SIMON a aidé JESUS à la porter. Joins les numéros de 1 à 18. Tu feras quelque chose qui te fait penser à la belle fête de PÂQUES.

Tu as passé un bon carême? Alors célébrons ensemble la belle fête de Pâques!



Attention... au poisson d'avril cette semaine...

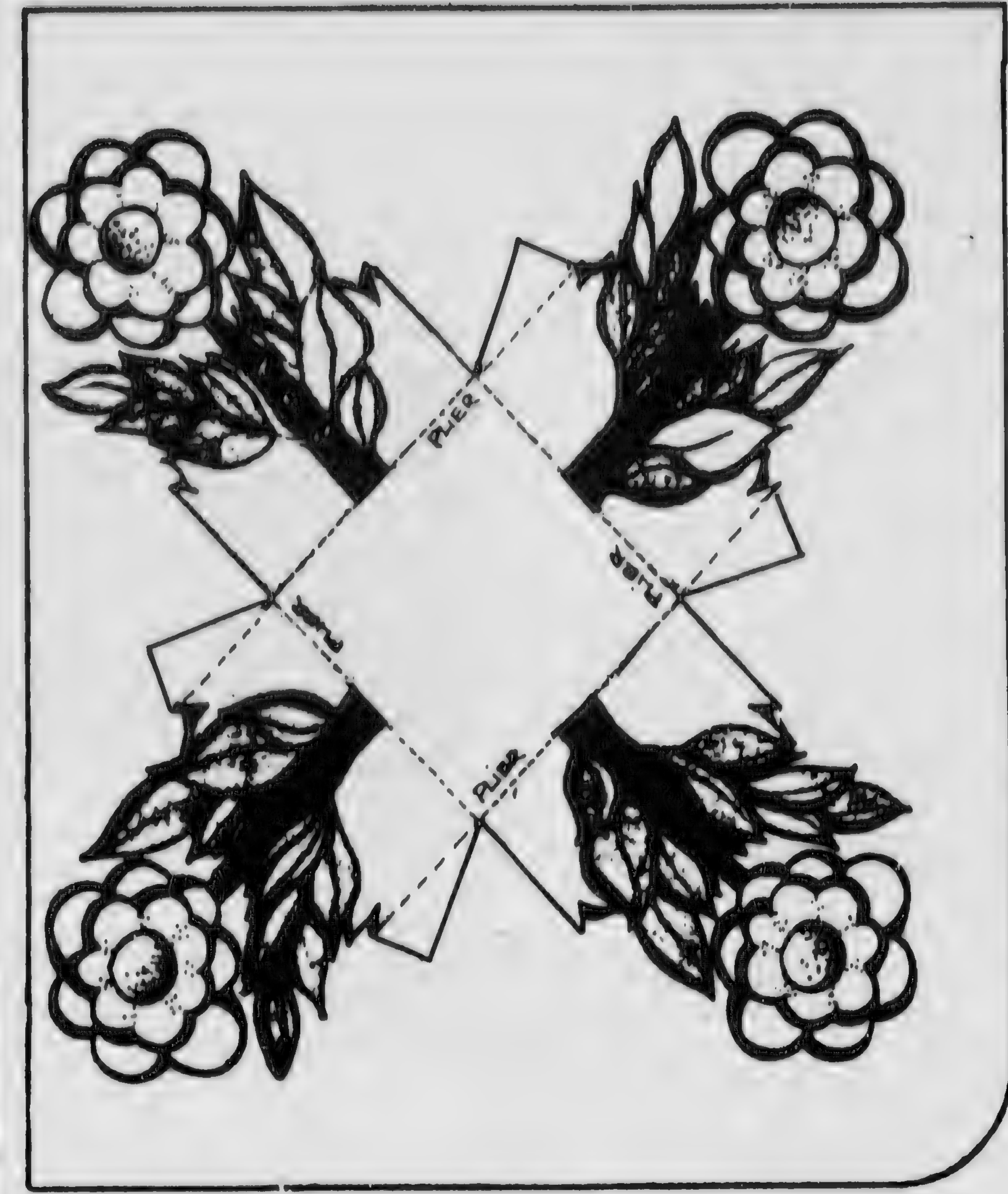
Bicolo!

poissons d'avril!

Combien y a-t-il de poissons dans l'aquarium? (En ne comptant que les yeux, tu y arriveras facilement!)

PANIER POUR PÂQUES

Voici comment te faire un petit panier pour décorer la table à Pâques. Colore et découpe celui-ci. Colle-le sur un carton mince. Plie aux lignes pointillées et colle les coins pour former une petite boîte carrée. Mets-y de la paille de couleur et ajoute des petits oeufs, en chocolat bien sûr!

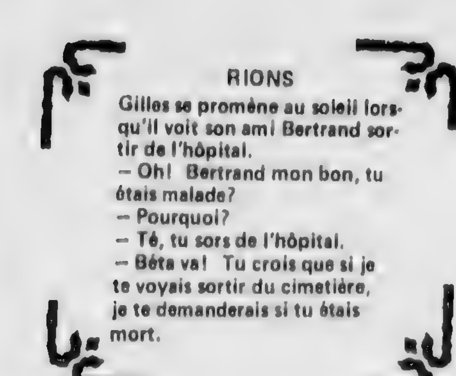




Réponse : MOUFFETTE



Il y avait tant de saumons dans les estuaires des côtes canadiennes que des usines pour poissons s'installèrent sur le trajet de leur migration, ainsi les saumons se jetaient d'eux-mêmes dans les poissonneries, et étaient mis en conserve. On en a ainsi fait un tel massacre que, en 1955, le gouvernement a dû intervenir. Heureusement, il semble que les saumons commencent à réapparaître à des endroits où on les avait exterminés.



RIONS

Gilles se promène au soleil lorsqu'il voit son ami Bertrand sortir de l'hôpital.

— Oh! Bertrand mon bon, tu étais malade?

— Pourquoi?

— Té, tu sors de l'hôpital.

— Bêta va! Tu crois que si je te voyais sortir du cimetière, je te demanderais si tu étais mort.

BICOLO SALUE SES NOUVEAUX MEMBRES

2695 – Jean-Luc Forest, St-Boniface, Man.
2696 – Marjolaine Forest, St-Boniface, Man.
2697 – Joanne Robert, St-Boniface, Man.
2698 – Renée Legal, Ste-Anne, Man.
2699 – Nicole Marion, St-Boniface, Man.
2700 – Donald Gauthier, Ste-Anne, Man.
2701 – Dominique Gauthier, Ste-Anne, Man.
2702 – Robert Levesque, Ste-Agathe, Man.
2703 – Gail Chartrand, St-Laurent, Man.
2704 – Linda Godard, St-Claude, Man.
2705 – Michel Gauthier, Transcona, Man.
2706 – Guy Dacquay, St-Boniface, Man.

MEMBRE GAGNANT
No 3003 — Henri Déquier, 4 ans
C.P. 32
Saint-Claude, Man.

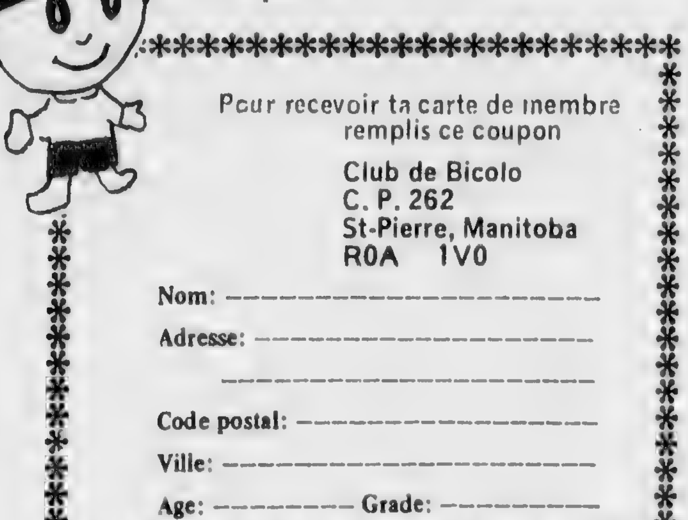
ATTENTION... ATTENTION! ! !

Si tu n'es pas encore membre de mon Club... tu peux le devenir aujourd'hui. Tu n'as qu'à découper le coupon au bas de cette page.

A chaque semaine, un gagnant est choisi parmi les membres.



LOUISE et PIERRE préparent des oeufs, ensuite ils les peinturent. Ils sont beaux, n'est-ce pas?



Pour recevoir ta carte de membre remplis ce coupon

Club de Bicolo
C. P. 262
St-Pierre, Manitoba
R0A 1V0

Nom: ——————————
Adresse: ——————————
——————————
Code postal: ——————————
Ville: ——————————
Age: ————— Grade: —————

AVIS AUX PARENTS

Les enfants qui entreront en classe de maternelle dans la division scolaire de Saint-Boniface devront être inscrits dans les écoles de leur district au cours de la semaine du 7 au 11 avril. Les enfants ayant atteint l'âge de 5 ans avant le 31 décembre 1975 (nés en 1970) sont éligibles. On demandera aux parents de spécifier la langue d'instruction (le français ou l'anglais) au moment de l'inscription. Tout renseignement sur le lieu de l'inscription peut être obtenu en téléphonant au 233-7194.

Et le gouvernement, lui, que fait-il pour ménager l'énergie?



22 h. au 580 rue Booth, à Ottawa. Il est facile de voir qui travaille encore au ministère de l'Energie, des Mines et des Ressources. Les lumières sont allumées! Cet édifice a été conçu il y a 10 ans, à une époque où les ressources énergétiques ne causaient aucun problème. Un seul interrupteur commandait toutes les lumières d'un étage. Les temps ont changé. Aujourd'hui il y a quatre interrupteurs par étage, et les plafonniers inutiles ont été enlevés. La température a été également abaissée pour économiser encore plus l'énergie.

Petit exemple à suivre: dans un seul édifice, en éteignant les lumières pendant la nuit, il a réalisé une économie de $900 par semaine!

Pourquoi devons-nous ménager l'énergie, dès maintenant? La raison est simple. Si nous continuons à gaspiller ainsi nos ressources, si nous n'adoptons pas une attitude plus raisonnable de consommation, certaines de nos sources d'énergie vont se tarir petit à petit. D'autres vont coûter une fortune à exploiter.

EN EFFET, au rythme où nous consommons nos différentes ressources énergétiques, il nous en faudra *deux fois* plus dans 12 ans, et *quatre fois* plus en l'an 2000.

Seuls les Etats-Unis gaspillent plus d'énergie que nous. Nous ne pouvons plus nous payer ce luxe! Et remédier à la situation demande relativement peu d'efforts.

Il suffit que nous diminuions de 20% le taux de croissance de la demande d'énergie d'ici 1985 pour que nous sauvegardions nos réserves pour des années et des années.

Le gouvernement canadien, lui, a déjà pris des mesures efficaces.

1.

C'est la fin des grosses voitures!

À elles seules, les "grosses" voitures consomment 15% de notre énergie annuelle. Évidemment, les 8 cylindres, pesant plus de 3,000 livres, en dévorent une bonne partie.

Le Conseil du Trésor vient de décider d'acheter ou de louer des véhicules plus petits, plus compacts. Et leur vitesse a été limitée à 55 m/h.

D'autre part, il est prouvé que des employés travaillant au même endroit peuvent économiser jusqu'à $200 par année s'ils se regroupent pour voyager ensemble. Les places de stationnement pour les employés du gouvernement seront allouées en fonction de ce principe.

2.

On ne regarde plus combien coûte tel appareil, mais combien il en coûtera pour l'utiliser.

Quand des employés de New York décidèrent d'acheter des climatiseurs, ils eurent une petite surprise. L'appareil le plus cher se révélait le plus économique à l'utilisation!

C'est ce qu'étudie maintenant le gouvernement quand il achète telle voiture, tel véhicule utilitaire, tel équipement de bureau. Les responsables d'industries et les particuliers ne tarderont pas à faire de même. Il y va de leur argent!

Et les manufacturiers vont probablement baser leurs arguments de vente sur les coûts restreints d'utilisation de leurs produits autant que sur les valeurs esthétiques!

3.

Le papier, c'est aussi de l'énergie!

Au Canada, l'industrie des pâtes et papiers est celle qui consomme le plus d'énergie industrielle!

Pour économiser le papier, le gouvernement a donc pris des mesures: impression des rapports sur les deux côtés de la feuille, utilisation du procédé offset plutôt que la photocopie, contrôle plus sévère de la distribution, recyclage du vieux papier et achat de papier recyclé.

Si tous adoptent ces mesures, nous ménagerons beaucoup l'énergie . . . et nos forêts!

4.

L'énergie dépensée dans les édifices du gouvernement est dorénavant soigneusement contrôlée.

Électricité, chauffage et climatisation influencent beaucoup la consommation d'énergie. Au ministère des Travaux publics, on a fixé la température à 70 maximum le jour et à 65° la nuit. On évite les lumières inutiles à l'extérieur et dans les locaux inoccupés. Aération et climatisation ont été réduites durant l'été. Ces mesures représentent une économie de 18%!

D'autre part, les employés éteignent les lumières quand ils quittent une pièce, arrêtent leurs machines électriques quand ils ne les utilisent pas, prennent soin de bien fermer les robinets d'eau chaude, laissent leurs rideaux ouverts pour bénéficier au maximum de la clarté extérieure . . . autant de bonnes habitudes faciles à prendre qui font, à la longue, économiser bien de l'énergie!

5.

La recherche va s'intensifier.

Nous devons trouver de nouvelles idées pour ménager l'énergie. La recherche est primordiale, et des projets comme celui de La Flamme bleue sont indispensables. Un service du ministère de l'Énergie, des Mines et des Ressources fait actuellement l'essai d'un nouveau générateur propulseur d'air qui ne coûterait que $1.50 environ et permettrait d'épargner 10% sur les frais de chauffage.

Il met au point, pour les voitures, un appareil éliminateur de pollution qui non seulement combattrait la pollution, mais permettrait de parcourir plus de milles au gallon.

Quant au Conseil national de recherches, il remet en cause toutes les normes d'isolation, aujourd'hui désuètes.

Bien d'autres projets sont également à l'étude.

6.

Un nouvel ordinateur règle la dépense d'énergie dans les édifices!

ASE, tel est son nom (Analyse des Systèmes Énergétiques). Il a déjà fait ses preuves dans l'édifice John Carling, à la Ferme expérimentale d'Ottawa. Il a analysé tous les facteurs pouvant influencer la consommation d'énergie, pour chacun des 12 étages de l'édifice: l'éclairage, les heures de travail, l'humidité, les fenêtres, la structure des murs, la température, la ventilation, les systèmes de chauffage et de climatisation. Grâce aux données fournies par ASE, les ingénieurs ont été en mesure d'établir un système de chauffage quasi parfait. *Résultat:* 20¢ d'économie au pied carré, soit $100,000 par an!

Bien sûr, cette méthode va maintenant être appliquée sur une plus grande échelle.

Les buts visés?

1. Améliorer l'efficacité énergétique dans tous les édifices du gouvernement.
2. Établir des directives pour les gouvernements et les industries.
3. Aider tous les Canadiens impliqués dans la construction d'édifices: les gouvernements provinciaux, les architectes, les ingénieurs, les consultants.

Les spécialistes estiment que l'on peut ainsi économiser $60 millions par an dans les édifices gouvernementaux. Et plus de $300 millions dans les édifices commerciaux à travers le Canada. Une jolie somme!

7.

La conservation de l'énergie, c'est l'affaire de tous!

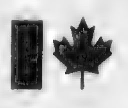
Quelques spécialistes ne peuvent à eux seuls régler tout le problème. Chacun doit faire sa part. L'automne dernier, des architectes, des ingénieurs et des dessinateurs industriels se sont rencontrés pour étudier des solutions dans leurs domaines respectifs. Le ministère de la Consommation et des Corporations entreprend le programme "CANTAG" pour aider les consommateurs à évaluer l'efficacité énergétique des appareils qu'ils achètent.

Chacun d'entre nous peut faire quelque chose. Il suffit d'être plus raisonnables chez nous, au bureau, à l'usine, sur les routes. De toutes petites attentions peuvent épargner bien de nos réserves énergétiques. Nous avons la chance de vivre dans un pays plein de ressources. . . . Faut pas se brûler. Ménageons notre énergie!

Si vous désirez savoir comment ménager à la fois énergie et dollars, ou si vous avez des suggestions à faire, écrivez à:

Office de la conservation de l'énergie,
Énergie, Mines et Ressources Canada
580 rue Booth
Ottawa, Ontario
K1A 0E4

Commandez dès maintenant. Un délai de 6 semaines pour l'impression et l'expédition est nécessaire



Énergie, Mines et Ressources Canada
Office de la conservation de l'énergie

L'hon. Donald S. Macdonald
Ministre

Nécrologie



M. Georges-W. CARROLL

Subitement, le mardi 11 février 1975, est décédé à l'âge de 87 ans et huit mois, Monsieur Georges W. Carroll, époux dévoué et bien-aimé de Rose Carroll, domiciliée à 366, rue Des Meurons, Saint-Boniface.

Né à Sainte-Flavie, comté de Rimouski, le 19 juin 1887, Monsieur Carroll poursuivit ses études au collège de Rimouski ainsi qu'au collège de Saint-Joseph de Campbellton au Nouveau-Brunswick. Après avoir maîtrisé l'anglais à St-Paul, Minn., Etats-Unis, il vint s'établir au Manitoba français où il fut employé comme agent de la compagnie du Canadien National à Saint-Jean-Baptiste durant 31 ans.

C'est en 1952 qu'il prit sa retraite pour venir s'établir à Saint-Boniface. Monsieur Carroll faisait partie de l'Ordre des Chevaliers de Colomb depuis plus de 50 ans. Il fut Grand Chevalier du 3e degré de l'Ordre, du Conseil Provencher, et fut pendant 31 ans Chevalier du 4e degré de l'Assemblée Taché.

Parmi plusieurs postes qu'il a remplis durant sa vie, sont les suivants: Secrétaire de la Commission scolaire de Saint-Jean-Baptiste, Secrétaire de la Société d'Agriculture du comté de Provencher, Président du local des Fils Natifs du Canada, Président du Cercle St-David de l'A.C.J.C. et du Cercle local de l'Association d'éducation des Canadiens-Français du Manitoba, Directeur et membre de la chorale de Saint-Jean-Baptiste durant plusieurs années et membre de la Société Historique de St-Boniface depuis ses débuts.

Epoux dévoué et père bien-aimé, outre son épouse Rose, il laisse dans la peine ses cinq enfants: Auguste W. de San Luis Obispo, Californie, Mlle Annette Carroll de Warroad, Minn., Ermelle (Mme Eugène Giguère) de Saint-Boniface, Soeur Yvette Carroll, Missionnaire Oblate à Camperville, Lucette (Mme Roland Valcourt) de Saint-Jean-Baptiste; sept petits-enfants; deux frères: Joseph Carroll âgé de 101 ans de Saint-Paul, Minn., Wilfrid âgé de 97 ans et Mlle Adèle Carroll âgée de 94 ans, de Ste-Flavie, P.Qué., ainsi que plusieurs neveux et nièces bien-aimés.

Le Salon Desjardins était en charge des arrangements funéraires. Son Excellence Mgr Maurice Baudoux officiait aux prières vendredi soir, le 14 février, assisté de la Garde d'Honneur de l'Ordre des Chevaliers de Colomb du 4e degré de l'Assemblée Taché.

Les funérailles ont eu lieu à la Cathédrale de Saint-Boniface à 10 heures, le samedi matin 15 février, avec messe concélébrée en présence de la Garde d'Honneur des Chevaliers du 4e degré de l'Assemblée Taché.

Le chant a été confié aux Soeurs Oblates sous la direction de Soeur Alice Arnal conjointement avec Soeur Agathe Dorge, S.N.J.M., à l'orgue, et Michel Langlois, soliste.

L'inhumation se fit au cimetière de Saint-Boniface à laquelle assistait la Garde d'Honneur des Chevaliers de Colomb; les porteurs étaient des petits-fils et neveux de Monsieur Carroll; Robert Valcourt, Barry Kreitz, Garry Sanderson, Hubert Vouriot, Gérard Grossman et Lucien Therrien.

REMERCIEMENTS

Mme Rose Carroll et ses enfants remercient les parents et amis qui leur ont témoigné de la sympathie à l'occasion du décès de leur époux et père, M. Georges Carroll, soit par offrandes de messes, prières, assistance aux funérailles, fleurs ou de toute autre façon et plus particulièrement Son Excellence Mgr M. Baudoux, les membres du clergé, l'Ordre des Chevaliers de Colomb du 4e degré de l'Assemblée Taché, la chorale des Soeurs Oblates, l'organiste Soeur Agathe Dorge ainsi que M. Michel Langlois, soliste.

M. Maxime MULOIN

Le dimanche 2 mars 1975, à l'Hôpital Général de Winnipeg, est décédé, à l'âge de 65 ans, M. Maxime Muloin, né le 12 septembre 1909, à Saint-Norbert, Manitoba, et marié le 10 juin 1943 en la Cathédrale de Saint-Boniface.

Il laisse dans le deuil sa femme Marie (née Tanguay); un fils, Julien, de Kamloops, C.-B.; deux filles, Lorraine, d'Edmonton et Dolorèse de Saint-Vital.

Les prières furent récitées chez Mordue Funeral Chapel, et l'inhumation se fit dans le lot familial du cimetière de Saint-Norbert.

Annonces encadrées
* $2.52 le pouce-colonne
($2.25 si répétées à l'année)
* Heure de tombée: vendredi midi

ANNONCES CLASSÉES
tél.: 247-4823

Annonces régulières
* 7c le mot – minimum $2.50
(6c le mot – minimum $2.00 – si répétées)
* Heure de tombée: lundi midi

Avocats-Notaires

Comptables

Chiropractiens

ferblantiers

RICHARD PAMBRUN

CANADIAN RICHARDS ELECTRIC
ENTREPRENEUR EN ELECTRICITE
Brochage commercial, industriel et résidentiel

Estimations gratuites
253-0117

60, Baie Penticton
R2J 1B0

Garagistes

BRANDON GULF



Brandon et Osborne
Tél. : 452-2100
Lionel Dupuis, Bob Dionne
Réparations
par mécaniciens qualifiés
lubrification — mise au point
changement d'huile — essen...

HUB SERVICE
alignement des roues
réparations, réglage
freins, pneus, essence et huile
760, rue St-Joseph 247-4533
Gérard Privé, propriétaire

Optométristes

EXAMEN DE LA VUE
JAMES SHAEN LTD.
M.N. Lecker, optométriste
2e étage, édifice Hurtig
264, avenue Portage
R3C 0B6
Tél. : 943-6628

R. J. STANNERS
Optométriste
Examen de la vue
139, boul. Provencher
AU REZ DE CHAUSSEE
Tél. : 233-3889
R2H 0G2

Dr E.M. FINKLEMAN
et
Dr S.A. FINKLEMAN
Optométristes
NOUVEAU LOCAL
208, Avenue Building
265, av. Portage
Winnipeg, Tél. : 942-2496
Examen de la vue
et
Lunettes ajustées

TV-Radio

Entretien et réparations
de toutes marques d'appareils
Horaire de 9 h à 21 h.
Service compétent et garanti
Frontenac TV-Radio
Tél. : 233-6458
78, rue Marion, St-Boniface
R2H 0T1

LOUER VOTRE
PROCHAINE T.V.
de AURÈLE DUPUIS
171, rue Marion
233-1863 ou 233-6008
Ouvert six jours par semaine
SERVICE DE T.V
Carmen Moxley Rentals Ltd.

Transports

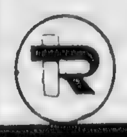
PIERRE J. BEAUDRY, Prop.

PUTT'S TRANSFER



85 DES MEURONS
St-BONIFACE 6, MAN.
Téléphone: 233-6327

Service général de déménagement, messageries, etc.



Rolly's Transfer CO. LTD.

Gérant :
Rolly Painchaud
Tél. : 256-5869

divers

Salon Ducharme
& Giftwares
angle Langevin & Aubert
Service professionnel par des experts.
(Perruques) 247-6194
R2H 0B3

NORTH STAR
DECORATING CO. LTD.
1487 ch. Dugald
St-Boniface
Tél.: 247-8522
Paul RAJOTTE, Prés.

GUERTIN IMPLEMENT LTD.
Lot 149, chemin du Périmètre
(près de la Route 59)
Case postale 58, St-Vital 8, Man.
VENTE JOHN DEERE,
PIECES ET SERVICE
Tél. : 256-4321

Pelland Catering
Traiteurs: mariages, dîners,
réceptions et banquets
161, Provencher, St-Boniface
R2H 0G2
TELEPHONE : 247-3319

INSTRUCTION - VENTE - SERVICE - LOCATION
Major & Minor MUSICAL SUPPLIES
354, rue Marion, St-Boniface - Tél. : 233-7232
WAYNE NEVILLE, Propriétaire
Les plus grands fournisseurs de musique populaire dans la ville

on demande

L'Association Canadienne-française
de l'Alberta
demande

un agent de développement

L'agent de développement travaillera à promouvoir le développement de la jeunesse francophone en Alberta. Il se rapportera à un comité de développement qui sera responsable de l'élaboration des politiques ainsi que des fonctions de l'agent.

FONCTIONS:
- Aider les groupes à identifier leurs propres ressources;
- Développer le leadership;
- Identifier et sensibiliser le groupe aux ressources qui sont disponibles dans le milieu immédiat et sensibiliser les personnes ressources;
- Voir à la formation non-dirigée en ce qui a trait aux moyens et aux structures de fonctionnement;
- Susciter le développement de mécanismes de communication et de coopération entre les groupes qui sont compatibles;
- Aider le groupe à s'auto-évaluer à tous les niveaux de développement;
- Présenter un rapport mensuel au comité.

QUALIFICATIONS:
- Avoir une connaissance de l'animation;
- Avoir fait des études au niveau universitaire en sciences humaines;
- Etre âgé de 20 à 30 ans — féminin ou masculin;
- Avoir une connaissance et avoir été impliqué dans les mouvements de jeunesse;
- Etre disponible à voyager.

ENTRÉE EN FONCTION: 1er avril 1975

SALAIRE :

à négocier selon les qualifications. Dépenses payées.

Les candidats devront soumettre leur demande par écrit et inclure un curriculum vitae à:

Secrétariat de l'A.C.F.A.,
a/s Comité de développement de la jeunesse,
10008 — 109e rue,
Edmonton, Alberta

ON DEMANDE

La Commission des Parcs de Saint-Boniface invite les personnes intéressées et qualifiées à faire demande pour emplois à temps partiel comme sauveteurs, instructeurs en natation et caissiers pour la nouvelle Piscine Intérieure Bonivital Archibald, aussi bien que pour des emplois d'été aux piscines extérieures.

S'adresser au Bureau du Personnel
4e étage, Civic Centre
510, rue Main
Winnipeg, Manitoba

Division Scolaire de St-Boniface no 4

COMMIS ADMINISTRATIF SENIOR

Requis pour aider le Gérant en tout ce qui a trait aux services en administration confiés par les départements du Transport et de l'Entretien.

Une expérience dans l'organisation de bureau, en comptabilité, dans les statistiques, et une connaissance du français et de l'anglais seraient appréciées.

Ceci est un nouveau poste avec des chances de développement et d'avancement.

Salaire à négocier. Entrée en fonction aussitôt que possible.

S'adresser à titre confidentiel à :

M. J.-G. Ouellet
Gérant, Services d'Entretien
Division Scolaire de St-Boniface no 4
76, rue Fournier
St-Boniface, Manitoba
R2J 2Y4

ON DEMANDE

Le Jardin d'enfants Ste-Famille demande une institutrice expérimentée pour septembre 1975. Enseignement en français pour enfants d'âge pré-scolaire. Envoyer curriculum vitae au Comité d'Education de la Société Franco Canadienne de Calgary, Alberta

203—223, 12e av. S.W.
Calgary, Alberta
T2R 0G9

ON DEMANDE

Pour remplir les postes suivants :

27319 — Bonne à tout faire, $175 à $200 par mois plus pension complète
27315 — Magasinier, $3.75 à $4.75 de l'heure
27302 — Aide-ouvrier d'entretien d'usine, $3.43 de l'heure
27157 — Conducteur de perceuse pour travail en série, $2.50 à $3.00 de l'heure
26912 — Manutentionnaire en général, $2.75 de l'heure.

Pour tout renseignement au sujet des postes mentionnés et d'autres, veuillez composer: 985-4998.



Main-d'œuvre et Immigration

Centre de Main-d'œuvre du Canada
Manpower and Immigration

Canada Manpower Centre
283 TACHE AVE., PHONE 985-4998

THE CALGARY FRENCH SCHOOL

demande pour septembre 1975 institutrices expérimentées pour âge pré-scolaire. Enseignement en français pour enfants anglophones; programme d'immersion. Envoyer curriculum et état de services à :

Mme Louise Rozewicz
1523 — 13 Avenue S.W.
Calgary, Alberta
T3C 0T6

ON DEMANDE A L'A.J.F.

L'AJF est à la recherche d'une personne capable d'assumer les fonctions d'animateur et responsable d'activités diverses de l'association.

QUALIFICATIONS REQUISES

* Bonne connaissance du français et de l'anglais.
* Expérience auprès d'organismes de jeunes.

SALAIRE

Excellent, mais à négocier selon qualifications et expérience.

ENTRÉE EN FONCTION

Immédiate

Prière d'adresser les candidatures avec curriculum vitae à :

AJF
Comité Nord
2604, rue Central
Regina, Saskatchewan
S4N 2N9

PROFESSEURS DEMANDÉS

La Division Scolaire de Winnipeg invite des candidatures aux postes suivants, pour septembre 1975 :

- programmes d'immersion: maternelle à la 7e année.
- spécialistes de français dans les écoles anglaises : maternelle à la 12e année.
- titulaires bilingues: maternelle à la 6e année.
- spécialistes de français pouvant enseigner une autre matière en français dans les écoles anglaises : 7e à la 12e année.

Le salaire selon la cédule est déterminé par les qualifications et l'expérience du candidat.

Demander une formule d'application en s'adressant à :

Assistant Superintendent
The Winnipeg School Division No.1
1577 Wall Street East
Winnipeg, Manitoba. R3E 2S5



Fonction publique Canada — Public Service Canada

CONCOURS OUVERT ÉGALEMENT AUX HOMMES ET AUX FEMMES

CHEF, NAVIGABILITÉ

Administration canadienne des transports aériens
Transports Canada
Ottawa

Traitement jusqu'à $28,386

On demande un ingénieur principal pour diriger la planification, l'administration et la coordination d'une division chargée de l'élaboration et la mise en application de procédures visant à assurer la navigabilité des aéronefs civils. Les responsabilités du titulaire comprennent entre autres l'approbation de modèles aéronautiques ainsi que des inspections de la navigabilité, de la fabrication et de l'entretien pour l'aviation civile. Le titulaire servira au niveau national de point de contact pour les questions de navigabilité.

CONDITIONS DE CANDIDATURE: Diplôme universitaire en génie d'une université canadienne ou admissibilité à faire partie d'une association d'ingénieurs du Canada. Vaste connaissance des règlements sur la navigabilité des aéronefs civils et des pratiques régissant la conception, la fabrication et l'entretien des aéronefs et des produits aéronautiques. Compréhension approfondie du rôle du ministère des Transports dans la réglementation et la délivrance de licences relatives à l'aviation civile.

Le candidat choisi devrait avoir déjà occupé un poste dans un ou plusieurs des domaines touchant la conception, la fabrication et l'entretien.

EXIGENCES LINGUISTIQUES:

La connaissance de l'anglais et du français est essentielle pour ce poste. Ce concours est aussi ouvert aux unilingues. Ils doivent cependant indiquer par écrit, qu'ils sont disposés à entreprendre aux frais de l'Etat, immédiatement après leur nomination conditionnelle, et à plein temps, un cours de langue dispensé par le Bureau des langues de la Commission ou par un organisme approuvé par ce dernier. Ce cours pourra durer jusqu'à douze mois et la Commission de la Fonction publique en précisera le lieu. La Commission de la Fonction s'assurera que les candidats unilingues de l'extérieur de la Fonction publique ont les aptitudes voulues pour devenir bilingues.

MODALITÉS D'INSCRIPTION:

Envoyez une formule de "Demande d'emploi" (CFP 367–4110) disponible dans les bureaux de poste, Centres de main-d'oeuvre du Canada et bureaux de la Commission de la Fonction publique du Canada (vous pouvez y joindre un curriculum vitae à la demande) et retournez à l'adresse suivante:

PROGRAMME DES SCIENCES ET DE LA TECHNOLOGIE
COMMISSION DE LA FONCTION PUBLIQUE DU CANADA
TOUR "A", PLACE DE VILLE
OTTAWA, ONTARIO K1A 0M7

Prière de rappeler le numéro de concours : 74–206–21 (70) sur toute correspondance.

Des postes semblables peuvent être remplis à la suite de ce concours.

Les dispositions de la Loi sur l'emploi dans la Fonction publique s'appliquent aux nominations dans le cadre de ce concours.



Fonction publique Canada — Public Service Canada

CONCOURS OUVERT ÉGALEMENT AUX HOMMES ET AUX FEMMES

SPÉCIALISTES EN ÉDUCATION

Direction générale du perfectionnement
Commission de la Fonction publique
Ottawa

Traitement jusqu'à $25,404

La Direction générale du perfectionnement emploie des spécialistes en éducation qui effectuent des tâches de nature professionnelle concernant la formation en gestion, la formation professionnelle de même que la formation linguistique (français ou anglais, langue seconde). On y retrouve des postes à responsabilités variées dans diverses concentrations telles : la planification de systèmes éducatifs, l'élaboration et l'évaluation de programmes de formation, la recherche et l'expérimentation, l'audio-visuel, la consultation pédagogique, l'orientation et la formation.

Le but de cette annonce est d'établir un répertoire de candidats qualifiés pour combler des postes lorsqu'ils deviennent disponibles.

CONDITIONS DE CANDIDATURE:

Les candidats doivent posséder un diplôme universitaire dans un des domaines suivants :

Linguistique	Docimologie
Pédagogie	Andragogie
Psycho-pédagogie	Orientation
Éducation	Administration
Psychologie	Sociologie

ou autres sciences humaines avec une spécialisation dans un des champs suivants : mesure et évaluation, méthodologie de la recherche, curriculum, communications, psychométrie, audio-visuel. Pour certains postes, une maîtrise est nécessaire.

Il est essentiel d'avoir une expérience de travail reliée à l'éducation des adultes, combinée avec une expérience dans les domaines de la formation professionnelle, la formation en gestion ou la formation linguistique. Une expérience de spécialiste, de consultant ou de gestionnaire serait un atout.

Selon les postes à combler, les candidats devront aussi posséder à des degrés différents, des connaissances des théories en éducation des adultes, de l'enseignement d'une langue seconde ou de la formation professionnelle ou en gestion, des techniques audio-visuelles et de la méthodologie de la recherche, du développement et de l'innovation en matière d'éducation.

REMARQUES:

Le travail requiert une curiosité scientifique soutenue, un esprit très développé d'analyse et de synthèse, une grande capacité d'initiative alliée à un haut degré de jugement dans l'exercice de fonctions spécialisées en situation d'administration publique, une sensibilité soutenue aux objectifs poursuivis et aux contraintes qu'ils dictent, une capacité supérieure de communiquer avec des collègues d'autres spécialités, une souplesse d'adaptation à des conditions de travail en évolution, un souci constant de la qualité et des échéances à respecter, enfin des dons supérieurs d'expression orale et écrite.

EXIGENCES LINGUISTIQUES:

Pour certains postes, la connaissance du français est essentielle, pour d'autres la connaissance de l'anglais est essentielle. Pour d'autres encore, la connaissance de l'anglais et du français est essentielle. Ce concours est aussi ouvert aux unilingues. Ils doivent cependant indiquer, par écrit, qu'ils sont disposés à entreprendre aux frais de l'Etat, immédiatement après leur nomination conditionnelle, et à plein temps, un cours de langue dispensé par le Bureau des langues de la Commission de la Fonction publique ou par un organisme approuvé par ce dernier. Ce cours pourra durer jusqu'à douze mois et la Commission de la Fonction publique en précisera le lieu. La Commission de la Fonction publique s'assurera que les candidats unilingues de l'extérieur de la Fonction publique ont les aptitudes voulues pour devenir bilingues.

MODALITÉS D'INSCRIPTION:

Présentez une formule de "Demande d'emploi" (CFP 367–4110) (Rev. 1/74) que vous pouvez vous procurer dans les bureaux de poste, Centres de la Commission de la Fonction publique du Canada, et faites-la parvenir à l'adresse suivante :

CADRES SOCIO-ÉCONOMIQUES
COMMISSION DE LA FONCTION PUBLIQUE DU CANADA
OTTAWA, ONTARIO K1A 0M7

Date Limite : 31 décembre 1975.

Prière de rappeler le numéro de concours : 75–4400–1 (70) dans toute correspondance.

Les dispositions de la Loi sur l'emploi dans la Fonction publique s'appliquent aux nominations dans le cadre de ce concours.



Fonction publique Canada — Public Service Canada

CONCOURS OUVERTS ÉGALEMENT AUX HOMMES ET AUX FEMMES

CARRIÈRES EN SCIENCES

La Fonction publique du Canada maintient, en vue de combler de futures vacances, un répertoire de candidats qualifiés. Au cours de l'année, il y aura des postes vacants à divers niveaux de responsabilités dans plusieurs disciplines scientifiques. Ces postes présenteront d'excellentes perspectives d'avenir pour des personnes intéressées à faire carrière à la Fonction publique. Ces personnes auront démontré une capacité à établir de bonnes relations de travail à divers niveaux et pourront adapter une attitude flexible, mature et innovative pour solutionner les problèmes. Si vous désirez contribuer au développement scientifique et industriel du Canada, et si vous contemplez un changement d'emploi dans votre domaine, la Fonction publique du Canada vous invite à soumettre votre demande. Si vos titres de compétence présentent un aspect d'intérêt particulier, vous serez invité(e)s à une entrevue pour discuter des possibilités d'emploi. Toute demande ou entrevue sera strictement confidentielle.

SCIENCES PHYSIQUES

Traitement de : $7,880 à $28,123 — Réf. : 75–STP–28 (70)

Les scientifiques ayant de l'expérience dans les domaines de la géographie physique, la physique, la minéralogie, les études sur l'environnement, le génie minier, géologique, chimique, électrique, mécanique et civil, pourraient faire carrière au sein de la Fonction publique. Les principales activités du groupe "Sciences Physiques" portent sur l'étude et l'élaboration des méthodes et des recherches dans les domaines tel la géologie régionale, la paléontologie, la sédimentalogie, la stratigraphie, la minéralogie, la géochimie, la géophysique et l'écologie économique, l'évaluation du potentiel minéral et des réserves de pétrole et de gaz. Des études sont aussi menées dans les différents domaines des sciences physiques. Les spécialistes de ce groupe se chargent du développement des données de la télédétection et de leurs applications et de l'établissement de cartes topographiques, de l'arpentage et de la préparation des cartes aéronautiques. La Division de la protection et de la gestion de l'environnement est à la recherche de scientifiques (Sciences Physiques) qui se sont spécialisés dans les domaines tels le traitement de la qualité de l'eau, l'évaluation et la classification des terrains, l'étude de l'environnement et son impact, la glaciologie, l'hydrologie et l'océanographie physique et chimique. Des personnes occupant des postes supérieurs peuvent être employés comme conseillers techniques pour les cadres supérieurs et peuvent avoir la responsabilité de programmes spéciaux dans leur domaine de spécialisation.

QUALITÉS ESSENTIELLES: Ces postes exigent un diplôme universitaire en sciences de la terre, naturelles ou physiques en fonction de l'emploi postulé. Une expérience dans un domaine scientifique particulier ou une formation post-secondaire peuvent être requises pour certains postes.

BIOLOGISTES

Traitement de : $8,240 à $27,731 — Réf. : 75–STP–06 (70)

Quelques exemples de catégories d'emploi des biologistes sont la Faune, la Pêche, et la Microbiologie. Les biologistes de la Faune mènent des enquêtes et sont responsables de la gestion relative à bon nombre d'espèces d'oiseaux et de mammifères afin d'assurer leur conservation et la bonne utilisation de leurs habitats. L'intérêt à l'échelle mondiale pour les facteurs écologiques qui influent sur la faune tel que la pollution industrielle et chimique, les maladies, le drainage, les emplois industriels, les usages multiples de terres et moisson du gibier est un atout important pour les positions. Les biologistes des pêches développent et instaurent des techniques de gestion scientifique de la pêche commerciale des poissons anadromes, ainsi que des poissons d'eau douce et d'eau salée, participant à des études sur les utilisations multiples de l'eau, lesquelles mènent à la gestion scientifique de la pêche en eau douce et de la pêche sportive dans les eaux soumises aux marées. Les microbiologistes sont responsables des dosages microbiologiques pour déterminer la présence d'antibiotiques dans les aliments du bétail, la numération bactérienne au microscope, les tests pour déceler la présence d'organismes pouvant affecter la qualité des aliments. Ils entreprennent diverses analyses microbiologiques sur les aliments, les drogues, les cosmétiques et les appareils médicaux afin de protéger les consommateurs contre les risques de maladies. Les scientifiques, ayant une expérience et une solide formation dans plusieurs disciplines comprenant l'évaluation de la sécurité et de l'efficacité des nouveaux médicaments et la détermination des implications toxicologiques des pesticides, des additifs alimentaires et des produits dangereux peuvent être employés comme conseillers scientifiques aux cadres supérieurs du Ministère.

QUALITÉS ESSENTIELLES: Ces postes exigent un diplôme universitaire reconnu en pharmacologie, biochimie, toxicologie, physiologie, médecine vétérinaire ou dans un domaine connexe. Une préférence peut-être accordée à l'expérience dans un domaine précis ou à une formation post-secondaire.

CHERCHEURS SCIENTIFIQUES

Traitement de : $12,980 à $37,200 — Réf. : 75–STP–32B (70)

LES DOMAINES DE LA BIOLOGIE, DE L'AGRICULTURE, DES SCIENCES FORESTIÈRES ET DES SCIENCES CHIMIQUES CONNEXES.

La recherche scientifique dans les laboratoires du Gouvernement fédéral est tellement diversifiée que l'on retrouve des scientifiques qui travaillent dans les domaines se rapportant aux animaux, aux plantes, aux sols, à plusieurs branches de la chimie, à la microbiologie, à l'entomologie, aux sciences alimentaires et à la médecine vétérinaire. D'autres champs d'intérêt sont: les dangers pour la santé résultant de l'introduction des nouvelles drogues et de certains additifs alimentaires, le métabolisme et la dégradation des produits chimiques, la composition alimentaire et les analyses de nutrition, et les études destinées à établir les maladies d'origines microbiennes qui pourraient être véhiculées par les aliments. Les études sur la taxonomie, la distribution, l'écologie et le comportement de la flore et de la faune canadienne constituent des programmes de recherches importants.

CHERCHEURS SCIENTIFIQUES

Traitement de : $12,980 à $37,200 — Réf. : 75–STP–32P (70)

LES DOMAINES DES SCIENCES PHYSIQUES, DE LA TERRE ET DES DOMAINES CHIMIQUES CONNEXES.

L'évolution géologique du Canada et l'évaluation des ressources minérales, en particulier les ressources non renouvelables, sont des champs de recherche importants en vue de la situation énergétique courante. On entreprend de la recherche qui englobe toute la gamme des sciences de la terre dans le but d'améliorer l'exploitation minière, le traitement et l'utilisation des minérais et combustibles ainsi que les produits métalliques. Parmi les projets de recherches importants se situent les études sur la sismologie, la conduction thermique, le géomagnétisme et les propriétés de la croûte terrestre. La réunion, le traitement et l'interprétation des données obtenues par le télédétection est un domaine d'importance pour la gestion des ressources du Canada. Des programmes d'études existent dans les domaines de l'hydrologie, l'océanographie, la glaciologie, la météorologie visant l'amélioration de la gestion et de la protection des ressources des eaux, des terres et des forêts ainsi que la protection et l'amélioration de l'environnement. Il y a aussi des programmes de recherches dans le domaine de la défense nationale et dans le domaine des systèmes de communications sur la terre et par satellite.

QUALITÉS ESSENTIELLES: Diplôme universitaire, préférentiellement au niveau du doctorat, dans une discipline connexe; toutefois, on pourra recruter des titulaires de la maîtrise ou du baccalauréat qui auront clairement démontré leur aptitude à effectuer seul un travail de recherche égal à celui qu'exige le doctorat.

EXIGENCES LINGUISTIQUES:

Pour certains postes, la connaissance de l'anglais ou du français est essentielle; pour d'autres, la connaissance de l'anglais et du français est essentielle. Les unilingues peuvent poser leur candidature aux postes bilingues. Ils doivent cependant indiquer par écrit, qu'ils sont disposés à entreprendre, aux frais de l'Etat, immédiatement après leur nomination conditionnelle, et à plein temps, un cours de langue dispensé par le Bureau des langues de la Commission ou par un organisme approuvé par ce dernier. Ce cours pourra durer jusqu'à douze mois et la Commission de la Fonction publique en précisera le lieu. La Commission de la Fonction publique s'assurera que les candidats unilingues de l'extérieur de la Fonction publique ont les aptitudes voulues pour devenir bilingues.

MODALITÉS D'INSCRIPTION:

Les candidats sont priés de remplir le formulaire (CFP 367–4110) "Demande d'emploi" qu'ils peuvent se procurer dans les bureaux de poste, Centres de main-d'oeuvre du Canada et bureaux de la Commission de la Fonction publique du Canada et retournez à l'adresse suivante :

CADRES DES SCIENCES ET DE LA TECHNOLOGIE
COMMISSION DE LA FONCTION PUBLIQUE DU CANADA
TOUR "A", PLACE DE VILLE
OTTAWA. ONTARIO K1A 0M7

Veuillez mentionner le numéro de référence approprié dans votre correspondance.

Les dispositions de la Loi sur l'emploi dans la Fonction publique s'appliquent aux nominations dans le cadre de ces concours.

Ceci est un programme de recrutement continu et cette annonce peut servir comme référence future.

OFFRE D'EMPLOI
Recherche employé pour une ferme de grains
Emploi annuel et logement assurés.
Tél. : (204) 267-2676

COMPTABLE
(à plein temps)

– Expérience avec les Caisses Populaires de préférence
– Salaire à négocier selon qualifications et expérience.

S'adresser à : Claude Tétrault
avant le 4 avril 1975
Tél. : 247-8988

LA CENTRALE
des CAISSES POPULAIRES du Manitoba
ST-BONIFACE, Manitoba TEL.: 247-8988

COLLÈGE UNIVERSITAIRE
DE SAINT-BONIFACE
CENTRE DE RECHERCHES

RECHERCHISTE SENIOR

Le Centre de recherches du Collège Universitaire de Saint-Boniface sollicite des candidatures au poste de Recherchiste sénior à l'intérieur d'une équipe interdisciplinaire pour effectuer des travaux de recherches dans le domaine de l'éducation française et des aspects sociologiques connexes.

Les candidats devront avoir les qualifications suivantes :

- M. A. en sociologie ou en sociologie de l'éducation
- Minimum de trois (3) ans d'expérience comme membre d'une équipe de recherche, préférablement dans le domaine de l'éducation
- Capacité d'intégration dans une équipe multi-disciplinaire orientée vers la recherche-action
- Bonnes connaissances statistiques et d'informatique
- Bilingue, français et anglais
- Connaissance du milieu franco-manitobain souhaitable mais pas essentielle.

Le salaire est à négocier, selon les qualifications et l'expérience. Entrée en fonctions immédiate, ou selon disponibilités.

Adresser curriculum vitae et références avant le 31 mars 1975 à :
M. Raymond Hébert
Directeur
Centre de Recherches
Collège Universitaire de Saint-Boniface
200, avenue de la Cathédrale
SAINT-BONIFACE (Manitoba) R2H 0H7

ON DEMANDE

LA DIVISION SCOLAIRE
DE LA RIVIERE ROUGE NO 17
REQUIERT LES SERVICES
DE PROFESSEURS COMPÉTENTS
POUR REMPLIR LES POSTES SUIVANTS

1 Anglais 7, 8, 9 à Ste-Agathe pour les mois d'avril, mai et juin, 1975
1 Coordonnateur d'Education Spécial responsable pour toutes les écoles – entrée en fonction le 15 août 1975.
2 St-Malo Elémentaire – Maternelle (1/2 temps) – Grade 5
1 St-Malo Intermédiaire – Français et Religion
1 St-Pierre Intermédiaire – Science
1 St-Jean Secondaire – Anglais
i Letellier Elémentaire – Gr. 1, 2, 3 du 1er juin au 30 juin 1975.

RETOURNEZ VOS APPLICATIONS À :
Louis R. Gosselin
Surintendant
Division Scolaire de la Rivière Rouge No 17
C.P. 219
St-Pierre, Manitoba
R0A 1V0

ON DEMANDE

La Division Scolaire de la Montagne invite des candidatures aux postes suivants pour septembre 1975 :

PRINCIPALE – Ecole Elémentaire de Notre-Dame-de-Lourdes.
De la maternelle au grade 6 – 185 élèves.

PROFESSEUR POUR LA 2e ANNEE :
doit connaître la méthode dynamique – 50 p.c. anglais, 50 p.c. français.

PROFESSEUR DE RESSOURCES –
Grade 1 au grade 6 – Notre-Dame-de-Lourdes, 66 p.c.
Grade 1 à 8 – Bruxelles, 33 p.c.

Demander une formule d'application en s'adressant à :
H. Bouvier (surintendant)
Division Scolaire de La Montagne
Notre-Dame-de-Lourdes, Man.
R0G 1M0

Téléphone – 248-2228
Résidence – 744-2083

L'ORDRE INDÉPENDANT DES FORESTIERS

qui ouvre un bureau bilingue à St-Boniface A besoin immédiatement de personnes pour s'occuper des membres existants et pour contacter les personnes choisies à devenir membres.

EXIGENCES :
- Agé de 25 à 50 ans
- Marié
- Bilingue
- XIe année scolaire ou mieux
- Généralement employé
- Une expérience dans les assurances, les fonds mutuels et le monde des finances sera un atout.

NOUS OFFRONS :
- Un emploi à l'épreuve de l'inflation
- Une formation complète
- Des avancements annuels
- Des conditions de travail idéales

Pour une interview personnelle, contactez
Henri A. Labelle
339-9853 de 10h a.m. à 4h p.m. le jour
772-4447 le soir et en fin de semaine.

LA DIVISION SCOLAIRE DE SAINT-BONIFACE NO 4

demande

Un assistant-professeur à demi-temps (l'avant-midi) pour une classe de 1ère année.
L'enseignement est de 50 p.c. du temps en français.
Entrée en fonction le 7 avril 1975.
Faire demande à :
M. Roger Millier, directeur
Ecole Frontenac
866, promenade Autumnwood
Téléphone : 253-5921

personnel

ON DEMANDE GARDIENNE D'ENFANTS pour petite ferme. Doit aimer les enfants et faire le ménage de maison. Pour plus de renseignements, composer: 253-2102 après 5 heures.
51-474-51 C

GARDERIE DE BAMBINS, pour enfants de 2 à 5 ans. Pour plus de renseignements, composer 247-8660 le jour ; 247-7830 le soir. 197, rue Kitson.
34-368-JNO

NOUS PAYONS NOS IMPOTS et avons droit de demander un deuxième poste de radio de langue française pour Saint-Boniface, le plus grand centre francophone au Canada, hors du Québec. Ecrivez au Secrétaire d'Etat à Ottawa.
48-448-8 C

à vendre

Roulotte "Triple E" 1968, de 13 pieds. En état remarquable. $1,650. Composer: 233-2734.
51-469-51 P

Parc Windsor – Bungalow de 3 chambres à coucher, 1,200 pieds carrés. Age: 12 ans. Près de toutes commodités sur une Baie. Salon et salle à manger en forme de L avec nouveau Shag mur à mur. Cave complète avec salle de récréation, chambre à coucher supplémentaire, etc. Double auto-port attenant. Patio. Grand lot : 60 x 110 cloturé et boisé. Hypothèque de $9,000 à 6 3/4 p.c. Prix: $42,900. Considérerait échange sur bungalow assez récent, de 2 chambres à coucher, dans district de St-Boniface ou Parc Windsor. Pas d'agent S.V.P. Composer: 256-6031.
51-468-1 C

VENTE PRIVEE – STE-ANNE – MANITOBA – Bungalow âgé de 7 ans. 3 chambres à coucher, salle de jeux au sous-sol. Garage attenant. Lot: 85 x 156. Composer: 422-5610.
48-445-51 C

Grosse quantité de Bois de construction usagé. Planche de revêtement 1 x 6 - 3c du pied 2 x 6 et 3 x 6 - 9' de longueur - 50c et 75c chacun. Des contre-fiches: 2 x 3 - 9' de longueur - 70c chacune. Tous les matériaux sont secs. Aussi, un bon assortiment de poutres d'acier et de bois. S'adresser à: Texco Spud Stop Rest., Route 59, 1/2 mille au sud de la grand-route provinciale 101. Tél. : 224-1472 ou 668-4325.
28-785-JNO

Télé de 20", noir et blanc, avec chassis pivotant. Composer: 233-7807.
51-472-51 P

Village St-Adolphe – Maison moderne de 2 étages, 4 chambres à coucher. Garage. Sur beau grand lot de coin boisé. Chauffage: huile. Composer: 883-2381 après 5 heures.
51-473-JNO

Vente privée – St-Boniface, rue Langevin. Grande maison de 2 logis. Grand lot. Garage chauffé. Soubassement complet avec salle de récréation. Doit être visitée. Composer: 233-5002 après 6 heures.
51-467-51 C

St-Boniface Centre. Maison de 3 1/2 pièces sur lot de 25 pieds. Intérieur très propre. Idéale pour jeune couple ou couple à la retraite. Composer: 233-2246.
50-463-51 C

Ancienne maison de trois étages sur boul. Provencher, St-Boniface. Présentement louée à $425.00 par mois. Chauffée au gaz. Prendrait machines agricoles et camion contre 1ère hypothèque de $29,000. S'adresser à: Boîte 476, La Liberté, C.P. 96, St-Boniface.
51-476-2 C

Ancienne maison de 2 étages, 3 chambres à coucher, dans village de St-Pierre. Chauffage au gaz. Composer: 433-7750.
50-458-51 C

à louer

Garçonnière (bachelor suite) au 565 Des Meurons. Réchaud et réfrigérateur. Pour homme. Composer : 269-4680.
49-453-JNO

Parc Windsor – Logis de 5 pièces au 2e d'un duplex. Chauffage et eau payés. Pour personnes responsables. Libre: 1er mai. Composer: 1-878-2239 à frais virés (collect) après 6 heures.
51-465-1 C

Logis de 3 pièces sur rue St-Jean-Baptiste. Poêle et réfrigérateur inclus. Entrée privée. Appelez Danis Realty Ltd.: 247-8957 – en fin de semaine: 253-2102.
51-475-51 C

Appartement à louer avec chambre supplémentaire à la cave. Libre le 1er mai. $160.00 par mois. Tél.: 247-6959, demandez M. Bender.
51-471-51 C

avis

EN CE QUI CONCERNE LA SUCCESSION DE FEU EMILE MENARD, du Village de Fannystelle au Manitoba, fermier à sa retraite, décédé.

TOUTES réclamations contre la succession ci-haut mentionnée devront être déposées à l'étude des soussignés, Chambre 500, Edifice Childs, 211, avenue Portage, Winnipeg, Manitoba, R3B 2A2, le ou avant le 4 mai 1975.

DATÉ à Winnipeg, au Manitoba, ce 18e jour de mars 1975.

MARCOUX, BETOURNAY & GUAY
Procureurs de la succession.

agents d'immeubles

COURTIER EN IMMEUBLES LE PLUS PROGRESSIF A WINNIPEG

ST-BONIFACE — RUE JEANNE D'ARC
Propriété de revenu avec grand lot. Grand logis impeccable pour acheteur, et comprenant 3 chambres à coucher, un très grand salon, une cuisine moderne avec armoires en acajou, évier en acier inoxydable. Sous-sol complètement fini. Peut aussi servir comme "nursing home" ou maternelle.

RUE HEBERT — MAISON DE COMMENCANTS
Deux chambres à coucher, grande salle de bains, cuisine, grand salon. Nouvellement peinte. Sous-sol complet et garage. Seulement $17,900.

ST-VITAL — TRES GRAND LOT
Trois chambres à coucher. Près de l'école, et arrêt d'autobus à la porte.

ST-NORBERT — $34,900
Une vraie maison de famille. 2 plomberies. 4 chambres à coucher. Sous-sol fini et garage.

PARC LA SALLE — $35,400
Maison de 3 chambres à coucher très bien entretenue. Grande cuisine. Clôture à maillons entourant la cour arrière. On demande ce prix pour vente rapide. Appelez pour visiter l'intérieur de cette jolie maison.

J'ai aussi d'autres maisons à St-Norbert, Lorette, Le Grand Winnipeg et St-Boniface. Pour plus de renseignements, appelez Mme Forest – Bur.: 247-8824; Rés.: 489-8877.

MOUSSEAU MILLS REALTY
SPÉCIALISTE DANS LES MAISONS D'HABITATION DE WINNIPEG
577, RUE DES MEURONS
SAINT-BONIFACE, MANITOBA
RÉS. : 889-0790 BUR. : 247-8824
MOBILE 0 JL-62569

ST-BONIFACE $29,900

Maison de 2 étages, 4 chambres à coucher. Salle familiale donnant sur cuisine. Près du parc, des églises et des écoles.

McKague Sigmar
233-2431 ou 256-0468
Bert Sicotte

Vous pouvez encore vous procurer du terrain public GRATIS!

Government Land Digest
C.P. 2217
Norman, Oklahoma 73069

PARC WINDSOR
Bungalow de 6 pièces, 3 chambres à coucher. Salon et salle à manger en forme de L, avec tapis mur à mur. Cave à la grandeur avec salle de récréation et chambre à coucher supplémentaire. Grand lot boisé.

ST-BONIFACE
Duplex de 11 ans - 4 pièces, 2 chambres à coucher au 1er et 5 pièces, 3 chambres à coucher au 2e. Chauffage séparé. Grand lot avec beaucoup d'arbres. Près de toutes commodités.

Pour plus de renseignements appelez J.R. Poirier 284-7750 le jour, 474-2177 le soir.

N.H. ALLAN & COMPANY
270 Lilac, Winnipeg

Canada Permanent Trust Real Estate

330, Colony



ST-BONIFACE CENTRE – Maison de 6 pièces, 4 chambres à coucher. Complètement rénovée. Lot de 50 x 120. Garage. Soubassement complet. Peut être achetée avec $3,000 comptant.

Pour acheter ou vendre – fermes – maisons, commerces, appelez

A.J. DESAULNIERS Bur. : 475-9140 Rés. : 233-5874

PAUL'S REALTY LTD.

184 1/2, boul. Provencher Tél.: 247-8861

NORWOOD – Duplex en très bon état. Stuc. Chauffage: gaz. Près Précieux-Sang. Prix seulement $24,900.

ST-GEORGES – Dans ce beau district, ferme de 320 acres. Terrain très productif. Gamme complète de machinerie. Prix très intéressant.

ST-BONIFACE – Grand duplex. Logis de 6 et 5 pièces. Très bon revenu. Localité idéale. Comptant requis très minime.

Paul Fournier: 257-0791 Paul Gagnon: 256-6538

ST-NORBERT
Magasin de quincaillerie et d'accessoires. Chiffre d'affaires de $150,000 par année. Grand logis complètement moderne au 2e. Bonne bâtisse solide en brique et avec sous-sol complet. Idéal pour couple. On demande $45,000 y compris l'aménagement et les appareils. Marchandise extra. Vendrait ou échangerait pour terrain de ferme. Appelez Pierre Pineau : 256-6000, ou J.L. MacDonald: 452-4346.

ST-BONIFACE
Immeuble-appartements de 9 logis toujours loués. En très bon état. Appelez Pierre Pineau: 256-6000.

ALEXANDER AGENCIES

284-5390

BLOCK BROS. REALTY 842, ch. Ste-Marie St-Boniface 257-2547

ST-BONIFACE – Prix réduit à $16,900 pour cette maison assez ancienne de 2 ch. à c. avec sous-sol partiel. Bien entretenue. Garage.

VOYEZ A LORETTE cette belle maison toute neuve de 1,200 pieds carrés, garage double isolé, tapis mur à mur, laveuse à vaisselle encastrée dans belles armoires, 2 salles de bain, etc.

ST-VITAL – Un an, 3 chambres à coucher, salon, salle à manger et grande cuisine avec armoires en érable et évier double en acier inoxydable. Sous-sol complet.

Pour plus de renseignements appelez Gilbert ou Georgette Bauche

257-2756

DUBOIS SALES & REALTY CO

COURTIERS EN IMMEUBLES

ED. DUBOIS, propriétaire ST-MALO, Manitoba R0A 1T0

Tél.: 347-5298

ST-MALO – Localité isolée et tranquille. Maison sur grand lot de 82x 165 avec jardin. Idéale pour maison d'été. Au bas prix de $3,900.

ST-MALO – Un mille du lac avec accès facile par chemin de section. Coteau boisé très joli.

ST-PIERRE – Maison presque neuve. Très moderne. Cave finie avec salle de récréation. Lot de 66 x 200. Beaux épinettes. Cour avec pente bordant petite rivière. Prix raisonnable. Possession immédiate.

ST-MALO – Grande maison de 8 pièces. Lot de 132 x 163. Garage double. Toute offre raisonnable considérée.

ST-PIERRE – Maison moderne de 6 pièces. Partie ouest du village sur grand lot de 66 x 125 avec jardin. Endroit tranquille. Au bas prix de $12,900. A terme si désiré.

ST-MALO – 37 acres boisées tout près du lac. Un des derniers morceaux de terrain à vendre près du lac.

NOUS VOUS INVITONS A VENIR NOUS VOIR si vous désirez vendre ou acheter une propriété, une maison, une ferme, etc.

Pour meilleurs résultats, appelez après 6 heures

ACTION SERVICE SATISFACTION

C. JOHN GEE RLTY. **LAURENT ROCHON 247-6232** 36 CHEMIN STE ANNE ST VITAL



ST-BONIFACE
Bungalow moderne de 2 chambres à coucher. Cave complète. Prix très bas. Idéal pour couple commençant. Appelez Maurice Péloquin.



RUE DUMOULIN
Maison de 1 1/2 étage. Logis de 2 chambres à coucher au 1er étage. Logis de 1 chambre à coucher au 2e. Nouvellement décorée. Grand lot de 55 x 120. Grand garage. Salle de récréation. Doit être vue. Appelez Albert Gauthier.

MARION

1129, Patterson – Tél.: 256-7366

Maurice PELOQUIN Rés.: 247-7830	Albert GAUTHIER Rés.: 257-3187
Gilbert ST-AMANT Rés.: 253-1060	Aurèle LEMOINE Rés.: 256-3091
Roger ROBIDOUX Rés.: 257-0905	Gilles GAUTHIER Rés.: 256-2322



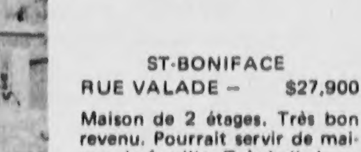
NORWOOD 65 HILL
Joli bungalow de 2 chambres à coucher. Belle cuisine nouvellement décorée. Tapis mur à mur. Garage. Joli patio. Sur grand lot de 50 pieds. Appelez Nap ou Bernice.



RUE ST-JEAN-BAPTISTE
Beau bungalow de 3 ch. à c. Salle de récréation et chambre supplémentaire au soubassement. Salle à manger. Gar.



NORWOOD
Belle grosse maison de 2 1/2 étages. 5 chambres à coucher. Soubassement complet plus chambre supplémentaire. Chauffage au gaz. Fenêtres toutes saisons. Très propre et en très bon état. Appelez Nap. ou Bernice Gagnon.



ST-BONIFACE
RUE VALADE – $27,900
Maison de 2 étages. Très bon revenu. Pourrait servir de maison de famille. Très belle localité. Située en face de l'hôpital St-Boniface et du parc La Vérendrye.



RUE ST-JEAN-BAPTISTE
Maison de 1 1/2 étage, 3 ch. à c. Soubassement complet. En parfait état. Tout près écoles.





PARC WINDSOR
Joli duplex avec 2 logis de 3 chambres à coucher chacun. Beau grand lot. En parfait état. Près autobus. Appelez Nap ou Bernice.

ST-VITAL – MAGER DRIVE
$49,900
Joli bungalow tout neuf de 3 ch. à c. Salle à manger. Comprendra tapis mur à mur avec choix de couleur. Chambre principale comprend une salle de bain de 2 pièces privée. Appelez Nap ou Bernice Gagnon.



ST-BONIFACE
Maison de 3 logis. Beau grand lot avec garage. Soubassement complet. Bon revenu. En état excellent et propre.

Nous avons un client qui désire acheter un bungalow à Southdale ou Parc Windsor.



METRO AGENCIES LTD.
Tél. : 247-2351
294, rue Marion, St-Boniface
Nap. et Bernice Gagnon - Rés.: 233-3510

ST-BONIFACE – Grande maison de famille – 9 chambres à coucher, 3 salles de bains – Près de l'école Provencher – Prix réduit à $35,900.

1144 PIEDS CARRES SUR WOODYDELL – Garage attenant – Salle à manger – Près de l'autobus – Plein prix seulement $41,900.

NOORWOOD FLATS – 2 chambres à coucher – cave complète – Garage – Possession le 1er juillet.

ANGLE DUGALD ET CHEMIN 59 – 1 1/2 acre de terrain zoné M2 – avec maison de 3 chambres à coucher et garage double.

MAISON DE DEUX CHAMBRES A COUCHER sur beau lot près chemin Ste-Anne – Chauffage moderne – Possession en avril.

ST-ADOLPHE – Près école – Bungalow moderne – Excellent état – sur beau grand lot.

315 ACRES A STE-ANNE – Bungalow de 900 pieds carrés – Bonne eau.

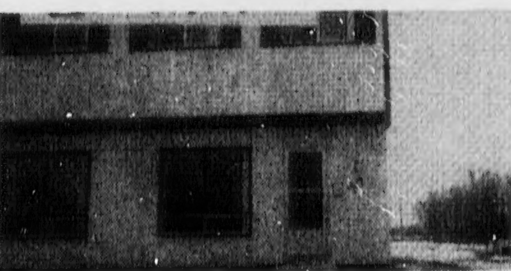
PRES PRECIEUX-SANG – 4 chambres à coucher – Cave à la grandeur – Belle cuisine – AUSSI, une de 3 chambres à coucher avec salle de récréation.

Jeanne D'Auteuil 247-2129 Léo Grouette 233-8757

DANIS REALTY LTD. 247-8957

DANIS REALTY LTD

519, CH. STE-MARIE, TÉL.: 247-8957



VALLEY GARDENS – Jolie maison de 2 étages – Agée de 2 ans seulement – Grand soubassement avec salle de récréation – 3 grandes ch. à c. – Belle cuisine avec "dépense" – 2 salles de bains – Comptant requis: $1,500 ou plus – Une aubaine à $28,500 – Appelez Ada Guenette pour plus de détails ou pour visiter.

LORETTE – Maison presque neuve – 1,152 pieds carrés – Une salle de bain exclusivement pour la chambre des parents – Grande cuisine – Garage – Lot 80 x 180 – Seulement $4,000 comptant – Appelez Mme Danis.

RUE HORACE – 1 1/2 étage – 4 ch. à c. – Besoin de décoration – $20,900 seulement – Appelez Mme Danis ou Mme Guenette.

RUE DESCHAMBAULT – Près des écoles Marion et Provencher – Cette maison est idéale pour votre famille – Besoin de décoration et d'armoires – On demande $22,500 – Appelez Mme Danis.

ST-BONIFACE $18,900
1 1/2 étage – Bonne maison de 4 ch. à c. avec grande cuisine – Nouvelles fenêtres – Cave complète – Garage et grand lot – Pour visiter appelez Aimé Fillion.

ST-VITAL $44,900
Bungalow moderne de 3 ch. à c. – Grande cuisine – Tapis mur à mur – 2 salles de bains – Salle de récréation – Garage – Grand lot – Appelez M. Fillion.

RUE NOTRE-DAME $19,900
Bungalow de 2 ch. à c. – Grande cuisine – Garage – En bon état – Appelez M. Fillion.

LORETTE – Lots vacants pour $4,800 – Appelez Mme Danis.

Aline-R. DANIS Rés. : 253-2102	Ada GUENETTE Rés. : 247-5903	Mel McLENNAN Rés. : 452-5478	Aimé FILLION Rés. : 256-4762